

cyberpresse.ca

# LA PRESSE

**SALON DU LIVRE  
DESSINE-MOI  
UN POLITICIEN  
ACTUEL PAGE 1**

# LP2

**JOHNNY DEPP  
DÉMASQUÉ**

FINDING NEVERLAND



## L'écrasement



Revenons un peu en arrière, les choses s'étant précipitées hier. Elle avait donc 12 ans. Il est allé dans sa chambre. Elle pleurait. Il lui a mis la main sur la bouche. Il ne fallait pas faire trop de bruit, vu que la femme de Guy Cloutier dormait dans la pièce à côté.

C'était la première fois. Sa première fois. La première « relation complète », comme on dit au palais. Il faut revenir à ça avant de parler de réhabilitation, de remords et de spectacles-bénéfice. Il faut revenir au viol. À l'abus de pouvoir. L'abus de confiance.

La main sur la bouche d'un enfant qui pleure.

— Chut... C'est un secret entre Guy et toi...

Il faut dire le viol comme il faut dire que cela a duré des années. Le dire très lentement : 1980. 1981. 1982. 1983. 1984. 1985. 1986. 1987. À Sainte-Adèle. À Montréal. À Saint-Lambert. Ailleurs au Québec. L'enfant a 11 ans aux premiers atouchements. L'enfant a eu 12 ans. Toute l'année, cela a duré. Combien de fois ? On ne sait plus. L'autre année après aussi. L'autre également. Sept ans.

On dira que je m'appesantis. On n'aime pas insister sur ce genre de choses. Aussi bien régler l'affaire le plus vite et le plus proprement possible. L'homme n'est-il pas suffisamment détruit ?

Je ne m'appesantis pas. Je veux simplement qu'on n'oublie pas le sujet principal : l'écrasement d'un enfant. Et d'un deuxième. Pendant des années. L'abus d'autorité.

Je m'oppose simplement à l'écrasement des faits.

Je ne joue pas non plus au juge ce matin. Il n'y a pas de raison de le faire. Le juge Robert Sansfaçon connaît son métier. Infligera-t-il cinq ans, comme le demande la poursuite, ou bien quatre, ou bien trois, ou bien deux « dans la collectivité » ?

► Voir BOISVERT en page A6

**Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE**  
Avec Air Canada, si tu perds ta valise à Gaspé, il faut que tu appelles en Inde pour la retrouver. Jacques Cartier avait raison !

## SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL 8
Bandes dessinées	ACTUEL 8
Bridge	ACTUEL 8
Décès	ACTUEL 8
Feuilleton	ACTUEL 8
Forum	ACTUEL 8
Horaires télévision	ACTUEL 8
Loteries	ACTUEL 8
Mots croisés	ACTUEL 8
Mot mystère	ACTUEL 8
Observateur	ACTUEL 8
Petites annonces	ACTUEL 8
Trait d'union	ACTUEL 8
Vin	ACTUEL 8

**Météo**

Faible pluie en après-midi, maximum 10, minimum -1, plus de détails en page SPORTS 16

6 21924 98765 1

## Agressions sexuelles sur deux enfants

# GUY CLOUTIER AVOUE SA CULPABILITÉ

CHRISTIANE DESJARDINS

« Je me battraï pas à la cour, y'en aura pas de procès », avait dit Guy Cloutier à l'une de ses victimes, en mars dernier. L'imprésario et homme d'affaires de 64 ans a tenu parole. Hier, dans une salle bondée du

palais de justice de Montréal, il a renoncé à son enquête préliminaire et a plaidé coupable à quatre accusations à caractère sexuel pour des gestes commis à l'endroit de deux enfants, et à une tentative d'entrave à la justice. Il connaîtra sa sentence le 20 décembre.

« Je regrette profondément tout le mal que j'ai fait. Je reconnais mes torts. J'ai plaidé coupable. Et puis, comme vous le savez, maintenant mon sort est entre les mains du juge.

► Voir CLOUTIER en page A6

**AUTRES TEXTES**  
► Une atmosphère lourde  
► La Couronne réclame cinq ans de prison  
► Un imprésario à succès  
pages A2 à A4



C'est sous bonne escorte que Guy Cloutier a fait son entrée dans une salle bondée du palais de justice de Montréal, hier.

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

## L'UQAM annule la conférence de l'ambassadeur des É.-U.

L'Université invoque des motifs de sécurité pour justifier sa décision

MARIE ALLARD

L'UQAM a annulé la conférence que devait donner hier l'ambassadeur américain Paul Cellucci « pour

des raisons de sécurité », une première dans son histoire. Les manifestations violentes ayant entouré la visite de l'ex-premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou à

l'Université Concordia, en septembre 2002, ont visiblement rendu prudente l'institution du centre-ville de Montréal.

« Les forces de sécurité ont préféré

recommander de ne pas tenir la conférence », a indiqué hier à La Presse André Valiquette, des relations publiques de l'UQAM. La décision a été prise par le service de sécurité de l'Université en collaboration avec la Gendarmerie royale et l'ambassade américaine à Ottawa, a-t-il indiqué.

Au contraire, le consulat américain de Montréal a affirmé que M. Cellucci était toujours disposé à rencontrer les étudiants montréalais.

► Voir UQAM en page A6

## La chaîne Dollarama vendue à des Américains

LAURIER CLOUTIER

La chaîne de magasins Dollarama, qui a vu le jour au Québec il y a un peu plus de 10 ans, est sur le point d'être vendue à la firme financière Bain Capital, de Boston. La transaction, qui sera annoncée incessamment, porte sur les quelque 360 magasins de la société dont le siège social est établi à Montréal. « La transaction n'est pas conclue encore, mais on n'en est pas loin », ont confirmé à La Presse Affaires des sources proches de Bain Capital, à New York et à Boston. Au cabinet d'avocats Stikeman Elliott, de Montréal, on travaille effectivement sur une transaction impliquant Dollarama, mais les porte-

parole refusent de commenter des affaires de leurs clients. Les personnes impliquées dans le dossier étaient en réunion, hier soir.

Dollarama a été fondée en 1992 par Larry Rossy, aujourd'hui âgé de 61 ans. Il a souvent raconté avoir ouvert sa première succursale à Matane avec une certaine gêne. Depuis, le succès ne s'est jamais démenti et Dollarama est désormais présent partout au Québec, en Ontario et dans les Maritimes.

Dans ses magasins, rien n'est vendu à plus d'un dollar, si bien qu'aucun produit n'est étiqueté. Un magasin peut offrir jusqu'à 10 000 articles différents, dont le prix a été à peine négocié au-

près de fournisseurs étrangers. Aucune succursale n'offre le paiement électronique (carte de débit ou carte de crédit), question de minimiser les coûts.

La chaîne Dollarama est une société privée détenue par le groupe S. Rossy, dont le fondateur Larry Rossy est président. C'est la même grande famille qui a donné naissance aux grands magasins Rossy, qui visent une clientèle à revenus modestes.

Hier en début de soirée, Larry Rossy n'était pas à son bureau de la rue Ferrier, ni à sa résidence. Sa conjointe n'a pas voulu faire de commentaires.

► Voir DOLLARAMA en page A6

**DANIEL LAVOIE  
AU CORONA:  
SURTOUT POUR LA VOIX**

ARTS ET SPECTACLES PAGE 5

**125\$ DE RABAIS**  
sur présentation de ce coupon

applicable à l'achat d'une paire de lunettes complète de prescription à prix régulier (verres et monture). Voir détails en succursale. Un coupon par client. Ne peut-être jumelé à toute autre promotion. Offre valide jusqu'au 30 novembre 2004.

**GREICHE SCAFF**

OPTOMÉTRISTES

www.greiche-scaff.com

**Achetez maintenant et payez en 12 versements sans intérêt**

Sur approbation de crédit.

Examen de la vue  
Vaste choix de montures signées  
(514) 336-4444  
Sans frais 1 877 667-2020

# GUY CLOUTIER PLAIDE COUPABLE

1. De Guy Cloutier à la victime

«C'est une bombe comme y'en aura jamais eu au Québec.»

«Je te supplie de me laisser vivre.»

«J'ai 64 ans. Il me reste pas gros à vivre (...) J'achève un peu.»

## Une atmosphère lourde

HUGO DUMAS

L'ambiance était lourde hier quand Guy Cloutier entrait et sortait de cour. À part les appareils photo qui se déclenchaient comme des mitraillettes, pas un seul bruit. Personne dans le public n'apostropha ou n'investissait l'imprésario, comme c'est souvent le cas dans les causes judiciaires très médiatisées.

À l'heure du midi, un curieux a cependant serré la main de Cloutier, mais a rapidement été écarté du chemin par un de nombreux gardiens de sécurité du palais de justice. Sinon, rien : Guy Cloutier n'en menait pas large et n'a émis aucun commentaire de la journée.

Tout ça avant hier soir.

Vers 18 h 40, quand les procédures ont pris fin, l'avocate de l'imprésario, Sophie Bourque, s'est pointée au micro de la petite zone aménagée pour les journalistes, près d'une porte de sortie. « Tout ce que j'avais à dire, moi, je l'ai dit devant la salle de cour. Maintenant, M. Cloutier voudrait vous dire deux mots », a-t-elle annoncé.

La mine basse, Guy Cloutier s'est alors avancé devant une rangée de caméras. « Je regrette profondément tout le mal que j'ai fait. Je reconnais mes torts. J'ai plaidé coupable. Et puis, comme vous savez, maintenant mon sort est entre les mains du juge. Je le regrette de tout mon cœur », a-t-il dit d'une voix cassée.

Merci, c'est tout, a tranché M<sup>me</sup> Bourque. Guy Cloutier est ensuite sorti par une autre porte que celle où il était entré.

### Pas de famille immédiate

Aucun membre de la famille immédiate de Guy Cloutier ne l'accompagnait hier. Sa fille aînée, Véronique Cloutier, 29 ans, est présentement en congé de maternité. Elle doit accoucher à la fin du mois. La cadette, Stéphanie, qui est la copine de José Théodore, n'y était pas non plus.

Véronique Cloutier a terminé les enregistrements de *Ça va être la fête* à Radio-Canada, il y a deux semaines. Elle a mis fin à son émission de radio quotidienne à Rythme-FM vendredi dernier en prévision de son accouchement.

L'animatrice dirige aussi l'an-



Photographes et caméramans étaient confinés à une zone spécifique, hier au palais de justice de Montréal.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

cienne entreprise de son père, Guy Cloutier Communications, qu'elle a rachetée en juillet 2004 et rebaptisée Novem. Chez Novem hier, la consigne du « pas de commentaires » prévalait pour tous les employés. Tous les appels étaient dirigés au porte-parole embauché par l'entreprise, Gilles Coriveau.

« Sur le plan personnel, c'est un choc émotif, a dit M. Coriveau. Vous comprendrez que ce n'est pas la meilleure des journées. Je n'ai pas parlé à M<sup>me</sup> Cloutier, mais on peut présumer que sa réaction en est une de peine. Ce

n'est pas très agréable, ce qui se passe. »

L'attaché de presse de Véronique Cloutier, Hervé Gaillard, a indiqué hier que l'animatrice ne ferait aucun autre commentaire.

René Angélil, ami de Guy Cloutier, a adopté la même ligne : pas de commentaires, a-t-on appris auprès du bureau qui gère ses relations de presse à Montréal.

### Des curieux depuis 7h30

La présence en cour de Guy Cloutier a évidemment attiré de nombreux curieux hier. À 7 h 30, plusieurs d'entre eux attendaient déjà

devant la salle 3.05 pour le début de l'enquête préliminaire de l'imprésario, qui ne commençait pourtant que deux heures plus tard. Vers midi, la foule était extrêmement dense. Du jamais vu, selon la faune d'habitue de l'endroit.

### Prises de bec

Toute la journée d'hier a été marquée par des prises de bec entre les photographes de presse et les responsables de la sécurité du palais de justice. Plusieurs photographes se sont plaints d'avoir été bousculés par des gardiens un peu trop zélés. Au retour de la pause du dîner, une

dozaine de photographes n'ont pu entrer dans le palais de justice.

C'était la première fois que les autorités du palais de justice encadraient le travail des photographes et caméramans aussi rigoureusement. Ils devaient absolument se trouver dans une zone spécifique pour capter des images. Ailleurs, c'était interdit.

En matinée, la présidente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), Anne-Marie Dussault, était présente dans les couloirs pour s'assurer qu'il n'y ait aucune atteinte à la liberté de la presse.

## De 2 à 10 ans de pénitencier

ANDRÉ DUCHESNE

L'affaire Guy Cloutier a déboulé à une vitesse folle hier au palais de justice de Montréal. Voici quelques explications sur l'ensemble du processus judiciaire.

**Q** Que s'est-il passé ?

**R** Guy Cloutier a renoncé à son enquête préliminaire, procédure servant à déterminer s'il y a suffisamment de preuves pour tenir un procès. Il a plaidé coupable à cinq des neuf chefs d'accusation portés contre lui.

**Q** Comment en est-on venu à cela ?

**R** L'enregistrement de plaidoyers de culpabilité est un phénomène fréquent. Il est précédé de négociations entre les procureurs de la Couronne et les avocats de la défense, où certaines accusations sont abandonnées en échange d'une accélération du processus. C'est aussi avantageux pour un accusé qui souhaite éviter un long procès, médiatisé ou non.

**Q** Est-ce aussi imputable à une preuve très solide ?

**R** Dans plusieurs cas, oui. Dans la cause de Guy Cloutier, la preuve comprenait des enregistre-

ments audiovisuels. De plus, des policiers étaient cachés à l'endroit où Cloutier a reconnu ses actes en présence de la victime.

**Q** Que risque Guy Cloutier ?

**R** De deux à 10 ans de prison, selon les chefs d'accusation. Les peines pourraient être consécutives puisqu'il y a deux victimes dans cette affaire.

**Q** Pourquoi ne peut-on identifier les victimes ?

**R** Parce qu'elles étaient mineures au moment des faits, mais aussi en raison de la nature de l'accusation la plus grave, l'agression sexuelle. Adoptée au début des années 80, une réforme du Code criminel interdit de révéler l'identité des victimes d'agression sexuelle, qu'elles soient mineures ou majeures, afin de faciliter la dénonciation.

**Q** Connaîtra-t-on un jour l'identité des victimes ?

**R** En principe, non. À moins qu'elles décident de témoigner publiquement de ce qui leur est arrivé, comme l'ont fait les soeurs Hilton par exemple. Mais elles devraient d'abord obtenir de la Cour supérieure la levée de l'ordonnance de non-publication.

**Q** A-t-on accès à une partie de la preuve ?

**R** Oui, mais seulement aux parties de la preuve qui ne permettent pas d'identifier les victimes. Par exemple, les enregistrements audiovisuels réalisés en mars 2004 chez une des victimes, le rapport psychiatrique de celle-ci ainsi que sa déclaration écrite demeurent sous scellés.

**Q** L'enregistrement audiovisuel est-il souvent utilisé ?

**R** C'est un instrument utilisé assez fréquemment en matière criminelle afin de recueillir et présenter des éléments de preuve. Il faut obtenir le feu vert d'un juge avant d'utiliser ce procédé.

**Q** Qu'en est-il de la seconde victime ?

**R** Très peu de renseignements peuvent être divulgués à son sujet, puisque la Couronne a obtenu un huis clos de la Cour. Cette mesure va beaucoup plus loin que l'ordonnance de non-publication, puisqu'elle exclut les médias et le public de la salle d'audience. Cette victime estime que la publication du moindre détail révélerait son identité. En dépit des protestations des médias, le juge lui a donné raison.



À partir de 3 950 \$

Tank® Française **Cartier**

Dépositaire Cartier

Célébrons 25 ans d'excellence

**CHÂTEAU D'IVOIRE**

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651  
www.chateaudivoire.com

# GUY CLOUTIER PLAIDE COUPABLE

« Si tu le fais, *chus* fini, c'est sûr (...) j'ai fait un acte criminel. »  
 « J'ai fait une erreur, la plus grosse au monde, je l'avoue. »

2. De la victime à Guy Cloutier

« Je pourrai jamais te pardonner. »



L'avocate de Guy Cloutier ne nie pas que son client ait voulu acheter le silence de sa première victime.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

# La Couronne demande cinq ans de prison

CHRISTIANE DESJARDINS

L'important pour Guy Cloutier est le « je, me, moi », estime la procureure de la Couronne, Josée Grandchamp, qui demande au juge d'imposer à l'imprésario cinq ans de pénitencier.

M<sup>e</sup> Grandchamp croit que les regrets exprimés par Cloutier à l'une des victimes le 17 mars, ainsi que les 300 000 \$ qu'il lui a offerts pour acheter son silence, démontrent qu'il voulait sauver son entreprise, et éviter toute publicité tapageuse. « *Moé, tu me fais arrêter, je me suicide.* Il transfère tout le poids sur elle... Il lui a donné de l'argent pour qu'elle se taise... Il sent qu'elle lui échappe », a-t-elle lancé, hier.

En 2001, la victime demandait un emploi à Guy Cloutier. Il en a profité pour se masturber devant elle, a dit M<sup>e</sup> Grandchamps en se référant à une accusation qui a toutefois été retirée. Le fait que cet incident soit survenu longtemps après les agressions reprochées, et dans une période pas très éloignée d'aujourd'hui, démontre selon la procureure, que Cloutier n'a rien compris. Cela laisse entendre qu'il n'a jamais eu de remords jusqu'à ce que ça lui explose à la figure. M<sup>e</sup> Grandchamp se montre également sceptique face aux rapports psychologiques effectués par deux experts. Ils ne lui ont trouvé aucun complexe sexuel, ni aucune perversion. « On ne sait pas ce qu'il a, Guy Cloutier, a-t-elle dit, en signalant que c'était inquiétant pour l'avenir. On n'a pas de garantie qu'il n'y aura pas de récidive. »

## CHEFS D'ACCUSATION AUXQUELS GUY CLOUTIER A PLAIDÉ COUPABLE

1. Attentat à la pudeur de 1980 à 1983 ;
2. Agression sexuelle sur un enfant de moins de 14 ans ;
3. Agression sexuelle de 1983 à 1987 ;
4. Tentative d'entrave à la justice en offrant 300 000 \$ à la victime pour acheter son silence, en 2004 ;
5. Attentat à la pudeur sur une autre victime sur une période de six ans (accusation ajoutée à l'enquête préliminaire)



### « Facteurs atténuants »

L'avocate de Cloutier, Sophie Bourque, a ouvert sa plaidoirie en réitérant les excuses de son client. « Il fait un acte de contrition publique », a-t-elle lancé. Elle demande au juge d'imposer à Cloutier une peine de deux ans moins un jour à purger dans la société. Ceci en raison de « l'ampleur des facteurs atténuants ».

Outre les excuses présentées par son client, elle a parlé de son âge, de son apport à la société et de l'hy-

permédiatisation de cette affaire. Celle-ci, a-t-elle souligné, dépasse tout ce qui s'est vu au Québec jusqu'à maintenant. Depuis la mise en accusation de Cloutier, pas une journée ne s'est passée sans qu'un média ou un autre ne fasse allusion à l'affaire. Il ne peut plus sortir de chez lui, ni même faire le marché, ce qui était sa tâche auparavant. Il se dit suivi par les médias jusque dans sa vie privée. Il a dû vendre son chalet de Sainte-Adèle parce qu'il était sur le bord de la route, près

d'un arrêt d'autobus, et que c'était devenu intenable.

Selon M<sup>e</sup> Bourque, tout l'argent que Cloutier a versé à la victime doit en outre être pris en considération. C'est déjà une reconnaissance de sa culpabilité. Et il ne faut pas oublier, a-t-elle dit, que c'est la jeune femme qui a demandé l'argent. Selon elle, sur l'acte d'accusation, il aurait plutôt fallu lire que Cloutier avait fait une « contre-offre » de 300 000 \$ à la victime, plutôt qu'une « offre. »

« Pour avoir un acheteur, il faut qu'il y ait un vendeur, » a-t-elle dit. À un certain moment, Guy Cloutier a augmenté les paiements à sa victime, à la demande d'un des proches de celle-ci. Il l'a aussi couchée sur son testament. Le nom de la jeune femme a toutefois été rayé du testament après l'arrestation de Cloutier.

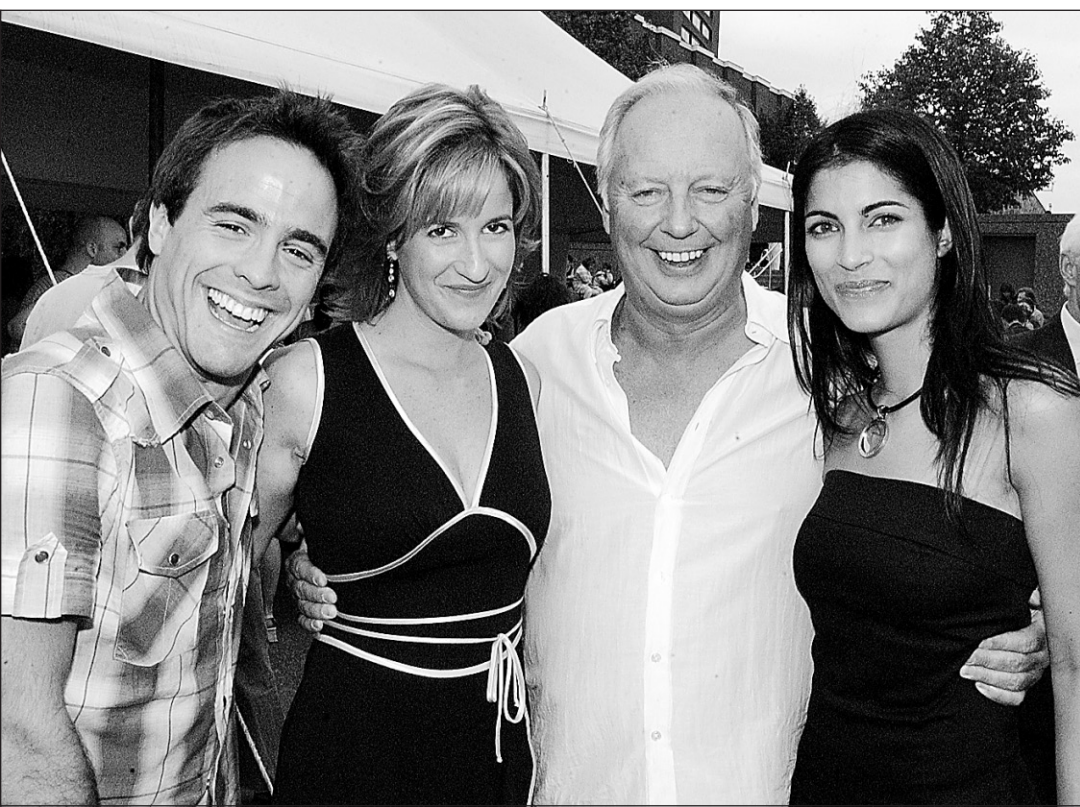
### Acheter le silence

M<sup>e</sup> Bourque ne nie pas que Cloutier ait voulu acheter le silence de sa première victime. Selon elle, il s'agit d'une réaction humaine de peur, ce qui est très compréhensible. Il savait que sa vie serait anéantie et qu'il ferait beaucoup de peine à ses proches. Sa seule façon de réparer sa faute était d'offrir de l'argent. La victime a reçu un million de dollars jusqu'ici, c'est beaucoup plus que ce que les tribunaux civils accordent en pareille matière. « Lui, il n'a pas eu besoin des tribunaux pour reconnaître ses torts. »

Cloutier a par ailleurs entrepris une thérapie pour comprendre ce qui est arrivé. Ce qui est un autre facteur atténuant, plaide M<sup>e</sup> Bourque. Enfin, il se dit prêt à organiser trois spectacles-bénéfice par année au profit d'un organisme communautaire qui doit ouvrir un centre pour enfants agressés sexuellement. À ce sujet, elle a rappelé que Keith Richards, l'un des Rolling Stones, avait bénéficié d'une peine semblable pour possession d'héroïne, dans les années 70. Il avait dû donner deux spectacles au bénéfice d'un organisme pour aveugles.

Le juge Robert Sansfaçon rendra sa décision le 20 décembre.

# GUY CLOUTIER PLAIDE COUPABLE



En 2003, lors du dévoilement de la programmation de la SRC, Guy Cloutier était entouré de Sébastien Benoit et Élyse Marquis (*La Fureur*), ainsi que de Virginie Coossa.



En 1988, l'imprésario était accompagné de Nathalie et René Simard, qu'il a lancé à 9 ans et qui a été son plus grand succès, ainsi que de Normand Beauchamp, de Radio-Mutuel.

## Un imprésario à succès

STÉPHANIE BÉRUBÉ

L'image de Guy Cloutier vue et revue à la télévision hier contrastait avec celle à laquelle l'imprésario nous avait habitués depuis des années. Celle d'un homme coloré qui parlait fort, riait fort et aimait faire les choses démesurément grandes.

Une de ses dernières productions avant de se retrouver devant la justice en mars, a été la comédie musicale *Don Juan*. « Au niveau du spectacle, c'est le plus gros show de ma carrière ! » avait-il confié à la journaliste de *La Presse* le soir de la grande première, en février. Cloutier avait fait fermer une rue et dérouler un tapis rouge. Il festoyait avec les danseurs et chanteurs de la troupe et ses nombreux amis du monde du spectacle qui étaient venus voir sa dernière création.

Guy Cloutier a une longue feuille de route. Il a commencé à faire de la promotion de spectacles, il y a plus de 40 ans, au Lac-Saint-Jean. Il s'est occupé de la promotion des spectacles du groupe les Baronets

dont faisait partie René Angélil, un grand ami depuis.

Dans les années 60, Guy Cloutier fonde la maison de disques Nobel qui a représenté des artistes tels Johnny Farago et Patrick Zabé. La mode était à la reprise de grands succès américains, version québécoise. Une mode que Cloutier a beaucoup suivie, notamment avec son artiste le plus populaire, un petit garçon de 9 ans nommé René Simard.

Leur collaboration sera fructueuse : en octobre 2003, René Simard lancera son 48<sup>e</sup> album, *Hier... encore!* toujours en tandem avec Guy Cloutier. Entre-temps, il y aura eu un succès monstre au Japon, l'arrivée de la petite sœur de René, Nathalie, dans le monde du spectacle et quelques émissions de télévision, dont la populaire *Star d'un soir*.

Parmi les artistes qui ont aussi travaillé avec Guy Cloutier, notons Renée Martel, amie de longue date du producteur, et Johanne Blouin qui a fait un grand succès en 1988 avec son album *Merci Félix* qui s'est vendu à 200 000 exemplaires.

Au début des années 90, le producteur achète et rénove le Capitole de Québec et y présente *Elvis Story* (il vend ses actions du théâtre en 2002). Cloutier continue de faire de la production télé et réussit son meilleur coup en 1997 lorsqu'il adapte ici un concept français, *La Fureur*, animé par sa fille Véronique, qui fait grimper les cotes d'écoute de Radio-Canada le vendredi soir. Cloutier produira également l'émission *Les Saisons de Clodine* à TVA, qui deviendra aussi une série de fascicules pratiques. Il convaincra aussi Clodine de donner dans la chanson pour enfants. Son dernier grand coup à la télévision a été *Loft Story*, cette émission de télé-réalité présentée à TQS l'année dernière.

Le chiffre d'affaires de sa maison de disques, de production de télévision, d'édition et de gérance d'artistes, en 2002, était estimé à 20 millions de dollars.

Au mois de juillet dernier, Véronique Cloutier a repris les rênes de l'entreprise de son père. Guy Cloutier Communications disparaissait pour faire place à Novem.



En décembre 2003, Véronique Cloutier a fait la promotion de son émission du jour de l'An, accompagnée de son père et producteur, ainsi que du scripteur Louis Morissette.

## Une onde de choc dans les centres d'aide

SARA CHAMPAGNE

L'affaire Guy Cloutier risque de créer une onde de choc dans les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle qui se préparent déjà à devoir répondre à une demande accrue. De l'avis de plusieurs intervenants interrogés par *La Presse*, un événement aussi médiatisé ouvre la porte aux victimes d'agressions sexuelles qui se terrent dans l'ombre depuis de nombreuses années.

Au Centre de prévention et d'intervention pour les victimes d'agression sexuelle de Laval (CPIVAS), où la liste d'attente est déjà de quelques mois pour recevoir de

l'aide, on s'attend à un impact majeur.

« L'étape la plus difficile à franchir pour les victimes, c'est de briser le silence. Je pense qu'un cas comme celui-là va donner de l'espoir aux gens qui souffrent, du courage pour dénoncer les agresseurs et un sentiment de justice », affirme la directrice du CPIVAS, Francine Doré.

Même son de cloche au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Ouest-de-l'île de Montréal, où déjà on a remarqué que les victimes ont commencé à parler du cas Cloutier entre elles.

« Cela démontre aux victimes que c'est possible, mais il faut apporter un bémol. Les agressions sexuelles demeurent encore aujourd'hui le crime le moins dénoncé », a tenu à nuancer l'intervenante Sophie Bellefeuille.

Selon la plus récente enquête de Statistique Canada, seulement 10 % des agressions sexuelles commises sur des femmes sont signalées à la police. « Et celles qui dénoncent doivent se soumettre à des interrogatoires difficiles, elles doivent souvent apporter de nombreuses preuves, avoir des témoins, etc. En général, les sentences sont ridicules », note-t-elle.

Chez Tel-Jeunes, les intervenants estiment qu'il est trop tôt pour évaluer l'impact qu'aura l'affaire Cloutier chez les adolescents, mais la problématique reste très présente. En 2002, les enfants et les adolescents de moins de 18 ans représentaient 23 % de la population canadienne, et ils constituaient environ 24 % de toutes les victimes d'agressions signalées à 94 services de police, selon Statistique Canada.

Sur le forum Internet du centre d'aide, des dizaines de jeunes dénoncent des cas d'agressions sexuelles et demandent de l'aide : « J'ai subi l'inceste et je me demande s'il est possible d'oublier, ne se-

rait-ce qu'un instant ? Je veux dire que le fait de vivre sous le même toit ne me fait pas du bien », raconte un jeune de 14 ans.

Depuis l'automne, Tel-Jeunes offre des ateliers sur l'aspect relationnel de la sexualité dans les écoles secondaires.

« Les jeunes ne sont pas nécessairement conscients qu'ils sont victimes d'une agression sexuelle. Ils ne savent pas quand il faut dire oui ou non », remarque une responsable du centre, Lynda Primeau.

Tel-Jeunes 1-(800)-263-2266  
CALACS (514) 620-4333  
CPIVAS (450) 669-9053

ÊTRE LÀ POUR CE QUI COMPTE VRAIMENT

AIR CANADA

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

Économisez avec les bas tarifs Tango d'Air Canada pour les grandes villes nord-américaines.

Tarifs Tango, ALLER SIMPLE de Montréal à partir de :

TORONTO	WINNIPEG	HALIFAX	CALGARY	VANCOUVER
79	113	118	173	182

Tarifs Tango, ALLER SIMPLE de Montréal à partir de :

NEW YORK	PHILADELPHIE	RALEIGH-DURHAM	LOS ANGELES	LAS VEGAS
69	145	152	179	217

Réservez sur [aircanada.com](http://aircanada.com) et obtenez un mille Aéroplan<sup>MD</sup> pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour vos voyages au Canada et aux États-Unis.

Téléphonez à votre agent de voyages, ou à Air Canada au 1 888 247-2262.

Gagnez du temps avec le service d'enregistrement [aircanada.com](http://aircanada.com) : pour tous vos voyages au Canada, vous pouvez vous enregistrer en ligne et imprimer votre carte d'accès à bord.

Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Destinations canadiennes : le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs pour les vols au pays. Les tarifs sont basés sur un aller simple. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 15 décembre 2004. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les assurances, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 6\$, ne sont pas inclus. Destinations américaines : les tarifs sont basés sur un aller simple. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant lorsque applicable, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 12\$, ne sont pas inclus. Destinations canadiennes et américaines : les billets sont non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. Séjour minimal et maximal. D'autres conditions s'appliquent. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou de Jazz Air inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Canada Jazz<sup>SM</sup>). Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada.



PIERRE FOGLIA

# Le modèle canadien

Il y a un peu plus d'un an, une étudiante qui insistait pour porter le voile à l'école était expulsée d'un collège privé de Pierrefonds où le règlement interdit d'afficher tout signe ostentatoire de religion. La famille de l'élève, qui avait d'abord porté plainte devant la Commission des droits de la personne, vient tout juste de retirer sa plainte. C'est-à-dire que le collège a littéralement *racheté* la plainte de la famille.

En 1995, la Commission des droits avait interdit d'interdire le voile dans les écoles publiques. Les groupes de pression religieux (tant musulmans que juifs) espéraient que la Commission saisirait l'occasion de cette plainte pour étendre son interdiction d'interdire au secteur des écoles privées. La Commission s'est contentée d'informer qu'elle donnera, éventuellement, un avis global sur toute cette question.

En attendant, d'abord un mot des parents qui déposent une plainte au nom d'un principe et la retirent 15 mois plus tard pour quelques milliers de dollars. On nous dit qu'entre-temps leur fille a quitté le secondaire. Reste que ça fait pas cher du principe, surtout du principe religieux, je ne sais ce qu'Allah en pense, mais mon Dieu à moi, il trouve que cette histoire-là fait un peu marchand de tapis.

On ne félicitera pas non plus

l'école d'avoir proposé ce marché ratoureux aux parents. Il me semble que l'école n'est pas qu'un lieu de transmission des savoirs, mais aussi de transmission des valeurs. On vient de donner aux enfants un bien curieuse leçon de choses, on vient de leur dire, les valeurs mes petits amis, comme leur nom l'indique, c'est ce qui s'achète.

Quant à la Commission des droits de la personne, la voilà sauvée par la cloche bien temporairement, le problème va forcément resurgir dans d'autres écoles privées. Et elle sera forcée alors de se bracher. Je la sens prête à distinguer entre le privé et le public, prête à concéder aux écoles privées le droit d'interdire le voile comme si le fait de payer donnait le privilège de se soustraire au modèle public.

En fait la Commission est bien embêtée, si vous voulez mon avis. Elle aurait dû faire le contraire. Interdire le voile dans les écoles publiques. Elle ne le pouvait pas, bien sûr. C'est pour cela que je dis qu'elle est bien embêtée. Elle ne le pouvait pas parce qu'on est au Canada, et que le Canada se prend pour LE modèle mondial d'intégration des immigrants.

Le modèle canadien se trouve généreux, inclusif, alors qu'il est seulement mou comme peut l'être un compromis fourre-tout. J'ai parfois l'impression que le pays est mené par les minorités religieuses.

En tout cas on les sent près de s'étouffer chaque fois qu'on touche à leur chapeau, leur turban, leur voile, leur poignard. J'en entendais un ce matin, je ne sais plus s'il était juif ou musulman, dire oui ! quand les immigrants sont arrivés au Canada, on ne les a pas avertis qu'ils n'auraient pas le droit de porter le voile.

On ne le leur a pas dit parce que ce n'est pas le cas. Ils ont le droit de porter ce qu'ils veulent, quand ils veulent, où ils veulent, SAUF à l'école. Enfin même pas. À l'école aussi. Mais justement, ça ne devrait pas, ce devrait être *partout sauf à l'école*, surtout à l'école publique.

Dans une société d'immigrants comme la nôtre où se frottent toutes les races, toutes les cultures, toutes les religions, la laïcité des institutions (l'école, la justice, etc.) est la seule garantie d'intégration au modèle commun de société, à condition évidemment d'en avoir un modèle commun de société.

LA NOUVELLE DU JOUR — Guy Cloutier, impresario et producteur de spectacles, un des grands manitous du showbiz québécois, a plaidé coupable hier à cinq des neuf chefs d'accusation qui pesaient sur lui, attentat à la pudeur, grossière indécence, agression sexuelle, j'oublie quelque chose ?

La nouvelle est tombée vers 10 h. Je déteste ce genre de nouvel-

les qui colle à la semelle, comme lorsqu'on marche dans la merde, on a beau s'essuyer les pieds, ça reste collé. Une nouvelle qui bouche l'horizon et frappe d'inanité tout autre sujet. Pas le choix d'en parler. Je m'y mets donc. J'avais presque terminé quand le doute me pogna. Allo, boss, je parle de Cloutier demain. Et je me mets à lui lire mon truc...

Holà, holà, on ne peut pas publier ça.

Pourquoi ?

Parce que ton propos permet d'identifier la victime et on va se retrouver avec un outrage au tribunal.

Ce n'était pas complètement faux. Mais c'était surtout ridicule. Pas mon boss. La justice parfois. Je traitais d'un « pattern sportif » qui à mon sens illustrait ce genre de déviance, mais c'est vrai qu'en coupant les virgules en quatre, on aurait pu faire des liens qui, que... bon ben tant pis. J'ai planché sur autre chose.

Sauf que je viens d'entendre à la télé le récit de la première relation sexuelle entre la victime qui avait 12 ans à l'époque et Cloutier qui avait la main sur sa bouche pour l'empêcher de crier. Ça, on peut l'écrire. Ça, c'est d'intérêt public.

Combien on parie que la victime va demander elle-même, et ce ne sera pas long, la levée de cette interdiction de publication à des fins

littéraires ? Et que cet interdit de justice aura surtout servi à protéger ses droits d'auteur ?

Un mot pour finir. Sans vouloir l'accabler plus qu'il ne l'est, je trouve que M. Cloutier vient de faire un tort immense au beau métier d'impresario et je me permets de mettre en garde mes lecteurs contre toute généralisation intempestive.

AVEC MES EXCUSES — Dans une récente chronique, pour faire image avec le nombre de morts américains en Irak (autour de 1200), je disais que durant le seul congé de la Thanksgiving 2002, la route avait fait 4019 morts aux États-Unis, dont 1561 à cause de l'alcool. Je donnais mes sources, sauf que j'ai mal lu mes sources. Ces statistiques valent du congé de la Thanksgiving à la fin de l'année. Un mois et quelques jours donc. Vous auriez dû lire le courriel courroucé de cet étudiant en transport de l'Université de Montréal qui m'accuse de... désinformation !

Au plaisir donc de vous désinformer samedi prochain, cette fois ce sera sur les souris. La souris sylvestre, dit mon dictionnaire des mammifères, est une jolie petite souris qui pèse entre 12 et 32 grammes. Mais quand on en a des millions, ça finit par faire des tonnes de souris. Mes chats ? Mes chats, y dansent, les tôtions.

## AIDE SOCIALE

### Le Québec a le tiers des prestataires

ANDRÉ DUCHESNE

En dépit d'un recul de 27 % du nombre de prestataires de l'aide sociale en 10 ans, le Québec vient maintenant au deuxième rang du plus haut taux de prestataires au pays. En fait, les quelque 544 200 Québécois recevant des prestations en 2003 représentaient près du tiers de tous les prestataires du Canada alors qu'ils n'en formaient que le quart en 1993.

Ce constat, mis en lumière par Statistique Canada hier, doit cependant être remis dans son contexte puisque durant cette période, la gestion des critères d'admissibilité des personnes et l'amélioration de l'économie étaient différentes d'une province à l'autre.

« Le nombre de gens fluctue selon la générosité d'un système. Certaines provinces ont peut-être éliminé un nombre important d'assistés sociaux parce qu'elles les ont sortis du programme. Mais ça ne veut pas dire qu'elles ont éliminé la pauvreté pour autant », indique Paul Bernard, professeur de sociologie à l'Université de Montréal.

La période 1993-2003 équivaut grosso modo à la mise en place d'importants « tours de vis » dans les provinces conservatrices de l'Ontario et de l'Alberta, dit-il, alors qu'au Québec, le gouvernement plus social-démocrate du Parti québécois reprenait le pouvoir et le conservait pour neuf ans.

Des propos qui recourent ceux d'Éric Bondo, coordonnateur du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ). Selon lui, les problèmes de nomadisme ont augmenté dans les provinces les plus généreuses. Mais il se garde de dire que le Québec est devenu le Pérou en la matière. « Les personnes jugées aptes au travail n'ont pas vu leurs prestations (533 \$/mois) augmenter depuis 1985 », argumente-t-il.

C'est effectivement en Ontario et en Alberta, là où les critères d'admissibilité ont été les plus resserrés, mais aussi où l'économie a connu la meilleure reprise durant la décennie étudiée, que le nombre de prestataires a le plus diminué, selon les chercheurs de Statistique Canada.

L'Alberta a vu son nombre de prestataires baisser de 70,5 %, passant de 7,4 % à 1,8 % de la population. C'est dans cette province où la situation de l'emploi s'est le plus améliorée avec une croissance du tiers. Les auteurs de l'étude affirment que la baisse du montant des prestations n'a pas diminué plus qu'ailleurs. « C'est bien avant 1993 que le montant des prestations a baissé dans cette province, notamment pour les personnes seules », écrivent-ils.

En Ontario, le nombre de prestataires a chuté de moitié, notamment grâce à l'amélioration du marché du travail, dit-on. Mais les prestations d'aide sociale ont aussi été considérablement réduites, jusqu'à 45 % pour les couples avec deux enfants.

#### Le Québec deuxième

Dans l'ensemble du pays, le taux de prestataires d'aide sociale est passé de 10,4 à 5,5 % entre 1993 et 2003. Pendant ce temps au Québec, ce taux passait de 10,4 % à 7,3 %.

La courbe du taux des prestataires québécois a suivi celle du Canada, avec des augmentations de 1993 à 1996 afin d'amorcer une descente qui se poursuit année après année. D'ailleurs, sur le site Internet du ministère québécois de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, on indique que le taux de prestataires a encore chuté de 11 119 personnes entre août 2003 et août 2004.

« C'est le reflet du changement de gouvernement », soutient Pierre Choquette, attaché de presse du ministre Claude Bécharde. Nous avons mis en place de nouvelles façons de faire comme adresser les demandeurs d'aide sociale à Emploi-Québec et l'adoption d'un plan de lutte contre la pauvreté de 2,5 milliards sur cinq ans. »

Éric Bondo n'a pas la même lecture. « Le système maintient les gens sur l'aide sociale. On crée des emplois avec des programmes de six mois, souvent dans des secteurs précaires, pour sortir les gens de l'aide sociale. Ça donne de bonnes statistiques, mais ça ne diminue pas la pauvreté. »

## Cotler propose un débat sur le suicide assisté

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le ministre de la Justice, Irwin Cotler, estime que le Parlement devrait à nouveau reconsidérer la question du suicide assisté, à la suite de cas célèbres survenus en Colombie-Britannique et au Québec.

« Pour moi, c'est une question difficile et complexe, a déclaré le ministre hier lors d'une réunion du Comité de la justice des Communes. Nous pourrions grandement profiter d'un débat informé sur le sujet. »

L'un des cas les plus célèbres de suicide assisté est celui de Sue Rodriguez, de Colombie-Britannique. La femme qui souffrait de la maladie de Lou Gehrig, une maladie douloureuse et incurable, n'a jamais pu faire accepter par la cour sa requête pour un suicide assisté. Elle s'est quand même enlevé la vie en 1994, quelques mois seulement après que son ultime recours en Cours suprême du Canada eut été rejeté. À Montréal, une femme a été accusée en septembre d'avoir aidé son fils de 36 ans, qui souffrait de sclérose en plaques, à se suicider.

Le Sénat s'était penché en long et en large sur la question en 1995 et s'était finalement prononcé contre un adoucissement de la loi. Malgré tout, le temps est venu de revoir la question, estime M. Cotler.

Selon le plus récent sondage Télé-Québec/Léger Marketing sur l'euthanasie, deux Québécois sur trois souhaiteraient qu'on les aide à mourir s'ils étaient atteints d'une maladie incurable, et près de huit sur 10 considèrent qu'une personne qui aurait aidé un proche atteint d'une maladie incurable à mourir ne devrait pas être poursuivie.

twik

**LE CHEMISIER STRETCH IRISÉ 16.00**

Un cadeau Twik exclusif à prix Simons vraiment exceptionnel. Un indispensable en mélange confort coton-nylon, forme près du corps. Blanc, noir, marron, vert antique, melon, citron, rose, turquoise. Tp.p.m.g.tg.

**LA TUNIQUE V EN COEUR 39.95**

Tricot de viscose stretch, moulant comme une seconde peau pour une tunique bordée de très fines côtes avec une belle encolure dégagée en forme de coeur. Noir, choco, vert, vieux rose. Tp.p.m.g. Rég. 55.00

**LE TEE-SHIRT COL TUNNEL À PRESSION 25.00**

Un tee-shirt pure mode pour Twik. En coton extensible, sa forme raglan est ponctuée d'une série de pressions métalliques. Rouge, noir, ivoire, chocolat, vert, violet, orange, jaune. P.m.g.

**Le certificat-cadeau Simons...**  
C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.

simons

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

RÉDACTION (514) 285-7070  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
[cyberpresse.ca/abonnement](http://cyberpresse.ca/abonnement)

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
[petitesannonces@lapresse.ca](http://petitesannonces@lapresse.ca)

DÉCÈS (514) 285-6816  
[deces@lapresse.ca](mailto:deces@lapresse.ca)

CARRIÈRES (514) 285-7320  
[carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca)

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations publiées à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

## Guy Cloutier avoue sa culpabilité

**CLOUTIER**  
suite de la page A1

Je le regrette de tout mon cœur », a dit Cloutier, manifestement contrit, dans un point de presse qu'il a accordé au terme de la journée. La Couronne a requis une peine de cinq ans de pénitencier pour ses crimes à l'endroit des deux victimes.

La première victime, une femme maintenant âgée dans la trentaine, est celle qui l'a dénoncé au début de l'année. L'accusation concernant la deuxième victime a été ajoutée hier matin, mais tout ce qui entoure son identité et même son sexe, a été tenu secret. On sait seulement qu'il s'agit d'une « personne » qui avait 12 ans au début des actes reprochés (attentats à la pudeur), et que cela a duré six ans. On a aussi volontairement tu l'époque des agressions. Cette « personne » a pardonné à Guy Cloutier, a-t-on fait valoir devant la cour, hier. Mais elle a tout de même porté plainte.

La première victime, elle, n'a pas pardonné. « Je pourrai jamais te pardonner », a-t-elle dit en mars à Clou-

tier, alors qu'il l'implorait de ne pas le dénoncer. Depuis quelque temps, Cloutier était nerveux, parce qu'il n'avait plus de nouvelles de la jeune femme, et qu'il craignait qu'elle aille voir la police. Le 17 mars, il s'est rendu chez elle. Ils ont parlé du passé. Ce que Cloutier ignorait, c'est que des policiers de la Sûreté du Québec étaient cachés dans le domicile, et qu'un système audio-vidéo enregistrerait leur conversation et leurs faits et gestes. La femme lui rappelait toutes les agressions sexuelles dont elle avait été victime à partir de l'âge de 11 ans. Cloutier acquiesçait à tout ce qu'elle disait. « Je le sais, pis t'étais trop jeune pour dire rien... Je le sais... Je le sais... Penses-tu que j'y pense pas aux conséquences ? Je te dois une vie... »

Elle lui parlait notamment que la première fois où il s'en était pris sexuellement à elle. C'était à Saint-Lambert, dans une voiture. À la radio, une émission parlait de sexe. Cloutier a demandé à l'enfant de 11 ans si ça l'excitait d'entendre ça. Il lui a ensuite demandé si elle avait déjà vu un pénis. La procureure de la

Couronne, Josée Grandchamp a expliqué hier que Cloutier avait baissé sa fermeture éclair, sorti son pénis et lui avait demandé de le toucher. La fillette avait dit non, mais elle avait fini par le faire. « Comment ça se fait que tu sais ça, toi, s'était écrit Cloutier. *Tabarnak*, j'ai déchargé, j'en ai plein les mains. Passe-moi un kleenex. » Cette première agression allait être suivie de beaucoup d'autres (cunnilingus, pénétration avec les doigts, masturbation), et ce en différents lieux, même dans son chalet de Sainte-Adèle, quand la femme de Cloutier dormait. La première relation sexuelle complète est survenue avant que la jeune fille ait ses règles. L'expérience a été douloureuse pour elle : « Chaque coup était comme un choc électrique. » Selon la victime, il y a eu au moins huit relations sexuelles complètes. Cloutier ne mettait jamais de condom, et s'arrangeait pour ne pas éjaculer dans sa victime. Il ne fallait pas laisser de trace, et il lui disait de ne parler de cela à personne. Les agressions auraient à peu près cessé quand elle a atteint 17-18 ans. Vers l'âge de 15-16 ans, la jeune fille

est tombée amoureuse de Guy Cloutier. Elle lui a écrit deux lettres enflammées. Il lui a répondu qu'il ne pouvait pas garder ces lettres.

### Des aveux complets

Tout cela, Cloutier l'a admis le 17 mars, ignorant qu'il était enregistré. « Je le regrette tellement », lui disait-il, en la suppliant souvent de ne pas le dénoncer. Cloutier versait des sommes d'argent importantes à la jeune femme depuis quelques années. En 2002, il lui a acheté une maison de 450 000 \$. En fait, entre 1994 et 2002, il lui aurait donné un million de dollars. Mais l'argent ne pouvait plus acheter son silence, lui faisait-elle valoir le 17 mars. Elle songeait à écrire un livre pour raconter son histoire. Cloutier tentait de l'en dissuader et disait qu'il ne pouvait pas lui donner les deux millions de dollars qu'elle demandait, parce qu'il ne les avait pas. La jeune femme soutient qu'elle n'a jamais demandé deux millions de dollars et qu'elle parlait alors des recettes que le livre pourrait lui rapporter.

« Je te donne 121 000 \$ par année

depuis deux ans et demi, lui rétorquait Guy Cloutier. Je prends les moyens que je peux. J'essaie au moins de te sécuriser un peu. Ton livre ça va être un *hit*, d'accord. Tu vas faire quoi : 120 000 \$ ou 150 000 \$ ? Il va t'en rester 75 000 après impôt. Après ça, tu vas faire quoi ? Je t'en supplie, fais-moi pas arrêter, je te le demande. Moi en dedans, en prison tu vas *feeler* mieux après ça ? Tous les journaux vont en profiter. Penses-tu que je vais endurer ça avec des menottes ? Moi qui a toujours eu une image *clean* avec le monde. » Il ajoute qu'il se suicidera si elle le dénonce.

« Je te supplie de me laisser vivre, argumente Cloutier. Tu seras pas plus heureuse après. C'est une bombe comme y'en a jamais eu au Québec. J'ai 64 ans, 70 dans quatre, cinq ans. Il me reste pas gros à vivre, j'achève un peu. Je le jure sur mes enfants, je demande pardon au bon Dieu. C'est la pire erreur de ma vie. L'erreur la plus grave au monde, je l'avoue... J'essaie d'avoir du cœur. J'essaie de réparer ce que j'ai fait. J'aide Sainte-Justine. Je te demande pardon, mais tu veux pas me pardonner. Si tu le fais, *chus* fini, c'est sûr. J'ai fait un acte criminel. »

Huit jours plus tard, Cloutier était arrêté à son appartement de l'Île-des-Soeurs.

## L'écrasement

**BOISVERT**  
suite de la page A1

Nous verrons bien. On n'en est pas là. On en est, au moins aujourd'hui, au sujet de ce procès qui n'a pas eu lieu.

Je reconnais le mérite d'un aveu de culpabilité. Guy Cloutier évite à sa victime la pénible tâche de témoigner deux fois : à l'enquête préliminaire, puis au procès. Encore eût-il fallu qu'il ait la moindre chance de s'en sortir, me direz-vous. Avec des aveux répétés, enregistrés et corroborés, il n'y a pas grand-chose d'autre à faire que d'avouer. Mais enfin, il l'a fait, et il l'a bien fait.

En faisant cela, il se trouve cependant à télescopage toutes les procédures judiciaires : plus d'enquête préliminaire, pas de témoignage, pas de larmes, qu'un résumé bien droit des faits sur lequel se sont entendues les avocates. Mais une lecture n'est pas un témoignage direct. Il y a une distance supplémentaire.

Le tout devant une salle aussi bondée que digne. La victime à gauche, qui ne laisse rien paraître. Le coupable à droite, tout aussi impavide. Pas trop d'émo-

tions, pas de déchaînement, rien qu'un débat fort civilisé entre deux avocates bien préparées, bien convaincues, bien compétentes.

Voilà comment on écrase habilement les faits. Les sales faits. Pour vite en arriver aux considérations de droit, à la jurisprudence qui a déjà dit qu'il faut un an pour tel genre de crime, quatre ans pour tel autre crime. Pour en arriver à rediriger l'attention sur le condamné. Que va-t-on faire avec Guy Cloutier ? A-t-il des remords ? N'a-t-il pas perdu sa société, ébranlé sa famille ? Est-il possible qu'il récidive ? Que disent les psys ? L'envoie-t-on en prison pour longtemps, ou simplement chez lui ? De toute manière, nous dit son avocate, il est « emprisonné socialement ».

On est déjà très, très loin devant. On a déjà oublié le point de départ. On a déjà oublié les victimes.

Il n'y a rien d'irrégulier là-dedans. Mais, c'est un objectif stratégique évident, inévitablement, on passe rapidement au rouleau compresseur les souffrances, les meurtrissures, plein de détails. On ignore la « prison sociale » de la victime.

Le crime s'en trouve plus lisse, presque nettoyé. Il est question, nous dit son avocate, de spectacles-bénéfice, car Guy Cloutier veut réparer. Il reconnaît ses torts. Il est question d'une fondation pour les victimes d'agression sexuelle. L'homme est-il assez pénitent, monsieur le juge ? Non ? Attendez, on va en mettre encore. On va en organiser, des spectacles, on va en ramasser de l'argent, on va faire ci, on va faire ça...

Wô ! Minute ! Pas si vite ! Oh, oui, moi comme vous, je crois au pardon, à la réhabilitation. Mais pas au pardon télévisé, à la réhabilitation instantanée. Chaque chose en son temps.

Tout ça est un peu trop vite, un peu trop réglé, un peu trop classé. Un peu trop écrasé. Un peu trop récupéré. Plus tard, les concerts-bénéfice, O.K. ?

Je suggère qu'on commence par le commencement. Qui consiste à regarder en face ces actes très graves qu'il a reconnus. Qu'on les regarde pour ce qu'ils sont, une des pires choses qu'on puisse faire : le viol d'enfants par un homme très riche et très puissant.

Un autre jour, quand le passé sera dit, nous parlerons de l'avenir.

### COURRIEL

Pour joindre Yves Boisvert  
[yves.boisvert@lapresse.ca](mailto:yves.boisvert@lapresse.ca)

## L'UQAM annule la conférence de l'ambassadeur des É.-U.

**UQAM** suite de la page A1

C'est l'Université qui a décidé d'annuler la conférence, a dit Alison Grunder, attachée de presse du consulat. M. Cellucci était quant à lui préparé pour cette rencontre. « Craignait-il pour sa sécurité ? « Il était préparé », a répété Mme Grunder. L'ambassadeur a passé la journée d'hier dans la métropole québécoise, participant à d'autres événements privés.

L'UQAM a refusé de dire si elle avait reçu des menaces précises. « La conférence posait problème en raison de la conjoncture actuelle, a dit M. Valiquette. Certaines politiques du gouvernement des États-Unis ont été moins populaires de ce côté-ci de la frontière, il y a un certain ressentiment dans une partie de la population, et nos étudiants reflètent ça. Comme la conférence était ouverte au public, il aurait aussi pu y avoir des minorités agissantes qui se promènent à Montréal, qui auraient investi la salle. »

Un courriel, transmis notamment par un membre du Parti communiste du Québec, invitait depuis quelques jours les internautes à se rendre à la conférence, qui devait avoir lieu dans une salle de 250 places au sous-sol du pavillon Hubert-Aquin. « Afin de se préparer à empêcher Bush d'entrer au Canada, empêchons Paul Cellucci de parler à Montréal », disait le message. Il y était conseillé de se vêtir proprement pour entrer dans la salle et de poser des questions à l'ambassadeur sur les morts de civils en Irak, l'utilisation d'armes chimiques à Fallouja et la présence d'agents de la CIA au sein du gouvernement canadien.

### L'UQAM ne peut rien promettre pour l'avenir

Les associations étudiantes ont

quant à elles nié être derrière une contestation organisée. « Je ne sais pas ce qui a pu se passer, je ne savais même pas que M. Cellucci donnait une conférence », a dit Julie Lachance, secrétaire à la coordination de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), qui regroupe les étudiants de sciences politiques et de la faculté des sciences humaines de l'UQAM.

« De l'avis de plusieurs étudiants qui s'opposent notamment au bouclier antimissile, M. Cellucci n'était pas le bienvenu, mais il n'y avait pas de manifestation prévue », a ajouté Éric Martin, responsable à l'externe de l'Association des étudiants en lettres, langues et communications. Lui-même avait décidé de se rendre à la conférence pour contester les politiques du gouvernement Bush, avant d'apprendre que l'événement était annulé. « Je pense que l'UQAM a peut-être exagéré la menace et agi de manière plus préventive qu'autre chose », a-t-il dit.

Même à la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM, qui organisait la conférence, on ne semblait pouvoir expliquer la décision de l'Université. « Ce n'est vraiment pas nous qui avons choisi d'annuler la conférence, a indiqué Katia Gagné, adjointe de recherche à la chaire. La décision a été prise par les autorités de l'UQAM. » N'ayant été avisée de l'annulation que mardi soir, la chaire a dû annuler les invitations en catastrophe.

L'UQAM n'a pu s'engager à ce que cela ne se reproduise pas. « On trouve regrettable que cette décision ait dû être prise, mais on ne peut rien garantir, a dit M. Valiquette. Ce qui est sûr, c'est qu'il faut réfléchir là-dessus. »

## La chaîne Dollarama vendue à des Américains

**DOLLARAMA**  
suite de la page A1

« L'acquisition pourrait ne pas être annoncée dès demain (aujourd'hui), a indiqué une source impliquée dans le dossier. Si la transaction se réalise, le président de Dollarama et son équipe vont continuer à diriger la chaîne de magasins. Larry Rossy va en outre demeurer copropriétaire et conserver une part significative, mais minoritaire, des actions de Dollarama. La compagnie ne changera pas de direction. »

Par ailleurs, lorsque l'acquisition sera conclue, Bain Capital et le groupe S. Rossy ne dévoileront pas le prix d'achat, ni les termes de la transaction, font savoir des informateurs américains.

Tout laisse croire que les négociateurs ont déjà terminé leur travail et que c'est au tour des avocats de rédiger les documents juridiques.

Au cours des deux dernières semaines, et particulièrement ces

derniers jours, les avocats de Stikeman Elliott ont créé une dizaine d'entreprises portant différents noms afin de minimiser l'impact fiscal d'une transaction. Selon des documents officiels, le fonds de capital-risque Bain Capital est l'actionnaire d'au moins une de ces compagnies. Dollarama conservera toutefois sa raison sociale après la vente et les clients ne devraient voir aucune différence.

La firme de Boston devient une habituée des transactions canadiennes. Il y a près d'un an, elle s'unissait à la famille Bombardier-Beaudoin et à la Caisse de dépôt et placement du Québec pour acheter de Bombardier la filiale des Produits récréatifs, à Valcourt, qui fabrique notamment les motoneiges Ski-Doo et les motomarine Sea-Doo. Bain Capital a aussi acquis Super Pages, concurrent du groupe Pages Jaunes, au prix de 1 milliard de dollars.

Si Dollarama a commencé très

modestement, la chaîne est devenue le leader de son secteur, avec notamment plus de 60 magasins à Montréal, plus de 50 dans les Maritimes et au moins une centaine en Ontario. Le groupe a aussi essayé dans les régions québécoises. L'expansion dans l'Ouest canadien était qualifiée de plus difficile par Larry Rossy, au cours d'une entrevue à *La Presse Affaires*, l'an dernier, mais le président venait pourtant d'ouvrir son premier Dollarama à Winnipeg.

Aux États-Unis, la clientèle redécouvre les chaînes de magasins vendant des milliers de produits à seulement 1 \$ ; ces magasins affrontent souvent avec succès des géants comme Walmart. Au Canada anglais, la compagnie à capital ouvert Denninghouse exploite aussi un réseau de quelque 350 magasins, mais il s'agit de franchises, contrairement aux Dollarama, qui sont propriété exclusive du groupe S. Rossy.

Avec la collaboration de Francis Vaillès

LA PRESSE

AFFAIRES

L'ESSENTIEL.



Tous les jours dans **LA PRESSE**

NOUVELLE-FRANCE

L'AVENTURE D'UN FILM

LE MAKING OF

CE SOIR 19 H



Un réseau  COGECO

 BELL

**RIMA ELKOURI** > LA VIE LA VILLE  
 rima.elkouri@lapresse.ca

# La mouche

Et le statut de l'homme, lui? demandait la semaine dernière mon collègue Yves Boisvert, commentant le dernier avis du Conseil du statut de la femme sur l'égalité des sexes. Je me suis presque étouffée dans mon café en lisant sa tirade sur les «âneries» du CSF dont il réclame l'abolition. Quelle mouche a donc piqué mon ami Yves? me suis-je demandé.

Puis, j'ai vu et lu la mouche en question. C'est une mouche féministe qui met parfois de gros sabots. Elle fait 174 pages. Elle s'appelle *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Pour ceux qui ont du mal avec la conciliation lecture-famille, je me permets de résumer brièvement la chose. Le CSF s'est vu confier le mandat de définir un concept d'égalité applicable à la société québécoise et de proposer au gouvernement des orientations qui serviraient de base à une nouvelle politique d'égalité. Le tout devra être discuté en commission parlementaire au mois de janvier.

Après 40 ans de luttes féministes qui ont fait du Québec l'une des sociétés les plus égalitaires, que peuvent bien encore vouloir les femmes? Le défi consiste à passer de l'égalité de droit à l'égalité de fait, dit le CSF. Comment y arriver? Une des réponses, dit-on, consiste à «interpeller les hommes et à partager ce projet avec eux».

L'idée est bonne. Elle est même essentielle si le CSF veut demeurer pertinent et intéresser non seulement les hommes, mais aussi les jeunes femmes qui ne se reconnaissent pas toujours dans le discours de leurs aînées. L'idée est bonne, donc. Mais il y a la manière. Et sur ce point, je suis d'accord avec mon collègue piqué

par la mouche féministe. Même si le CSF a tenté de faire un effort, le résultat est loin d'être convaincant. L'avis, dont le point de mire est pourtant l'égalité, est rédigé comme si les femmes avaient le monopole de la vertu. La soidisant «main tendue» aux hommes est quelque peu condescendante.

On propose, par exemple, d'encourager les jeunes hommes à une sexualité responsable. Et les jeunes femmes, alors? On n'en souffle pas un mot.

Je suis d'accord aussi pour dire que l'avis est truffé de quelques insignifiances. Quand le CSF propose par exemple d'offrir aux garçons des programmes leur permettant d'apprendre à s'acquitter des tâches domestiques, moi aussi, je sursaute. À quand les cours pour inciter les filles à sortir les poubelles? De toute évidence, on confond ici le rôle des parents et celui de l'État. On confond les combats collectifs et les combats individuels.

Je suis encore d'accord avec toi, Yves, pour dire que l'avis excelle dans le voeu pieux. On s'entend tous sur le fait que l'objectif à atteindre est l'égalité. Mais encore? On aurait souhaité que le CSF aille plus loin dans ses recommandations. Qu'on compare, par exemple, le Québec aux sociétés scandinaves qui, dit-on, font mieux en matière d'égalité. Qu'on compare et qu'on s'en inspire.

Mais pour le reste, c'est-à-dire pour l'essentiel, non, je ne suis pas d'accord. «Je ne suis pas un anti-féministe revanchard et ne ressens pas le moindre inconfort face au patriarcat. Quel patriarcat, au fait?» demandes-tu, étonné qu'on puisse encore parler en ces termes poussiéreux en 2004.

C'est vrai, il est loin le temps où les femmes n'avaient pas le droit de



salaires persistents entre hommes et femmes. Il reste que c'est à elles que revient le plus souvent le fardeau de la conciliation travail-famille. Il reste que la pauvreté les touche encore plus que les hommes.

Et les hommes en détresse, alors? C'est vrai, il y a aussi des pères en difficulté, des hommes pauvres et des papas fatigués. Je connais même un excellent chroniqueur, père de trois garçons, qui, à cause de la dure conciliation chronique-famille, pique parfois un petit somme improvisé le vendredi après-midi, devant son bureau.

On ne saurait nier ces problèmes sous prétexte que seules les femmes sont de «vraies» victimes. Tu trouves dangereux la victimisation à outrance et le discours souvent dogmatique de la vieille garde féministe. Moi aussi. Mais je trouve encore plus dangereuse cette illusion qu'en matière de lutte pour l'égalité, tout est réglé. Je trouve dangereuse cette analyse symétrique des problèmes des hommes et des femmes qui nous fait oublier que notre société, malgré ses avancées, reste marquée par une discrimination systémique et l'empreinte des rôles traditionnels. Je trouve encore plus dangereux ce nouveau mythe voulant que les femmes soient aujourd'hui les privilégiées de la société.

Cela dit, c'est promis, Yves, le jour où l'État, dans sa bienveillante lutte pour l'égalité, voudra enrôler nos garçons dans des programmes d'époussetage obligatoire, je sors ma tapette à mouches.

## APARTÉ

0,9%

Proportion de femmes élues à l'Assemblée nationale du Québec en 1970 (en fait, une seule femme se retrouvait à l'époque à la fois députée et ministre).

30%

Proportion de femmes élues à l'Assemblée nationale du Québec en 2003.

71%

Des employés rémunérés au salaire minimum étaient, en 2001, des femmes.

Source : *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Conseil du statut de la femme, 2004.

**FLOWING LINES**  
 par KAUFMANN de Suisse

Bague en diamants pour partager votre plaisir. Différents modèles disponibles à partir de 1 600 \$.

*Célébrons 50 ans*

**KAUFMANN de SUISSE**  
 JOAILLIERS EXCLUSIFS DEPUIS 1954

MONTRÉAL 2195 CRÉSCENT (514) 848-0595  
 NEW YORK, NY 785, MADISON AVE, (212)-249-5700  
 PALM BEACH, FL 210 WORTH AVE (800) 832-2808  
 www.kaufmandesuisse.com

*Les plus beaux manteaux «Shearling» au monde*

Agneau Reversé Peaux légères de merinos espagnol

Qualité et sélection pour elle et lui

DIRECTEMENT DU FABRICANT

Lundi au vendredi de 12 h 30 à 16 h 30  
 Sam. de 9 h 30 à 15 h 30

**Robert Arnold**  
 9250, av. du Parc (angle Chabanel) Local 450  
 Tél.: (514) 387-5495  
 3261557 3273284

Clifford Michael DESIGN NEW YORK

**Solde** Prix réduits jusqu'à 30% Ces prix sont garantis pour dix jours

Recommandé par **Le Consommateur Averti Montréal**

Duvets	Housses de duvet	Oreillers
<b>Canard blanc</b> le plus abordable Simple 59\$ 44 on Double 79\$ 56 Queen 89\$ 64 King 99\$ 72	<b>Poly-coton</b> 200 fils au p.c. bonne qualité à prix abordable Simple 55\$ Double 65\$ Queen 80\$ King 75\$	<b>Oreiller en plumes</b> abordables Simple 15\$ Double 18\$ Queen 25\$ Euro 30\$
<b>Duvet de canard</b> quatre saisons garantie de 15 ans Simple 119\$ 23 on Double 149\$ 29 Queen 159\$ 35 King 179\$ 40	<b>Colon 100%</b> 200 fils au p.c. le confort du coton Simple 60\$ Double 75\$ Queen 80\$ King 95\$	<b>Oreiller en duvet et plumes</b> un favori Simple 30\$ Double 39\$ Queen 49\$ Euro 65\$
<b>Duvet d'oié</b> quatre saisons pour chambre chauffée garantie de 15 ans Simple 149\$ 20 on Double 179\$ 25 Queen 209\$ 30 King 259\$ 35	<b>Colon 100%</b> 290 fils au p.c. pour le meilleur confort Simple 79\$ Double 89\$ Queen 99\$ King 118\$	<b>Oreiller en duvet d'oié</b> le plus luxueux Simple 55\$ Double 65\$ Queen 75\$ Euro 109\$
<b>Duvet d'oié</b> trois saisons pour chambre fraîche garantie de 15 ans Simple 189\$ 30 on Double 229\$ 39 Queen 249\$ 42 King 289\$ 50	<b>Draps</b> Polycoton à partir de 20\$ 100% Coton à partir de 25\$	<b>Lits-de-plumes</b> Lit de plumes léger pour le confort Simple 89\$ Double 110\$ Queen 125\$ King 155\$
<b>Duvet d'oié</b> Ultra pour une chambre froide garantie de 15 ans Simple 219\$ 40 on Double 269\$ 50 Queen 299\$ 55 King 345\$ 65	<b>Futons</b> Plusieurs Futons à partir de 105\$ Bases à partir de 89\$ Housses de futon à partir de 39\$	<b>Sofas Lits Rideaux</b>
<b>Literie anti-allergène</b> protection anti-acarienne à partir de 27\$	10 av. des Pins, ouest, Montréal, 287-9276 mar - ven 11 - 6 sam 11 - 5 dim, lun fermé	<b>ungava</b>

**IL EST GRAND TEMPS DE POSER VOS PNEUS D'HIVER.**

**99,99 \$**  
 Rég: 149,99 \$

**SALOMON**  
**Bottes d'hiver Snowdrift Salomon**  
 Exclusivité La Cordée.  
 Bottes isolées multi-activités.  
 Cote de confort -10°C.  
 Membrane Climadry imperméable.  
 Hommes et femmes.

**LA CORDEE**  
 www.lacordee.com

2159, rue Ste-Catherine E.  
 2777, boul. St-Martin O.  
 514.524.1106

**GÉNÉREUX DE NATURE**

Promotion en vigueur jusqu'au 21 novembre ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Le produit peut différer du modèle illustré.

# En colère, les remorqueurs manifestent

NICOLAS BÉRUBÉ

Après qu'un cortège d'environ 150 remorqueuses eut perturbé la circulation hier matin de l'autoroute Décarie et du Vieux-Montréal, le comité exécutif de la Ville de Montréal a décidé de reporter de deux semaines sa décision sur la déréglementation de l'industrie du remorquage.

Le président de l'Association des professionnels du dépannage du Québec, Réjean Breton, a tenu à s'excuser hier pour les bouchons de circulation causés par les remorqueuses qui se rendaient à l'hôtel de ville. « On voulait sensibiliser les élus, mais malheureusement, il y a eu un impact sur la circulation », a-t-il dit.

Les remorqueurs demandent aux élus de ne pas modifier le règlement actuellement en vigueur, qui interdit aux chauffeurs de taxi de faire le survoltage d'une voiture. La Ville songe à modifier le règlement afin de faire une distinction entre « dépannage » et « remorquage », ce qui pourrait permettre aux chauffeurs de taxi de pratiquer le survoltage.

Hier, la Ville a préféré reporter sa décision, conviant les représentants de l'industrie du dépannage et du Bureau du taxi à une autre rencontre dans deux semaines. Georges Bossé, responsable du dossier du remorquage et de la sécurité publique au comité exécutif, a affirmé que toutes les options étaient sur la table. « La décision n'est pas encore prise », a-t-il dit.

Selon M. Breton, la déréglementation entraînerait une perte de revenus considérable pour les remorqueurs. « L'hiver, un remorqueur fait 40 % de son chiffre d'affaires avec des survoltages. De plus, nos membres émettent des reçus, ce qui n'est pas toujours le cas avec les chauffeurs de taxi. Si le survoltage devait briser votre ordinateur de



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

Les remorqueurs demandent aux élus de ne pas modifier le règlement actuellement en vigueur, qui interdit aux chauffeurs de taxi de faire le survoltage d'une voiture.

bord, nous n'auriez pas de recours contre un chauffeur de taxi, que vous ne pourriez pas retracer. »

Adopté l'an dernier, le règlement sur le remorquage avait fait rager bien des automobilistes lors des

grands froids de l'hiver, quand les batteries gèlent et les dépanneuses se font rares. La Ville avait d'ail-

leurs décidé de suspendre l'application du règlement pour les mois de février et mars.

## Les élus des villes défusionnées « frustrés » par Québec

# Le conseil d'agglomération jugé « invivable »

KARIM BENESEAIEH

La nouvelle créature du gouvernement Charest, le conseil d'agglomération qui regroupera les 16 villes de l'île de Montréal, est « antidémocratique », « exagérément compliquée » et engendrera des disputes sans fin.

C'est du moins l'avertissement lancé hier par des élus des villes défusionnées, celles qui ont quitté Montréal le 20 juin dernier et se sont vues intégrées dans une struc-

ture dont le contrôle leur échappe complètement. En vertu de la loi 75 déposée la semaine dernière, c'est la Ville de Montréal qui aura la mainmise sur le conseil d'agglomération, dont elle contrôle 87,5 % des voix. Les 15 autres municipalités se partagent le reste, soit 12,5 %, en fonction de leur population.

« Nous avons été surpris et très déçus qu'aucune de nos recommandations n'ait été incorporée, a déclaré Karin Marks, mairesse de

Westmount et présidente du Comité des villes à reconstituer. Le modèle (du conseil d'agglomération) ne marchera pas, ni pour la ville-centre ni pour les villes autour. »

Réunis dans un superbe édifice centenaire de Westmount, le Victoria Hall, les élus ont tiré à boulets rouges pendant près d'une heure sur le projet de loi 75, qui devrait être adopté d'ici la fin de session parlementaire. Même si M<sup>me</sup> Marks a reconnu que les villes reconstituées auront plus de pouvoirs que

les arrondissements actuels, elle a soutenu que le gouvernement Charest n'avait pas respecté ses promesses.

« On perd complètement le droit de gérance. Il n'y aura pas un seul succès, c'est invivable pour nous et pour Montréal. Il y aura une bureaucratie énorme. »

### Une centaine de recommandations

Le comité présidé par M<sup>me</sup> Marks a élaboré près d'une centaine de recommandations de décentralisation, contenues dans un document de 20 pages remis aux journalistes et touchant pratiquement tous les domaines de la vie municipale, des cours de justice au déneigement en passant par les réseaux d'eau. De vive voix, les politiciens ont insisté sur quatre points : la tenue d'élections au printemps 2005, l'ajout des maires d'arrondissement sur le conseil d'agglomération, un partage plus équitable de diverses responsabilités comme les incendies, la voirie et les routes, et l'accès à

des sources de financement comme les contraventions et les amendes.

Même une des nouveautés censées être favorable aux villes reconstituées, la possibilité d'appeler auprès du ministre, n'a pas trouvé grâce aux yeux du comité. « Cela supprime le rôle des élus, alourdit le processus et déclenche plusieurs chicanes, prévient la mairesse de Westmount. Il vaudrait mieux créer des structures démocratiques dès le début. »

Toutes ces demandes ont un point commun : retirer des mains du conseil d'agglomération contrôlé par Montréal un large éventail de responsabilités jugées locales. « Nous sommes frustrés, laisse tomber Bill McMurchie, maire de Pointe-Claire. Les gouvernements précédent et actuel sont convaincus que la solution réside en une ville de Montréal plus grande et bureaucratique. Nos citoyens ne sont pas contents de la manière dont les libéraux ont traité ce dossier. »

Le BMW X3 avec xDrive

www.bmw.ca/xDrive  
1 800 667-6679



Le plaisir de conduire.™

TRACTION | RENDEMENT  
maximale | maximal

xDrive

Le BMW X3 avec xDrive. Une traction intégrale comme jamais vous ne l'auriez cru possible.

© 2004 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW et « Le plaisir de conduire » sont des marques déposées.



## ACTUALITÉS

# Motion pour souligner les 35 ans de l'UQAM

Une motion soulignant le 35<sup>e</sup> anniversaire de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a été adoptée hier à l'Assemblée nationale, en présence du recteur Roch Denis. La contribution importante de l'institution « au développement non seulement de Montréal, mais de l'ensemble du Québec » a été soulignée par les députés Jacques Chagnon et André Boulerice, qui comptent tous deux des pavillons dans leur circonscription. Créée le 9 avril 1969 par le gouvernement québécois, à la suite du rapport Parent, l'UQAM accueillait 3000 étudiants lors de son ouverture et louait des locaux dans une douzaine d'édifices. Trente-cinq ans plus tard, l'université du centre-ville est fréquentée par 42 300 étudiants et est propriétaire de 24 pavillons.

Marie Allard

## L'Exclusive 8 de Dynastar à 299\$



- rayon de 14m @ 150cm
- noyau "Multicell"
- double plate forme "Autodrive W"
- Construction en Sandwich
- ensemble skis et fixations 25% plus léger

seulement chez  
**OBERSON SPORTS**

1355 Boul. des Laurentides LAVAL  
8025 Boul. Taschereau BROSSARD

## Fermures d'écoles à Laval

# Les parents aux aguets, la Commission scolaire à ses calculs

MARIE ALLARD

Après avoir annoncé la fermeture de 12 écoles, la Commission scolaire de Laval (CSDL) est prête à en garder quelques-unes ouvertes, quitte à faire des jaloux. « Nous envisageons de ne pas agir dans les milieux où la fermeture prévue de certaines écoles ne fait pas consensus », a indiqué hier en conférence de presse Francine Charbonneau, présidente de la CSDL.

Le nombre d'établissements qui échapperont au couperet ne sera connu que le 8 décembre. « Nous ne croyons pas qu'il est possible de tous les garder ouverts, à moins de recevoir demain matin un chèque du ministère de l'Éducation (MEQ) », a averti M<sup>me</sup> Charbonneau. Aux prises avec une baisse de 730 élèves au primaire cette année, la CSDL dit être dans une situation financière précaire.

Cette position va à l'encontre du mot d'ordre donné par la Fédération des commissions scolaires (FCSQ), qui recommande de stopper toutes les fermetures d'écoles.

« Il nous apparaît sage d'arrêter tous les processus pour attendre de voir ce que le prochain budget gouvernemental nous réserve et pour mener des réflexions élargies avec les communautés », a expliqué André Caron, président de la FCSQ.

Les cinq députés de l'île Jésus, ainsi que le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL), ont également exprimé leur désaccord.

« Nous sommes sceptiques, a dit Christian St-Louis, président du SERL. Il y a déjà de 600 à 1000 groupes en dépassement du nombre maximum d'élèves permis par classe à Laval et nous craignons que la situation ne soit pire avec les fermetures d'écoles. »

Déçus de ne pas avoir obtenu le moratoire qu'ils espéraient, les parents des 12 écoles visées se sont réunis hier soir dans le but de former un front commun.

« Nous sommes inquiets, a indiqué Pascale Desrochers, vice-présidente du conseil d'établissement de l'école Saint-Julien, de Pont-Viau. Nous avons peur qu'on ne ferme pas les écoles spéciales parce que c'est plus touchy, mais qu'on s'attaque aux écoles de quartier. Nous allons être aux aguets. »

Gérald Gauthier, président du conseil d'établissement de l'école alternative l'Envol, était lui aussi fâché.

« La CSDL ne nous éclaire en rien, c'est la confusion dans l'anarchie, s'est-il plaint. Une chose est sûre : nous avons un mégaconsensus contre la fermeture de nos écoles. » Au total, la CSDL a reçu 200 avis sur les fermetures et changements de vocation d'écoles lavalloises.

# Vive contestation des professeurs et élèves de l'école Pierre-Dupuy

MARIE ALLARD

Résolus à sauver leur établissement de la fermeture, les professeurs de l'école secondaire Pierre-Dupuy vont manifester contre le projet de pensionnat public proposé par la Commission scolaire de Montréal (CSDM). « Nous allons nous rendre au conseil des commissaires mercredi prochain pour dénoncer ce projet farfelu, a dit à La Presse Catherine Renaud, déléguée syndicale de Pierre-Dupuy. Il va y avoir des parents, des élèves, la fanfare de l'école et les cheerleaders pour s'assurer qu'on fasse du bruit. »

Le plan triennal de la CSDM, qui doit être

adopté le 22 décembre, prévoit la transformation de l'école de la rue Ontario en gros centre de formation professionnelle, en juillet 2006. Les élèves de Pierre-Dupuy seront alors dirigés soit vers un nouveau pensionnat public réservé aux 10 à 15 ans, soit vers l'école Jeanne-Mance, du Plateau Mont-Royal.

« Nous sommes clairement en désaccord avec ces suggestions, qui vont aggraver un taux de décrochage qui est déjà de 15 à 20 % en secondaire quatre et cinq, a dénoncé M<sup>me</sup> Renaud. Nous croyons qu'au lieu de dépenser pour ouvrir un pensionnat, il vaudrait mieux investir pour que Pierre-Dupuy

devienne une école modèle pour les quartiers défavorisés. »

Paul Trottier, vice-président de la CSDM et commissaire des Faubourgs, a pris note de l'opposition des enseignants.

« Nous ne sommes pas des gens fermés, a-t-il indiqué. Il reste qu'on ne peut pas faire comme si les problèmes n'existaient pas. Quand on dit que les écoles du quartier sont à moitié vides, on ne plaisante pas. Quand on dit que la majorité des jeunes vont vers d'autres écoles que Pierre-Dupuy, ce n'est pas pour rire. On s'attend à autre chose des enseignants que de la dénonciation. »



LA VOLVO XC90 AWD



LA VOLVO S80 AWD



LA VOLVO XC70 AWD



LA VOLVO S60 AWD



LA VOLVO V70 AWD



LA VOLVO V50 T5 AWD



LA VOLVO S40 T5 AWD

VOLVO AWD À PARTIR DE

# 498 \$\*

PAR MOIS. 39 MOIS.

LES VOLVO 2005 SONT ARRIVÉES.

## LES ROUTES N'ONT QU'À BIEN SE TENIR.

CHAQUE VOLVO 2005 PEUT ÊTRE ÉQUIPÉE DU SYSTÈME DE TRACTION INTÉGRALE CONTRÔLÉE ÉLECTRONIQUEMENT LE PLUS INTELLIGENT SUR LE MARCHÉ. QUE VOUS SOYEZ AU VOLANT DU VUS XC90, DÉJÀ PRIMÉ, DE LA ROBUSTE XC70 CROSS COUNTRY OU ENCORE DES TOUTES NOUVELLES BERLINE SPORT S40 ET FAMILIALE V50 EN PASSANT PAR LA PUISSANTE S60 ET LA LUXUEUSE S80, LES ROUTES N'ONT QU'À BIEN SE TENIR AVEC LES VOLVO 2005. MAINTENANT VOUS POUVEZ ROULER EN VOLVO AWD À PARTIR DE SEULEMENT 498 \$\* PAR MOIS. RENDEZ VISITE À UN CONCESSIONNAIRE DU GRAND MONTRÉAL POUR UN ESSAI ROUTIER.



**VOLVO**  
pour la vie

**AUTOMOBILES CHICOINE INC.**  
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe  
(450) 771-2305  
www.volvochicoine.com

**VOLVO POINTE-CLAIRE**  
15, Auto Plaza, Pointe-Claire  
(514) 630-3666  
www.volvo-pointeclaire.com

**FRANKE VOLVO**  
180, rue Principale  
Sainte-Agathe (819) 326-4775  
www.frankevolvo.com

**UPTOWN VOLVO**  
4900, rue Paré, Montréal  
(514) 737-6666  
www.uptown-volvo.com

**VOLVO DE BROSSARD**  
9405, boul. Taschereau  
Brossard (450) 659-6688  
www.volvobrossard.net

**VOLVO LAVAL**  
2350, boul. Chomedey  
Laval (450) 682-3336  
www.volvelaval.com

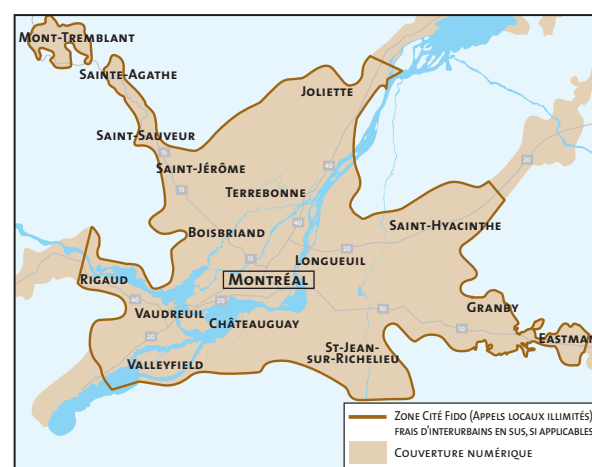
**JOHN SCOTTI AUTO LTÉE**  
4315, boul. Métropolitain Est  
Saint-Léonard (514) 725-9394  
www.johnscottivolvo.com

\*Le PDSF pour une Volvo S40 T5 AWD/V50 T5 AWD/S60 AWD/V70 2.5T AWD/XC70/XC90/S80 AWD 2005 est de 37 495 \$/38 995 \$/43 495 \$/44 995 \$/46 495 \$/49 995 \$/54 995 \$. Offre temporaire faite par l'intermédiaire des concessionnaires Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation de crédit. Exemple de crédit-bail pour une S40 T5 AWD/V50 T5 AWD/S60 AWD/V70 2.5T AWD/XC70/XC90/S80 AWD 2005 (Frais de transport et de livraison de 1 275 \$ inclus) : 497,82 \$/517,91 \$/497,78 \$/497,78 \$/497,78 \$/497,78 \$/647,97 \$/697,90 \$ par mois, terme de 39 mois, acompte de 1 820 \$/1 500 \$/4 120 \$/4 860 \$/2 220 \$/1 700 \$/7 410 \$. Le coût total de location est de 19 414,98 \$/20 198,49 \$/19 413,42 \$/19 417,71 \$/23 312,25 \$/25 270,83 \$/27 218,10 \$. Prix d'achat à l'échéance du bail 21 103,50 \$/22 327,20 \$/25 290,90 \$/26 145,90 \$/27 948,30 \$/30 522,00 \$/26 258,90 \$. Le prix peut varier en fonction de l'équipement ajouté. Pour la S40 T5 AWD/V50 T5 AWD, le premier paiement mensuel est dû au début à la livraison. Pour une durée limitée, le dépôt de garantie n'est pas requis. Pour la S60 AWD/V70 2.5T AWD/XC70/XC90/S80 AWD, le premier paiement mensuel et le dépôt de garantie de 600 \$/600 \$/700 \$/750 \$/800 \$ sont dus au début à la livraison. Kilométrage limité à 60 000 km pour la durée du crédit-bail (frais de 0,16 \$ par kilomètre excédentaire). Taux annuel : 3,8 %/3,8 %/3,8 %/3,8 %/4,8 %/4,8 %/3,8 %. Taxes, immatriculation, assurance, inscription au RDPRM et frais d'administration en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre. L'offre s'achève le 31 décembre 2004. Tous les détails chez votre concessionnaire Volvo. ©2004 Automobiles Volvo du Canada Ltée. \* Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par Automobiles Volvo du Canada Ltée. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site www.volvocanada.com.

# Votre téléphone résidentiel devient mobile.

Découvrez l'approche tout à fait nouvelle de Cité Fido<sup>MC</sup> qui vous offre les appels locaux illimités, en tout temps, dans la grande région de Montréal, pour seulement 45 \$ par mois.

Ce n'est pas tout. Les tarifs interurbains, ainsi que les services de Messagerie vocale et d'Afficheur, peuvent être aussi abordables, sinon plus, que ceux de votre service résidentiel actuel. Mieux encore : contrairement à votre service résidentiel, Cité Fido est aussi mobile que vous pouvez l'être.



Appels locaux illimités

**45 \$** par mois

Frais d'accès au réseau de 6,95 \$ compris



Un large éventail d'appareils dont le Motorola V400.

**Cité** | **fido**

Service résidentiel et mobile<sup>MC</sup>

Pour vous abonner, faites le **1 888 481-FIDO** ou visitez **citefido.ca**. Pour mettre nos prix à l'épreuve, visitez **duelfido.ca**.

Les appels locaux sont illimités dans la zone Cité. Des frais d'interurbain peuvent s'appliquer dans la zone Cité. Des frais de gestion de 50 \$ s'appliquent à l'activation. Des frais de 25 \$ par mois pour le service d'appel d'urgence 911 s'appliquent. Sujet à la Politique d'utilisation équitable de Fido. Détails en magasin. Cité Fido et la signature Cité Fido, Service résidentiel et mobile, sont des marques de commerce de Microcell Solutions Inc.

**fido** **LES MAGASINS**

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère

- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno
- Les Galeries d'Anjou
- Centre Eaton
- Galeries des Sources
- Galeries Rive Nord
- Place Vertu

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



## ACTUALITÉS

# Le CHUM souhaite réunir l'hôpital universitaire et les sciences de la santé

PASCALE BRETON

Le CHUM voit d'un bon oeil que des facultés des sciences de la santé de l'Université de Montréal s'installent sur le même emplacement que le futur hôpital universitaire.

C'est ce qu'a indiqué hier le président du conseil d'administration du CHUM, M<sup>re</sup> Patrick Molinari, qui prenait la parole publiquement pour la première fois sur le dossier du CHUM 2010 depuis qu'un nouveau lieu de construction est envisagé, dans la gare de triage du Canadien Pacifique, à Outremont.

« Le conseil d'administration a résolument reconnu qu'il existait un avantage réel à mettre en commun d'une part les facultés de l'université dédiées à l'enseignement et, de l'autre, les nôtres dédiées en premier lieu à la prestation de soins, et qu'il y

avait là des avantages », a-t-il déclaré.

M. Molinari refuse toutefois de prendre position en faveur de l'un ou l'autre des emplacements tant que les études de faisabilité en cours concernant la gare de triage ne sont pas achevées. Au total, elles devraient coûter 350 000 \$ au comité de planification du CHUM 2010.

Inquiète du nouveau projet qui vient brouiller les cartes et, surtout, des délais potentiels qu'il encourt, une coalition regroupant une quarantaine d'organismes de Montréal s'était mobilisée publiquement quelques heures plus tôt, pressant le ministre Philippe Couillard de confirmer la construction du CHUM 2010 sur les terrains actuels de l'hôpital Saint-Luc, comme c'était prévu.

En juin dernier, le gouvernement a en effet donné son aval à la construction du nouvel hôpital au 1000, Saint-Denis, se rangeant derrière les recommandations de la

commission Mulrone-Johnson.

Les études préliminaires menées par le comité de planification du CHUM 2010 viennent d'ailleurs d'être terminées pour l'emplacement de l'hôpital Saint-Luc, a fait savoir M. Molinari hier.

« Il est tout à fait possible d'aménager, sur le site qui à l'origine avait été choisi par le gouvernement, un établissement hospitalo-universitaire de la taille que nous souhaitons depuis le début (700 lits) et que tous nos partenaires souhaitent aussi. »

Soutenu par des donateurs et hommes d'affaires influents, le projet piloté par le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, suscite cependant suffisamment d'intérêt pour que le gouvernement donne le mandat à l'ancien premier ministre Daniel Johnson de se pencher sur le dossier. Il doit rendre ses recommandations d'ici quelques semaines.

En plus de la construction du nou-

veau CHUM, le projet du recteur prévoit aussi le déménagement de certaines facultés des sciences de la santé, dont celle de médecine, afin d'y créer une véritable technopole.

M. Lacroix a présenté son projet au conseil d'administration du CHUM lors d'une séance à huis clos le 29 juin dernier, mais son existence commence à peine à être connue dans la population.

Les tractations en cours suscitent les craintes de la coalition d'organismes qui vient d'être mise sur pied et qui réunit notamment la Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent, la Table pour l'aménagement du Centre-Sud, le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) ainsi que le conseiller municipal Robert Laramée.

La coalition craint que la construction du CHUM à Outremont ne réponde plus adéquatement aux besoins de la population actuellement

desservie par l'établissement de santé et qu'il soit difficile d'y avoir accès. « Il y a une apparence de magouille politique et financière », a indiqué hier le porte-parole de la CSN, Arthur Sandborn, s'interrogeant sur ce nouveau projet.

En outre, il risque d'y avoir encore de nouveaux délais. Tant que le lieu de construction n'est pas choisi, le directeur général du CHUM, le Dr Denis Roy, a d'ailleurs reconnu qu'il pourrait y avoir certains délais, particulièrement en ce qui a trait aux travaux que le CHUM et le Centre universitaire de santé McGill doivent mener en complémentarité.

« Il n'y a pas de travaux significatifs qui vont commencer tant que des progrès significatifs et sérieux ne seront pas évidents aux yeux du ministre Couillard et du gouvernement pour que le terme *modernisation de la médecine académique* ait la valeur qu'on veut lui donner. »

## Transport en commun : hausse des tarifs à Laval

BRUNO BISSON

Les Lavallois vont devoir payer 2 \$ de plus pour leur carte d'autobus mensuelle en vertu du budget 2005 adopté hier par la Société de transport de Laval (STL), et qui prévoit une augmentation des tarifs de 2,6 %, en moyenne, à partir de janvier prochain.

La carte mensuelle (CAL) de la STL passera ainsi de 64 \$ à 66 \$, tandis que le prix d'un billet unique augmentera de 2,85 \$ à 2,95 \$. Les titres de transport à tarif réduit pour les personnes âgées et pour les étudiants de moins de 18 ans subiront aussi des hausses de 1 \$ pour la carte mensuelle, qui passera ainsi à 39,50 \$, et de 5 cents pour un ticket unique, qui coûtera 1,75 \$, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Après l'Agence métropolitaine de

transport (AMT), qui a augmenté de plus de 4 % les tarifs de ses trains de banlieue, la semaine dernière, la STL est la première des grandes sociétés de transport public du Québec à présenter son budget d'exploitation ainsi qu'une nouvelle grille tarifaire pour 2005.

Au cours des prochaines semaines, plusieurs sociétés de transport devraient imiter la STL et annoncer des hausses de tarifs pour l'an prochain, après une année difficile pour le transport collectif. Pour la première fois en neuf ans, les réseaux combinés de transport en commun de la métropole vont enregistrer une baisse de fréquentation de 1,8 million de déplacements en métro, en autobus et en train de banlieue, cette année, au moment même où sévit une crise financière majeure qui menace de

plus en plus les services aux usagers.

Le président de la STL, Jean-Jacques Beldié, n'a d'ailleurs pas manqué de prendre le gouvernement du Québec à partie, hier, pour son immobilisme absolu dans le dossier du cadre de financement des sociétés de transport, qui ne disposent d'aucune autre source de revenus que les usagers et les municipalités.

« Pendant que le gouvernement du Québec continue de fuir ses responsabilités, a-t-il déclaré, les élus de Laval ont bien compris le rôle majeur que doit jouer une société de transport dans la grande région métropolitaine », en acceptant d'augmenter encore une fois la contribution financière de la Ville de Laval au budget de la STL.

Ainsi, l'an prochain, le budget de


la STL s'élèvera à un peu plus de 81 millions de dollars, en hausse de 1,4 % par rapport à cette année. De cette somme, 45 millions proviendront de la Ville de Laval. La municipalité financera donc directement les services de transport collectif sur son territoire à hauteur de 55 %, ce qui représente, de loin, la plus importante contribution municipale aux services de transport collectif locaux au Québec.

Selon des données de fréquentation rendues publiques la semaine dernière, la STL devrait subir en 2004 une perte de 58 000 déplacements, par rapport à l'an dernier, ce qui représente une baisse de fréquentation de 0,3 % pour la société. Il s'agit d'une perte nette de clientèle beaucoup moins importante que celle qui était prévue en septembre, alors qu'on estimait




que la STL perdrait 1,7 % de sa clientèle totale, soit 319 000 déplacements de moins qu'en 2003.


Selon le directeur communications et marketing de la société, Marc Laforge, cette baisse de la clientèle devrait s'avérer beaucoup moins importante que prévue en raison de la vigueur de l'affluence depuis septembre. M. Laforge a même émis l'hypothèse que le « déficit » actuel de 58 000 déplacements se résorberait d'ici la fin de 2004, permettant à la société de conclure l'année par une « croissance zéro ».

La STL souhaite, l'an prochain, augmenter sa fréquentation d'environ 2 %, ce qui pourrait s'avérer difficile dans un contexte d'augmentation de tarifs et de stagnation de la clientèle, observée cette année dans la métropole pour la première fois en presque 10 ans.



encore plus



**achat-choc**

**49<sup>99</sup>**

**Tricots en soie et cachemire**

Mélange 85 % soie et 15 % cachemire..  
Tailles courantes et petites.  
Prix de comparaison 98 \$.  
Grandes tailles 54,99 \$.

**NYGÅRD**  
Collection

## Échangeur des Pins : les travaux débiteront d'ici un mois

Les travaux préparatoires pour la démolition de l'échangeur des Pins commenceront d'ici un mois dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Le comité exécutif de la Ville de Montréal a approuvé hier une dépense de 1,2 million pour réaliser des aménagements pour le réseau électrique en vue de la démo-

lition. La Ville prévoit raser l'échangeur au printemps 2005 et terminer la construction d'un nouveau carrefour en 2006. L'actuel enchevêtrement autoroutier sera donc remplacé par trois intersections distinctes, ce qui rétablira une continuité entre les quartiers et le parc du Mont-Royal.



**Envoyez-le en toute sécurité!**

**Pour les Fêtes, un cadeau spécial mérite un emballage spécial.**

Chez Postes Canada, nous pouvons combler tous vos besoins en matière d'emballage grâce à une vaste sélection de produits et d'accessoires d'emballage robustes... ainsi que des emballages des Fêtes qui peuvent aller directement sous le sapin!

Simplifiez vos envois! Que vous expédiez un envoi en ville, à l'autre bout du pays ou ailleurs au monde, nous avons toute une gamme de solutions d'envoi rapides. Choisissez celle qui correspond à votre délai et à votre budget.

**POSTES CANADA TRANSMET LA JOIE DES FÊTES™**  
www.postescanada.ca/letempsdesfetes  
Service à la clientèle: 1 800 267-1177  
(Du lundi au vendredi, de 8h à 18h)

### Solutions d'emballage



Boîtes d'expédition de carton kraft 2<sup>99</sup>\$ - 3<sup>99</sup>\$  
Boîtes d'expédition blanches 3<sup>29</sup>\$ - 5<sup>99</sup>\$



Enveloppes à bulles 0<sup>99</sup>\$ - 1<sup>99</sup>\$



**NOUVEAU!**  
Emballage des Fêtes 2<sup>99</sup>\$ - 4<sup>99</sup>\$

\* L'information ci-dessus est sujette à modification sans préavis. Offerts dans tous les bureaux de poste participants.

POSTES CANADA POST  
De partout... jusqu'à vous

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions: Liz Claiborne Home, Home Studio, offres spéciales de la direction, articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat offerts. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

**Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc.**  
Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler votre achat dans les magasins de la famille Hbc.

EN BREF

Vote de grève à l'usine Kruger

Pendant que la région de la Mauricie retient son souffle dans le dossier de l'Aluminerie de Bécancour, voilà que l'usine Kruger de Trois-Rivières pourrait aussi être frappée par un conflit de travail alors que des votes de grève auront lieu aujourd'hui et demain chez deux des quatre sections locales (sections des papetiers, des constables-pompiers, des employés de bureau et des employés de métier et d'opération). La convention collective échue depuis le 30 avril dernier.

Le Nouvelliste

Ottawa sommé d'aider l'industrie aérospatiale

Le gouvernement fédéral devrait déménager d'Ottawa à la région mont-réalaise son Institut de recherche aérospatiale, a proposé hier le Bloc québécois. Ottawa doit annoncer, d'ici les prochains mois, sa politique pour ce secteur. C'est le projet de Bombardier de développer une nouvelle gamme d'appareils de plus de cent sièges qui a incité le gouvernement de Paul Martin à réformer ses programmes d'aide aux entreprises aérospatiales, mais le Bloc trouve que les choses ne vont pas assez vite.

Presse Canadienne

Le Chicoutimi éprouvait des problèmes avant même d'être remis à la marine

PRESSE CANADIENNE

Lorsqu'il a été remis à la marine canadienne en octobre, le NCSM *Chicoutimi* éprouvait déjà des problèmes d'aération, ne pouvait pas plonger à sa profondeur maximale et ses ordinateurs ne fonctionnaient pas, indiquent des documents obtenus par La Presse Canadienne en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Des messages transmis par télex échangés entre le sous-marin et le quartier général de la marine canadienne font état d'une pléthore

de problèmes à bord du sous-mersible.

Ainsi, le schnorkel, un appareil utilisé pour pomper de l'air dans le sous-marin lorsqu'il est en plongée, ne fonctionne pas correctement quand le navire avance à toute vitesse, une manœuvre essentielle lors d'une plongée d'urgence, notamment. En outre, le navire ne peut pas plonger à sa profondeur maximale, à cause de la rouille dans sa coque qui réduit sa résistance à la pression de l'eau. Enfin, le système de pilotage automatique informatisé ne

fonctionne pas en raison de bogues dans le logiciel.

Ces révélations soulèvent de nombreuses questions sur la capacité du navire à effectuer sans danger la traversée vers le Canada, au début d'octobre. Le 5 octobre, un incendie à bord du sous-marin a fait un mort et plusieurs blessés.

Malgré tout, la marine canadienne continue d'affirmer que le sous-marin, l'un des quatre acquis de la Grande-Bretagne par le Canada, était en état de prendre la mer au début d'octobre.

Selon le major Tony White, porte-parole du vice-amiral Bruce MacLean, commandant en chef des forces navales canadiennes, il ne restait plus que quelques problèmes à régler à bord du *Chicoutimi* lorsqu'il a quitté sa base en Écosse pour le Canada, le 2 octobre dernier.

« Nous ne faisons pas les choses à la légère et nous n'aurions jamais risqué la vie de l'équipage pour respecter une échéance », a-t-il ajouté, précisant qu'aucun des problèmes rapportés à bord n'était à l'origine de l'incendie.

Projet pour un nouvel aéroport à Toronto

PRESSE CANADIENNE

La régie des aéroports de Toronto a dévoilé mercredi un projet de nouvel aéroport dans l'est de la ville afin de désengorger Pearson, la plus importante aéroport au pays.

L'ébauche présentée mercredi par la Greater Toronto Airport Authority (Autorité aéroportuaire du Grand Toronto) prévoit, échelonnée sur 30 ans, la construction en plusieurs étapes de nouvelles installations qui pourraient ac-

cueillir 11 millions de passagers par année et amener des retombées économiques régionales annuelles de cinq milliards de dollars.

**Pearson restera le pôle principal**

« (L'aéroport international) Pearson restera toujours notre pôle principal, a déclaré le vice-président de la régie, Steve Shaw. Mais de toute évidence, nous avons besoin d'une autre aéroport régionale. Nous devons accommoder nos installations aux besoins de l'aviation générale (activités aériennes qui ne correspondent pas aux services réguliers) et Pearson ne convient pas. »

Situé au nord-ouest de Toronto, l'aéroport international Pearson subit actuellement de vastes travaux de rénovation. Il accueille environ 50 millions de passagers par année.

Son éventuel auxiliaire, bâti à Pickering, à 30 km à l'est de Toronto, coûterait 2 milliards de

dollars et serait notamment financé avec l'émission d'obligations.

Pickering hériterait entre autres des avions de loisir et d'affaires, ainsi que des hélicoptères et des écoles de pilotage.

La conception pourrait débuter dès 2007 et la construction en 2010, tandis que les premiers passagers pourraient franchir les guérites en 2012, a expliqué M. Shaw.

Mais c'est le fédéral qui aura le dernier mot quant à l'opportunité du projet. Il devra en effet tenir des audiences publiques ainsi qu'une évaluation environnementale, des procédures qui pourraient prendre au moins deux ans.

Pickering, a détaillé M. Shaw, serait intégré à un dispositif qui comprendrait non seulement Pearson, mais aussi l'aéroport international de Hamilton, à 100 km à l'ouest de Toronto, dont l'affluence annuelle s'élève à 9 millions de passagers.

Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, veut connaître les détails de la proposition avant de se prononcer.

« Je me pose entre autres une question : qu'arrivera-t-il avec l'aéroport de Hamilton, a-t-il soulevé. Les défis qu'a dû relever l'aéroport de Hamilton récemment me préoccupent et j'aimerais voir comment le projet de Pickering y répond. »

Des habitants de la région concernée ont déjà exprimé leur opposition. Une vingtaine de personnes manifestaient d'ailleurs à l'extérieur du lieu de la conférence de presse.

« Le système aéroportuaire du sud de l'Ontario fonctionne à 35 pour cent de son potentiel total, a lancé un des protestataires, Steve Fredericks, sur les ondes de la station CTFO. Nous n'aurons pas besoin d'un autre aéroport avant au moins 20 ans. »

M. Shaw a répliqué que les séances de consultations prévues serviraient à dissiper les craintes.

LIQUIDATION DE FAILLITE

PRIX PLUS BAS QUE FAILLITE (CECI N'EST PAS UN ENCAN.)

JUSQU'À 80 % DE RABAIS DES MILLIERS DE TAPIS DOIVENT ÊTRE LIQUIDÉS.

Les encans Richard ont été mandatés par différents syndicats à liquider, par voie de vente publique, différentes failles de magasins de tapis persans et orientaux à des prix plus bas que faille. Une énorme sélection de tapis neufs, semi-antiques et antiques d'une variété de couleurs et de grandeurs (2 pi x 3 pi à 15 pi x 20 pi, tapis de couloir jusqu'à 22 pied de long, ainsi que des tapis ronds et carrés).

Bidjar, Kazak, Qum soie pure, Bokhara, Tabriz, Nain, Mood, Hereke, Kashan, Agra, Chubi, Bakhtiar, Sarough, Kerman, Mashad, Jaipur lavés au thé, Obusson, Savonnerie et plusieurs pièces tribales.

Chaque tapis de 50 \$ à 1 900 \$

Du 19 au 21 novembre 2004 3 jours seulement À ne pas manquer!

Vendredi : 11h à 21h samedi et dimanche : 11h à 19h



POUR TROUVER.

CARRIÈRES

Le samedi dans LA PRESSE

On a déroulé le tapis rouge à Montréal-Trudeau!

Les travaux d'agrandissement et de modernisation de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal ont franchi une étape marquante avec l'ouverture du nouveau complexe des arrivées internationales. Situé au cœur de l'aérogare, ce bâtiment à l'architecture saisissante comprend un vaste hall des douanes canadiennes et une salle de récupération des bagages de grande capacité. Les voyageurs arrivant de l'extérieur du pays seront désormais accueillis dans des installations dignes du Grand Montréal. Le tapis rouge fera dorénavant partie intégrante du service!

www.admtl.com



AÉROPORTS DE MONTRÉAL  
MONTRÉAL S'ÉROPORTE BIEN!

BUFFET ANTIQUE  
6086 Sherbrooke Est, Montréal (angle Langelier)  
Rens. : (514) 832-0009  
Organisé par: Encans Richard

Les Grandes Tables  
MANOIR & CHÂTEAUX VIEUX QUÉBEC

Forfait incluant l'hébergement pour 2 nuits, 2 petits-déjeuners, 2 soupers gastronomiques au restaurant de votre choix :

- La Closerie, les Anciens Canadiens, le Paris-Brest, le Louis-Hébert ou le Café Sirocco

Pourboire inclus et taxes en sus

à partir de 149\$ Par pers. en occ. double pour les Hôtels Château Bellevue et Manoir Lafayette

à partir de 179\$ Par pers. en occ. double pour l'Hôtel Château Laurier

\*Certaines conditions s'appliquent. Jusqu'au 30 avril 2005

CHÂTEAU BELLEVUE  
16, rue de la Porte, Vieux-Québec

CHÂTEAU LAURIER  
1220, place George-V Ouest, Québec

LE MANOIR LAFAYETTE  
661, Grande Allée Est, Québec

1-877-999-9620  
www.vieuxquebec.com

Bien placés... pour vous charmer!

## ACTUALITÉS

## Après 24 ans de prison, un quadragénaire n'est pas prêt à sortir

ANDRÉ CÉDILOT

Incarcéré depuis 24 ans pour une série de crimes violents, dont un meurtre, le peintre autodidacte Gilles Meloche reconnaît qu'il n'est pas prêt à sortir, ayant encore des thérapies à suivre avant de pouvoir réintégrer la société.

Considéré comme une forte tête depuis qu'il est derrière les barreaux, Meloche, 48 ans, en a surpris plus d'un, hier, en se pliant à la recommandation de son agent de libération conditionnelle qui s'opposait à sa mise en liberté. Il y avait pourtant 10 ans que ce détenu souhaitait être entendu devant la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC).

L'histoire de Meloche est à la fois pathétique et troublante. Enfant de la

crèche, il a été ballotté d'une place à l'autre jusqu'à ses 18 ans : pensionnat, foyers d'accueil et maisons de redressement. Tout jeune, il a retrouvé ses parents, mais pour apprendre que son père était aveugle et que sa mère était sourde. « J'ai eu mon premier pantalon neuf à l'âge de 10 ans, quand j'ai commencé à cirer des souliers dans les tavernes », a-t-il dit aux commissaires qui l'ont écouté raconter sa douloureuse vie pendant une bonne partie de l'audience.

Pour son plus grand malheur, ce job de subsistance l'a entraîné sur le chemin néfaste de l'alcool. « Plus je vieillissais, plus je buvais », a-t-il noté. Il s'est marié en 1975, a eu deux enfants et s'est séparé quatre ans plus tard. Il a cherché à noyer sa peine dans l'alcool. Dépressif, il a tenté de se suicider à quelques reprises. « La boisson engourdisait ma souffrance

profonde », a-t-il relaté. Or, sous l'effet de l'alcool — il y ajoutait souvent les barbituriques — il devenait « plus agressif et plus violent ».

Dans l'intervalle, il s'est aussi mis à faire des cambriolages et à commettre des vols à main armée. Il s'est fait arrêter à quatre reprises en 1979 et 1980. Il venait tout juste d'être libéré de prison, le 18 juin 1987, et il sortait d'un bar complètement ivre, quand il a participé à l'enlèvement d'un automobiliste qu'un complice a plus tard étranglé à mort dans un chalet de Val-Alain, près de Québec. Meloche, qui a collaboré avec la police, a écopé de la prison à perpétuité pour ce crime. Bien qu'il ait été admissible à une libération conditionnelle après 10 ans, il n'a plus remis les pieds dehors depuis. Même pas sous l'escorte d'un gardien!

De tous les rapports correctionnels,

il ressort que Meloche possède une intelligence supérieure à la moyenne et est capable de manipulation. On le décrit par contre comme un être agressif, immature, impulsif et mégalomane, « car il aime amplifier tout ce qu'il dit, et ce qu'il fait ». À cause de son mauvais caractère, il est apprécié des uns, et carrément haï des autres.

Si on en croit les propos de son agent de libération conditionnelle, c'est cette même personnalité exaltée qui force les autorités à le garder en prison depuis si longtemps. « Il a passé beaucoup trop d'années à se battre contre le système plutôt que de travailler sur ses problèmes à lui », a mentionné l'employé fédéral. Dans tous les pénitenciers où il est passé, Meloche a été au cœur de plein de chicanes et de controverses, autant avec les autres détenus que les auto-

rités carcérales. Sa fiche est remplie d'entorses aux règlements.

D'un autre côté, il a décroché un baccalauréat en sciences humaines et « pratiquement un autre » en arts. Il est sobre depuis 1990. Il a enseigné la peinture, produit plus de 800 tableaux et participé à 13 expositions. Une fois libéré, il prévoit aller rejoindre sa conjointe et ses enfants. Avant, il entend terminer quelques programmes de thérapie entamés ces derniers mois au pénitencier de La Macaza.

Avant de lui donner le feu vert, les commissaires lui ont toutefois signifié qu'il devra offrir des garanties sérieuses et suffisantes de son aptitude à respecter les règles de la société. Comme il n'a pas mis le nez dehors depuis les années 80, son retour se fera de façon progressive. « Ce sera un choc terrible pour lui. La vie en société n'est pas facile ; il a acquis la théorie, mais son application reste plus compliquée après tant d'années d'exclusion. Vous imaginez combien il pourrait être déphasé, il n'a encore jamais vu un cellulaire, sinon à la télé ! » d'insister son agent de libération conditionnelle, en guise de mise en garde.

## Un sidéen accusé de nombreuses agressions sur des fillettes

MAXIME BERGERON

Michel Longtin, porteur du VIH accusé la semaine dernière d'avoir agressé sexuellement une fillette de 7 ans à répétition, a de nouveau été inculpé pour des actes similaires sur deux autres personnes.

Des chefs d'accusation d'agression sexuelle grave (mettant en danger la vie d'une victime), de voies de fait

graves et de distribution de pornographie juvénile ont été déposés. Ils s'ajoutent aux 15 chefs déjà portés il y a neuf jours.

L'accusé de 38 ans a brièvement comparu en matinée devant le juge Réal Lapointe, au palais de justice de Saint-Jérôme. Il s'est présenté dans la salle d'audience un léger sourire aux lèvres, après avoir trouvé in extremis un avocat, M<sup>e</sup> Jean Dury.

L'homme de Boisbriand devra rester derrière les barreaux au moins jusqu'au 30 novembre. « L'enquête pour remise en liberté a été reportée à cette date, mais on sait déjà que ça ne procédera pas », a indiqué la procureure de la Couronne dans cette affaire, M<sup>e</sup> Sonia Paquet.

La procureure a demandé une ordonnance de non-publication afin de protéger l'identité des présumées victimes. Selon la poursuite, les agressions rapportées hier se sont déroulées entre août et octobre 2003 dans un cas et entre juillet et octobre 2004 dans l'autre. Les deux plaignantes étaient majeures au moment des faits

allégués. La fillette aurait quant à elle été agressée sur une période de 18 mois.

M<sup>e</sup> Paquet a refusé de dévoiler si les deux femmes avaient été forcées à avoir des rapports sexuels non protégés avec Longtin. L'homme se savait séropositif lorsqu'il a agressé la fillette de 7 ans, a indiqué la Régie de police de Thérèse-de-Blainville la semaine dernière.

L'enfant a déjà subi une batterie de tests pour déterminer si elle avait été infectée par le VIH, a dit Martin Charron, porte-parole de la Régie. Elle devra passer d'autres examens dans six mois pour avoir un résultat définitif.

Dans le cadre de leur enquête, les policiers ont saisi une cinquantaine de cassettes vidéo au domicile de Michel Longtin, qui n'a pas d'antécédents criminels. L'un des enregistrements présente ses ébats avec la fillette.

## Des précédents

Quelques hommes séropositifs ont été condamnés ces dernières années au Canada pour avoir eu des relations sexuelles non protégées tout en sachant atteints du virus. Calvin Alex Chartier, 28 ans, a été condamné à un total de 18 ans de prison en mars 2003 à Montréal pour avoir couché sans protection avec sept femmes, contaminant deux d'entre elles.

En avril dernier, Navrumbwa Djambali, un Montréalais de 47 ans, a été condamné à sept ans. Il avait agressé sexuellement deux adolescentes de 15 et 17 ans et entretenu une relation suivie de plus d'un an avec une autre femme sans jamais divulguer son état de santé.

Un Trifluvien de 33 ans, Mario Morin, a quant à lui reçu une sentence de six ans d'emprisonnement pour avoir faussement affirmé à sa conjointe qu'il était séronégatif. La jeune femme de 22 ans a été infectée par le VIH.

## Fin de semaine SONY

Le Grand Chef de la photographie vous invite à venir rencontrer Enzo DiGiovanni, représentant de SONY pour une démonstration personnalisée!

VENDREDI, le 19 NOVEMBRE .....9h - 21h

SAMEDI, le 20 NOVEMBRE .....9h - 17h

## DSCP-73



- Capteur de 4.1 mégapixels
- Objectif zoom 3x équivalent 39-117mm
- Écran ACL 1.5 pouces couleur
- Piles AA NIMH et chargeur inclus

Recevez un sac SONY **299<sup>99</sup>\$**

## DSC-W1



- Capteur de 5,0 mégapixels
- Objectif Carl Zeiss<sup>SMC</sup> Vario-Tessar avec zoom optique 3x
- Batterie STAMINA<sup>SMC</sup> NIMH et chargeur fournis

**499<sup>99</sup>\$**

## DSCT-1



- Capteur de 5,1 mégapixels
- Objectif Carl Zeiss<sup>SMC</sup> Vario-Tessar avec zoom optique 3x
- 140 poses avec une batterie InfoLITHIUM<sup>SMC</sup> pleinement chargée

**599<sup>99</sup>\$**

## DCRHC-65



- Caméra vidéo Mini-DV
- 1 mégapixel
- Écran tactile de 3.5 pouces
- 16 : 9 mode
- Compatible avec PICTBRIGE

**999<sup>99</sup>\$**



**L.L. Lozeau**

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE (514) 274-6577 | 6229, St-Hubert www.lozeau.com Montréal, Québec

Prix valides jusqu'au 2 décembre 2004

## Comment le Canada doit-il gérer à long terme le combustible nucléaire irradié?

La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) mène une étude sur les méthodes de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié au Canada.

**Vous êtes invités à venir partager vos réflexions**

La SGDN tiendra un atelier de discussion :

## Atelier de discussion

Mercredi le 1<sup>er</sup> décembre de 18h à 21h30 (Présentation à 18h suivie de discussions)

Ces activités auront lieu

**HÔTEL CROWN PLAZA - 505, rue Sherbrooke Est, Montréal, PQ**

Pour vous inscrire à l'atelier de discussion, pour obtenir d'autres informations ou pour recevoir le document de discussion n° 2 de la SGDN : "Les options et leurs implications" **Composez le 1 800-349-4859 ou envoyez un courriel au : info@nwmo.ca**

**nwmo**

NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

Vous pouvez aussi donner votre point de vue en ligne : [www.nwmo.ca](http://www.nwmo.ca) ou en composant le **1 800-349-4859**

3264779A

Quelques TL 2004 neuves et démos en stock, Très bon prix!



## 2005. L'année de l'Acura

ACURA TL Location à partir de

**435<sup>\$</sup>\*** par mois 48 mois

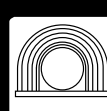
Comptant	Paiement
6 995 \$	435 \$*
3 655 \$	515 \$*
0 \$	595 \$*

Allocation de 96 000 km • Aucun dépôt de sécurité

C'est le bon temps de performer.

Incluant : moteur VTEC<sup>TM</sup> V6 de 270 chevaux, garnitures intérieures en cuir, système de freins antiblocage (ABS), assistance de la stabilité du véhicule (VSA), chaîne sonore AM/FM/CD à 8 haut-parleurs avec DVD-Audio, et tellement plus...

**ACURA**



**Gabriel**

[www.acuragabriel.com](http://www.acuragabriel.com)

(514) **696-7777**

4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux

**ACURA**  
www.acura.ca

**ACURA**  
www.acura.ca

# Clients Rogers Sans-fil et Fido, vous en voulez plus ? Passez à TELUS.

Un BlackBerry<sup>MD</sup> ou un  
vidéotéléphone gratuit.\*

Temps d'antenne gratuit  
pendant un an.†

Une plus grande  
couverture numérique.\*\*

Un peu plus d'amour.



écran couleur  
BlackBerry 7750<sup>MC</sup>



vidéotéléphone  
Nokia 3205



téléphone  
couleur à rabat  
LG 4600

Apportez votre appareil Rogers Sans-fil ou Fido<sup>MC</sup> en service ainsi que votre relevé datant de 60 jours ou moins et abonnez-vous au forfait MAX 45 en signant un contrat de 3 ans. Vous obtiendrez :

- un BlackBerry GRATUIT en échange d'un BlackBerry\*, ou
- un téléphone GRATUIT en échange d'un téléphone\*, et
- du temps d'antenne GRATUIT pendant un an en vous abonnant au forfait MAX 45† à 45\$/mois.

Avec le forfait MAX 45 vous profitez de 350 minutes en tout temps et les minutes d'appel local illimitées le soir et le week-end. En prime, vous obtiendrez le double des minutes en tout temps la première année (700 au total). Mais le plus important, c'est qu'aucune autre entreprise de sans-fil n'offre une meilleure couverture que TELUS ainsi qu'un service à la clientèle hors pair dans l'industrie. Le futur est simple<sup>MD</sup>.



Cette offre prend fin le 30 novembre 2004. Limite totale de 100 par magasin. Visitez [telusmobilite.com/quebec](http://telusmobilite.com/quebec) pour les détails.

## MONTREAL

Carrefour Angrignon  
Centre commercial Le Boulevard  
Centre Domaine  
Centre Eaton  
Centre Rockland  
Complexe Desjardins  
Fairview Pointe-Claire  
Galeries d'Anjou  
Galeries Lachine  
Mail Cavendish  
Place Alexis Nihon  
Place Lasalle  
Place Versailles  
Place Vertu  
Westmount Mall  
Centre-ville  
950, rue Sainte-Catherine Ouest  
4202, rue Saint-Denis  
Action Télécom Inc.  
1531, rue Notre-Dame Ouest  
Communications Métropolitaine  
10223, boul. Pie-IX  
Communications Mobilenet  
5165, ch. Queen-Mary  
La Zone SCP  
6321, route Transcanadienne,  
local 1470  
**Dollard-des-Ormeaux**  
La Zone SCP  
3349B, boul. des Sources  
**Saint-Laurent**  
D2 Technologie Inc.  
2119, boul. Marcel-Laurin  
PC Page Communications Inc.  
3832, boul. Côte-Vertu

## LAVAL ET RIVE-NORD

**Blainville**  
Digital Radiocommunication  
9, boul. de la Seigneurie, bureau 7  
**Joliette**  
Multicom Communications 2000  
159, boul. Antonio-Barrette

**Laval**  
Carrefour Laval  
Centre Laval  
Contact Com. D.L.  
Communications  
1521, autoroute 440 Ouest  
Proxi Telecom Inc.  
1662, boul. Saint-Martin Ouest  
SPAD Communications Inc.  
2995, boul. Dagenais, local D

**Repentigny**  
Galeries Rive-Nord  
Technicomm  
346, rue Notre-Dame, bureau C

**Rosemère**  
Place Rosemère  
Contact Com. D.L.  
Communications  
259, boul. Labelle, local 102

**Saint-Jérôme**  
Carrefour du Nord

**Terrebonne**  
Galeries de Terrebonne  
SPAD Communications Inc.  
2292, ch. Gascon

## RÉGIONS

**Saint-Hyacinthe**  
Cellulaire +  
Galeries Saint-Hyacinthe  
3200, boul. Laframboise

## RIVE-SUD

Mail Champlain  
Place Longueuil  
Promenades Saint-Bruno

**Beloeil**  
Cellulaire +  
559, boul. Laurier

**Valleyfield**  
D2 Technologie Inc.  
1, rue Dufferin, local 3

**Greenfield Park**  
Proxi Telecom Inc.  
3814, boul. Taschereau

**Sainte-Julie**  
Alto Communication  
1950, ch. du Fer-à-Cheval

## ACTUALITÉS

## Gatineau renonce à devenir la première ville sans fumée dans les bars

PATRICK DUQUETTE  
LE DROIT

Gatineau renonce à devenir la première ville du Québec à interdire la cigarette dans les restaurants et les bars.

La Ville ne voit plus la nécessité de presser le pas dans ce dossier, compte tenu que le gouvernement du Québec durcira bientôt ses mesures anti-tabac.

Hier, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a signifié que la cigarette pourrait être interdite dans les restos de toute la province dès janvier 2006. Pour les bars, M. Couillard a été moins catégorique, disant que sa décision dépendrait des consultations publiques qui débiteront en janvier.

« Mais je crois qu'il y a un large consensus pour qu'on agisse dans le contrôle de la fumée secondaire et on va le faire », a dit le ministre au Droit.

M. Couillard prévoit déposer un projet de loi sur le tabac à la session parlementaire du printemps prochain, en vue d'une adoption à l'automne.

La détermination du gouvernement à éradiquer le tabac a satisfait la délégation gatinnoise qui s'est rendue à Québec, hier.

En privé, le maire Yves Ducharme a discuté du dossier du tabac avec les ministres Couillard et Jean-Marc Fournier (Affaires municipales).

Gatineau voulait obtenir un statut

particulier en vue d'interdire le tabac sur son territoire. Au Québec, les villes n'ont pas ce pouvoir. Mais au terme de l'entretien de 45 minutes avec les ministres, la Ville a renoncé à sa demande. « Un statut particulier n'est plus nécessaire, car le gouvernement s'inscrit dans la démarche qui était souhaitée par Gatineau », a dit le maire Ducharme.

Depuis des mois, Gatineau pousse le gouvernement à interdire le tabac dans l'ensemble des bars et restaurants de la province.

Au départ, la Loi sur le tabac ne touchait que les restaurants et prévoyait un durcissement des mesures antifumée seulement en 2009.

Le maire Ducharme est convaincu que les démarches de Gatineau ont convaincu Québec de presser le pas dans ce dossier.

« Le ministre a souligné que le travail fait à Gatineau a aidé à conscientiser une large partie de la population du Québec. Ça a fait en sorte qu'on soit en mesure d'accélérer le processus », a-t-il dit.

Également présent à Québec hier, le conseiller municipal Pierre Phillion s'est dit satisfait des garanties offertes par M. Couillard.

Il souhaite cependant que l'interdiction de fumer englobe aussi les bars. « Mais ça pourrait se faire progressivement dans leur cas, sur un ou deux ans », a dit M. Phillion, partisan de la première heure d'un règlement anti-tabac à Gatineau.

## Kanesatake: la date des élections connue aujourd'hui

Le conseil de bande de Kanesatake a finalement tranché, la date des élections a été fixée, et il ne reste plus qu'à avertir la communauté. Le dévoilement officiel de la date doit se faire aujourd'hui. Selon les informations obtenues par *La Presse*, elles auront lieu au mois de février. Le code électoral en vigueur à Kanesatake prévoit que le conseil de bande déci-

de de la date des élections et nomme une firme qui sera chargée de superviser la campagne et le scrutin. Six postes de chef et un poste de grand chef sont soumis au vote populaire. Le mandat de l'actuel conseil de bande devait se terminer le 13 juillet, date à laquelle les trois chefs opposés à James Gabriel ont effectivement remis leur démission. Depuis que le mandat a été prolongé par les gouvernements de Québec et Ottawa, le grand chef James Gabriel gouverne seul avec les trois chefs qui l'appuient.

Judith Lachapelle

## Drogues de synthèse douteuses

Les échantillons saisis par la GRC contenaient différentes substances

NICOLAS BÉRUBÉ

Les fêtards qui achètent des drogues de synthèse dans les *partys rave* risquent fort de consommer une drogue différente de celle qu'ils croient s'être procurée. C'est ce que révèle une nouvelle étude rendue publique hier par la GRC et Santé Canada, qui note que la consommation de drogues de synthèse est de plus en plus répandue au pays.

Au total, 356 échantillons de différentes substances ont été analysés par les chercheurs de Santé Canada. Dans 46 % des comprimés et capsules saisis, les chercheurs ont noté la présence d'au moins deux substances différentes. « Les comprimés et les capsules peuvent être vendus comme contenant une substance

unique alors qu'en fait, leur composition est plutôt obscure et la présence de mélanges de drogues tend à être inconnue et ignorée des utilisateurs », note le rapport.

Franca Beraldin, chimiste au laboratoire d'analyse des drogues de Santé Canada, dit avoir été surprise par la disparité entre les échantillons analysés. « Il n'y a pas d'uniformité dans la teneur des drogues, dit-elle. Des échantillons saisis peuvent avoir un aspect similaire, cela ne veut pas dire pour autant qu'ils contiennent les mêmes substances. »

Ce sont les équipements utilisés par les fabricants des drogues qui déterminent l'aspect visuel du produit fini. Un certain équipement produira des comprimés identiques, peu importe la nature de la drogue qu'ils renferment.

Ainsi, les concentrations des dif-

férentes substances actives peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Au total, 23 % des échantillons analysés lors de l'étude contenaient de la méthamphétamine, et 18 % du méthylène-dioxy-méthamphétamine (MDMA, ecstasy).

« Les gens ne peuvent pas se fier au vendeur, parce que ce dernier n'est pas nécessairement au courant des différentes compositions chimiques des drogues qu'il vend, ajoute M<sup>me</sup> Beraldin. Et il est peut-être lui-même mal informé par ceux qui produisent la drogue. »

Les échantillons analysés ont été recueillis par les agents de GRC lors de sept soirées *rave* à Montréal et Québec, ainsi que lors de perquisitions policières dans l'ensemble de la province entre octobre 2002 et avril 2004.

## Les adeptes des drogues dures utilisent plus les seringues stériles

MAXIME BERGERON

Les utilisateurs de drogues injectables montréalais se responsabilisent : depuis cinq ans, ils sont 25 % plus nombreux à visiter les centres d'accès au matériel d'injection stérile, même si leur nombre est resté stable.

Ainsi, le nombre de visites dans les centres du genre, comme Cactus Montréal, est passé d'environ 50 000 en 1999 à 62 000 en 2003. Un changement « très positif », signale Michel Germain, directeur général du Comité permanent de lutte à la toxicomanie (CPLT).

Selon M. Germain, le message visant à prévenir la transmission de maladies comme l'hépatite C et le VIH commence finalement à porter ses fruits dans cette catégorie de toxicomanes. « On observe un changement dans les mentalités et les habitudes. C'est très positif, d'autant plus qu'il y a plus d'adhérents aux programmes de méthadone. »

Le tableau n'est pas rose pour au-

tant. La consommation de drogue et d'alcool cause, de manière directe ou indirecte, 11 500 hospitalisations annuellement dans la métropole, pour des cirrhoses du foie par exemple. Elle entraîne aussi 550 Montréalais à la morgue. Des chiffres constants d'année en année.

C'est ce que révèle le *Portrait de la consommation de psychotropes à Montréal*, dévoilé hier par le CPLT et l'Agence de développement de réseaux de services de santé et de services sociaux de Montréal-Centre.

Autre fait inquiétant : 8,4 % des Montréalais de 20 à 24 ans présentent un risque élevé de dépendance à l'alcool, contre 1,5 % pour l'ensemble de la population québécoise. « C'est un problème qui était passé relativement inaperçu ces dernières années », a souligné Michel Germain, inquiet de cette progression.

Par ailleurs, parmi les personnes hospitalisées pour un problème de consommation en 2002, on retrouvait presque deux fois plus d'accros au cannabis qu'en 1999. Une aug-

mentation intimement liée à la popularité croissante du pot au pays, selon les auteurs du rapport.

Mais il n'y a pas de tendance globale à la hausse dans la consommation de drogue, même si la situation demeure « préoccupante », a tenu à préciser M. Germain. « Les chiffres sont relativement stables. »

En fait, c'est le financement des programmes de prévention qui devrait être revu à la hausse, ont signalé les intervenants présents hier au lancement du rapport. « Pour chaque dollar investi en prévention de la toxicomanie, l'État économise 17 \$ », a affirmé Rodrigue Paré, du CPLT.

Point positif, le nombre d'arrestations pour conduites avec les facultés affaiblies effectué par les agents du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) est passé de 2740 en 2000 à 2300 en 2003. Le nombre d'"événements" commis sous l'influence de l'alcool a suivi la même courbe descendante, passant de 7689 à 6560, selon les chiffres fournis par le SPVM.

## Le manque de sommeil associé à l'obésité

ASSOCIATED PRESS

LAS VEGAS – Les experts en obésité ont une nouvelle prescription pour les personnes désireuses de perdre du poids : dormir. C'est en tout cas ce qu'affirme une nouvelle étude américaine qui, de manière un peu surprenante, associe le manque de sommeil au risque de devenir obèse.

Les personnes qui dorment moins de quatre heures par nuit ont 73 % plus de risques de grossir que celles

qui dorment entre sept et neuf heures, comme on le recommande généralement. Celles qui dorment cinq ou six heures en moyenne, ont respectivement 50 % et 23 % plus de risques de devenir obèses.

« Il y a peut-être une possibilité d'aider les gens à dormir plus, et cela les aiderait peut-être quant à leur poids », remarque le Dr Steven Heymsfield, qui travaille à l'Université Columbia et à l'hôpital St-Luke's-Roosevelt de New York.

## À VOUS DE COMPARER

## AIR TRANSAT

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

599\$

MONTRÉAL - PUERTO PLATA  
Départ le 22 jan. 1 SEMAINE, VOL ALLER ET RETOUR

## CUBA

928\$

MONTRÉAL - VARADERO  
Départ le 19 déc. 1 SEMAINE, VOL ALLER ET RETOUR

## MEXIQUE

1058\$

MONTRÉAL - CANCUN  
Départ le 23 déc. 1 SEMAINE, VOL ALLER ET RETOUR

## GO TRAVEL DIRECT

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

439\$ | VOUS ÉPARGNEZ 160\$

MONTRÉAL - PUERTO PLATA  
Départ le 22 jan. 1 SEMAINE, VOL ALLER ET RETOUR

## CUBA

499\$ | VOUS ÉPARGNEZ 429\$

MONTRÉAL - VARADERO  
Départ le 19 déc. 1 SEMAINE, VOL ALLER ET RETOUR

## MEXIQUE

560\$ | VOUS ÉPARGNEZ 498\$

MONTRÉAL - CANCUN  
Départ le 23 déc. 1 SEMAINE, VOL ALLER ET RETOUR

À la recherche des plus bas tarifs aériens directement de Montréal vers le soleil? Magasinez et vous constaterez que les tarifs aériens de Go Travel Direct sont les plus bas.

GoTravelDirect.com  
(514) 849-3344 • 303, rue EmeryGO  
TRAVEL DIRECT

## DES TARIFS IMCOMPARABLES

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

599\$ PUERTO PLATA  
1 SEMAINE, VOL ALLER ET RETOUR  
Départ le 19 fév.549\$ LA ROMANA  
1 SEMAINE, VOL ALLER ET RETOUR  
Départ le 11 fév.599\$ LA ROMANA  
1 SEMAINE, VOL ALLER ET RETOUR  
Départ le 18 fév.

## MEXIQUE

539\$ CANCUN  
1 SEMAINE, VOL ALLER ET RETOUR  
Départ le 24 fév.549\$ CANCUN  
1 SEMAINE, VOL ALLER ET RETOUR  
Départ le 3 fév.549\$ PUERTO VALLARTA  
1 SEMAINE, VOL ALLER ET RETOUR  
Départ le 24 jan.599\$ PUERTO VALLARTA  
1 SEMAINE, VOL ALLER ET RETOUR  
Départ le 14 fév.

## CUBA

449\$ VARADERO  
1 SEMAINE, VOL ALLER ET RETOUR  
Départ le 13 fév.499\$ VARADERO  
1 SEMAINE, VOL ALLER ET RETOUR  
Départ le 20 fév.

## LAS VEGAS

439\$ LAS VEGAS  
3 NUITS, VOL ALLER ET RETOUR  
Départ le 17 fév.459\$ LAS VEGAS  
4 NUITS, VOL ALLER ET RETOUR  
Départ le 6 mar.

Comparaison des prix basé sur les prix d'Air Transat disponibles en ligne le 15 novembre, 2004 à [www.airtransat.com](http://www.airtransat.com) et les prix de Go Travel Direct disponibles en ligne le 15 novembre, 2004 à [www.gotraveldirect.com](http://www.gotraveldirect.com). Les prix incluent les taxes et les frais de transport. Go Travel Direct : vols via Zoom Airlines. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec. Les tarifs aériens sont établis par personne et peuvent changer en fonction de la disponibilité.

10 AU 12 DÉCEMBRE 2004

**24h TREMBLANT**

En collaboration avec:

**UN WEEK-END PAS FAIT POUR DORMIR**

Une Cause  
Un Événement | Un Défi  
Inscrivez-vous!

FORFAIT SKI « LA TOTALE » 24 H  
SKI  
HEBERGEMENT  
REPAS

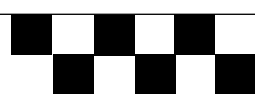
À PARTIR DE  
**95\$**

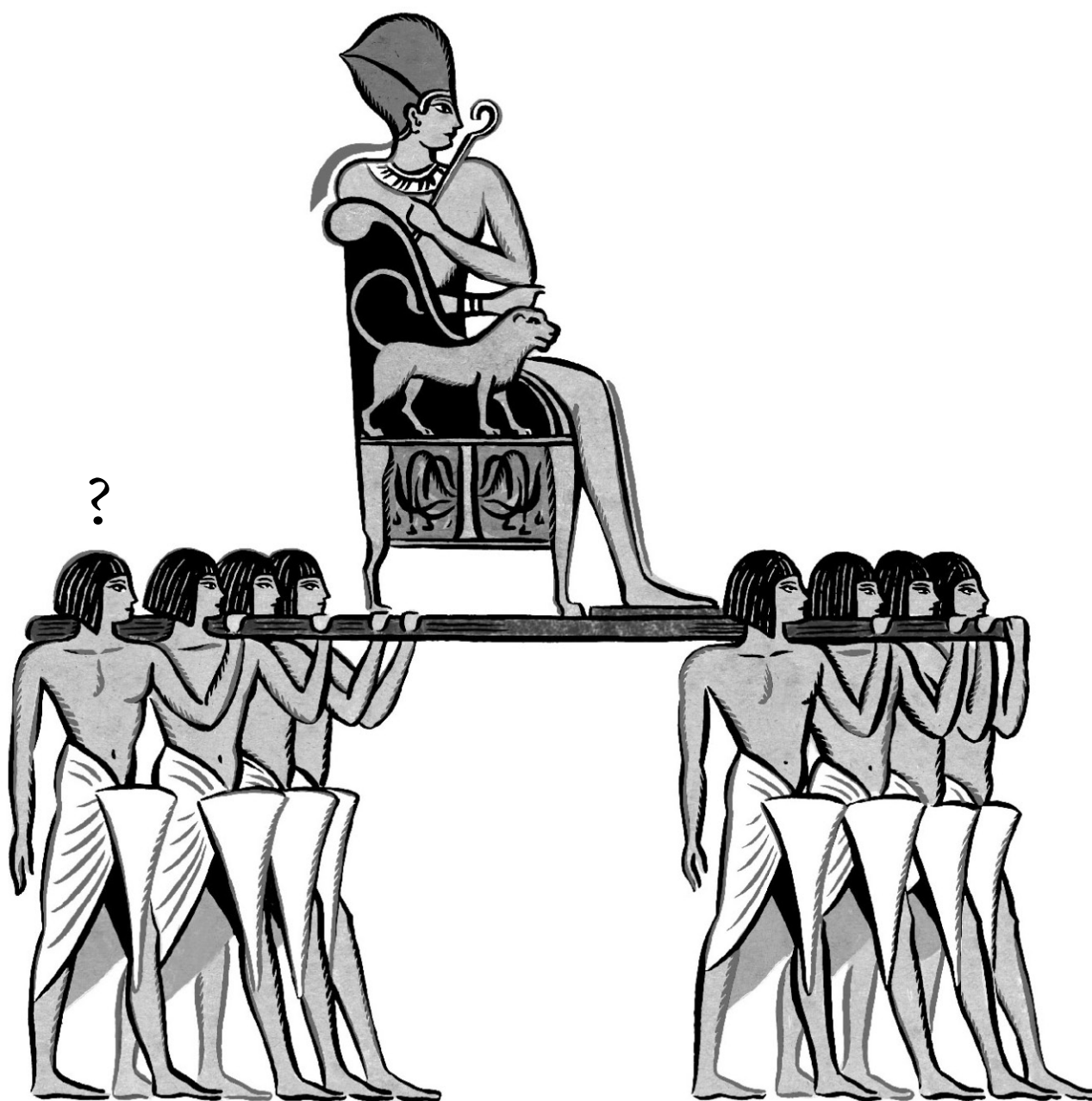
\* Tarif par personne par nuit en occupation quadruple. Redevance, taxes et frais de services en sus. Certaines conditions s'appliquent.

LES SUITES TREMBLANT  
HOTELIER DE LA GÉNÉRALIE MONTREAL

Fiers partenaires:

1 866 356-2247 | [tremblant.ca](http://tremblant.ca)





## POURQUOI TRAVAILLER POUR UN AUTRE?

Vous voulez être votre propre patron? Tapez [www.acquization.biz](http://www.acquization.biz): le nouveau service Internet voué à la recherche d'entreprises et de franchises. Simple, sûr et confidentiel, il est gratuit pour les acheteurs. Entrez vos critères de recherche et vous serez avisé par courriel aussitôt qu'un vendeur éventuel se manifeste. Vous pouvez aussi y repérer agents, courtiers et autres ressources professionnelles. Chez Acquization.biz, l'occasion fait le patron.

# Acqui<sup>Z</sup>ition.biz

Pour acheter ou vendre une entreprise: [www.acquization.biz](http://www.acquization.biz)

Téléphone: (514) 499-0334

## POLITIQUE

# Comment Bush sera-t-il accueilli au Parlement?

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Lors de sa visite au Canada, le président des États-Unis, George W. Bush, se fera-t-il chahuter s'il prononce un discours au Parlement? La question était sur toutes les lèvres dans la capitale fédérale, hier, car plusieurs députés s'opposent farouchement à certaines positions adoptées par l'administration Bush, tel que le bouclier antimissile.

Par le passé, des parlementaires, tels que la libérale Carolyn Parrish, n'ont pas mâché leurs mots pour critiquer les États-Unis et leur président. M<sup>me</sup> Parrish a déjà décrit les Américains en des termes peu élogieux: «salauds d'Américains» et «coalition des idiots». Mais depuis que le bureau du premier ministre a annoncé officiellement la venue du président Bush à la fin novembre, la députée se fait plutôt discrète.

Évitant de faire des apparitions publiques hier, elle n'a pas répondu aux nombreux appels de *La Presse*.

Malgré tout, elle a fait jaser toute la journée. En effet, la députée libérale volera la vedette au petit écran vendredi soir à l'émission satirique *This Hour Has 22 Minutes*, diffusée sur les ondes de CBC, en piétinant une poupée représentant George W. Bush. Quelques députés libéraux ont paru visiblement embarrassés en apprenant cette nouvelle. Au bureau du premier ministre, on a refusé de commenter en répétant que M<sup>me</sup> Parrish agissait en son nom et non en celui du gouvernement.

Craint-on la réaction de M<sup>me</sup> Parrish si M. Bush parle devant le Parlement? «Elle est assez intelligente pour faire la part des choses», souligne la députée libérale Françoise Boivin. Elle est adulte, majeure et vaccinée. «Bien que M<sup>me</sup> Boivin soit une farouche op-

posante au projet américain de bouclier antimissile, elle assure qu'elle réservera un accueil poli à George W. Bush.

## L'opposition respectueuse

Pour leur part, les chefs des partis de l'opposition ont tous dit souhaiter que M. Bush prononce un discours et ils ont également déclaré que leurs députés adopteraient une attitude civilisée à l'égard du président. Rappelons qu'en 1987, lors de son allocution devant le Parlement, le président Ronald Reagan avait été chahuté par l'ancien député néo-démocrate Svend Robinson. Le scénario ne devrait toutefois pas se répéter cette fois-ci, soutient le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton.

«Nous sommes un groupe de députés qui a démontré que nous respectons la Chambre», a-t-il fait remarquer à la sortie des Communes. Il a également ajouté

qu'il souhaitait rencontrer M. Bush pour notamment aborder avec lui l'épineuse question du bouclier antimissile.

Le chef du Parti conservateur, Stephen Harper a pour sa part souligné l'importance de préserver de bonnes relations avec nos voisins du sud. «C'est très important d'écouter le président Bush et de nous comporter d'une façon adulte. C'est une occasion pour nous de poursuivre d'une façon beaucoup plus sérieuse qu'avant nos discussions avec les États-Unis», a-t-il soutenu hier à l'issue d'une réunion de son caucus.

Du côté du Bloc québécois, on souhaite également avoir l'occasion de s'entretenir avec l'homme le plus puissant du monde pour discuter de dossiers comme le bouclier antimissile, la crise du bois d'oeuvre et la vache folle. Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a par ailleurs précisé

que ses troupes accueilleraient le président avec beaucoup de respect. «On a toujours eu des critiques importantes face aux décisions de l'administration Bush, mais d'aucune façon on a eu des propos méprisants ou offensants envers le peuple américain, a-t-il dit à la sortie des Communes. On a toujours eu ce comportement de respect pour les institutions et les représentants des autres pays. On peut applaudir quand on est en accord, on peut ne pas applaudir quand on est en désaccord, mais ça se limite à ça.»

Impossible pour le moment de savoir si les leaders de l'opposition pourront discuter en privé avec le président. Des invitations pour un repas auquel prendra part M. Bush pourraient toutefois être envoyées prochainement aux chefs des trois partis politiques. Une demande formelle a également été faite à Washington concernant l'allocution du président.

# Ottawa reporte sa décision de participer au bouclier antimissile

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Confronté à une vive opposition au sein de son propre parti et à un possible rejet du projet par la Chambre des communes, le premier ministre Paul Martin reporte à l'an prochain toute décision relative à la participation du Canada au controversé bouclier antimissile proposé par l'administration de George W. Bush.

M. Martin, qui avait pourtant dit cet été à Washington que son gouvernement lui confirmerait ses intentions à l'automne, a discrètement reçu l'assurance de la Maison-Blanche qu'elle n'exercera aucune pression pour obtenir

une réponse plus rapide dans cet épineux dossier.

La question du bouclier antimissile sera vraisemblablement l'un des sujets à l'ordre du jour lorsque M. Martin rencontrera le président Bush dans deux semaines.

En juillet, le gouvernement Martin a accepté de modifier l'accord de NORAD afin de permettre aux Américains d'utiliser, dans le cadre de leur bouclier, le système d'alerte rapide du commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord.

Aux yeux de plusieurs observateurs, cette décision a été interprétée comme un appui tacite au bouclier antimissile.

«La pression des Américains, en ce moment, on n'en a pas. C'est clair qu'on n'en a pas parce que c'était NORAD qui était l'intérêt principal pour eux et cela a été réglé cet été», a-t-on souligné.

Le délai que s'accorde le gouvernement Martin lui permettra de préparer une stratégie de communication pour vendre ce projet aux Canadiens, qui y sont majoritairement opposés, dans l'éventualité où il décide d'embarquer dans cette aventure. Il doit aussi amadouer une vingtaine de ses députés.

«Il est peu probable qu'on prendra une décision à savoir si le Canada participe ou pas au bouclier antimissile avant la fin

de l'année», a confirmé à *La Presse* un stratège libéral bien au fait du dossier. En privé, les stratèges libéraux concèdent que les opposants mènent dans la guerre de relations publiques.

Devant les pressions du Parti conservateur, du Bloc québécois et du NPD, M. Martin s'est engagé à tenir un vote à la Chambre des communes sur la participation du Canada à ce projet militaire. Mais il a aussi répété que son gouvernement ne serait pas lié par le résultat de ce vote, la signature de traités internationaux demeurant la prérogative du cabinet.

Toutefois, le chef conservateur, Stephen Harper, a modifié la

donne récemment en énumérant une série de conditions avant de donner sa bénédiction à ce projet. L'une de ces conditions — démontrer la faisabilité sur le plan technique du bouclier — rend l'appui de son parti au projet pratiquement impossible, la plupart des experts soutenant que cela est voué à l'échec. Résultat: les libéraux de Paul Martin pourraient se retrouver totalement isolés aux Communes, alors qu'ils comptaient sur l'appui du PC.

Aux Communes, le chef du NPD, Jack Layton, talonne sans relâche les libéraux de Paul Martin dans ce dossier, voulant écarter toute participation du Canada au projet. «La chose la plus importante est d'avoir un vote à la Chambre des communes pour que les opinions des Canadiens, représentées par les députés, soient entendues par le gouvernement avant qu'il prenne sa décision», a indiqué M. Layton à *La Presse*. Le leader néo-démocrate a d'ores et déjà demandé un tête-à-tête avec M. Bush durant sa visite officielle afin de lui expliquer son opposition.

Ici au Canada

**LOGEZ DEUX FOIS DANS N'IMPORTE QUEL DAYS INN ET OBTENEZ UNE CARTE-PRIME DE 25 \$!**

**Échangeable à l'achat de 60 articles de marques reconnues dont...**

BLACK'S IS PHOTOGRAPHY

La SENZA

Red Lobster

ROOTS

Chapters Indigo COLES chapters.indigo.ca

HMV www.HMV.com

CANADIAN TIRE

► FUTURE SHOP

**25\$** carte - prime de n'importe lequel de nos grands partenaires

un MERCI SPÉCIAL

triprewards™ A vous les points et le plaisir!

Days Inn désire vous aider à célébrer le temps des Fêtes avec style grâce à l'offre **Un Merci Spécial**. Logez deux fois dans n'importe quel Days Inn d'ici le 31 décembre 2004 et vous obtiendrez vos points TripRewards habituels ainsi que suffisamment de points bonis pouvant être échangés contre une **carte-prime de 25 \$** émise par un de nos partenaires du programme de remboursement!

Pour de plus amples renseignements, pour participer à la promotion ou pour vous inscrire gratuitement en tant que membre TripRewards, visitez-nous au **www.daysinn.ca**.

**DAYS INN**  
La meilleure valeur sous le soleil

Pour profiter de la promotion et accumuler un nombre total de points TripRewards suffisant pour obtenir une carte-prime d'une valeur de 25 \$, le membre doit i) s'inscrire à daysinn.ca et ii) choisir de recevoir ses points TripRewards selon le profil établi. Le nombre de points TripRewards qu'un membre recevra dépendra du tarif de la chambre et de la durée des séjours admissibles. Le nombre de points bonis TripRewards sera de 5 500 moins le nombre de points TripRewards réguliers accumulés par le membre pour ses séjours, mais sera d'au moins 3 500. Les membres qui ne choisissent pas les points TripRewards recevront leurs milles aériens ou ferroviaires pour les séjours admissibles et 3 500 points bonis TripRewards. Sujet au respect des modalités et conditions promotionnelles que l'on peut consulter à l'adresse à triprewards.com. Veuillez prévoir de six à huit semaines après la fin de votre deuxième séjour pour que les points bonis soient crédités à votre compte. L'entreprise Darden Restaurants (Red Lobster, Olive Garden, Bahama Breeze, Smokey Bones) n'est pas affiliée à TripRewards. Pour utiliser les noms, logos, images ou marques de commerce de Darden Restaurants, il faut en obtenir l'autorisation écrite. Future Shop n'est pas un commanditaire ni un co-commanditaire de cette promotion et n'est pas affiliée au programme TripRewards. Voir l'endos de la carte-cadeau pour connaître les modalités et conditions.

Plus d'idées de voyage?

Visitez [www.voyagecanada.ca/coop](http://www.voyagecanada.ca/coop)

Une généreuse nature



EN BREF

**Pauline Michel: poète officielle du Parlement**

Le Parlement fédéral a une nouvelle poète officielle: il s'agit de la romancière et scénariste mont-réalaïse Pauline Michel, qui devient la première francophone à occuper le poste. Originaire d'Asbestos, M<sup>me</sup> Michel, 60 ans, a été qu'auteure, comédienne, chanteuse et professeure. Elle a aussi fait partie des concepteurs de la série télévisée *La Maison de Ouimzie*, qui a été vendue dans une centaine de pays. La nouvelle poète entend profiter de son poste pour « mettre les artistes en contact avec le monde de la politique ».

Presse Canadienne

**Paul Gérin-Lajoie : ministre honoraire de l'Éducation**

Pour souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire du ministère de l'Éducation, son premier titulaire, Paul Gérin-Lajoie, a été nommé ministre honoraire par décret gouvernemental pour deux jours. « M. Gérin-Lajoie a été de ceux qui ont su relever avec brio le grand défi de la démocratisation et de l'amélioration de l'éducation au Québec », a souligné hier Pierre Reid, l'actuel tenant du titre. M. Gérin-Lajoie a été décoré de la médaille de l'Assemblée nationale par le président de la Chambre, Michel Bissonnet. Nommé ministre de l'Éducation en mai 1964, après avoir été ministre de la Jeunesse, M. Gérin-Lajoie a rendu l'école obligatoire jusqu'à 16 ans et fait ouvrir plusieurs écoles secondaires. Marie Allard et PC

**Huntingdon: faux départ pour la consultation publique sur la sécurité**

CAROLINE TOUZIN

**HUNTINGDON** – La soirée de consultation publique sur la sécurité à Huntingdon a attiré seulement une quinzaine de personnes hier soir à l'hôtel de ville de la municipalité de quelque 2600 âmes.

Dès que le maire Stéphane Gendron eut fini de présenter ses trois options pour rendre sa ville plus sécuritaire, soit l'installation de caméras de surveillance, l'embauche de gardiens de sécurité et l'ouverture d'un poste de la Sûreté du Québec, la première citoyenne à prendre la parole s'est empressée de dénoncer le manque d'information sur la consultation publique.

Certains citoyens ont reçu l'invitation seulement hier matin et d'autres ne l'auraient pas reçue du tout. « Ça me semble ridicule d'appeler ça une consultation publique », a dit Cristina Corno, visiblement fâchée. Elle a accusé le maire de manquer de transparence.

D'autres ont ensuite joint leur voix à celle de M<sup>me</sup> Corno pour dénoncer le règlement municipal adopté en juin dernier qui visait à obliger les jeunes de moins de 16 ans à respecter un couvre-feu entre 22 h 30 et 6 h.

Dominic Tremblay, jeune enseignant de l'école secondaire locale, est venu dire au maire comment le couvre-feu n'avait fait que semer un plus grand sentiment d'insécurité dans la ville. Et un aîné, Jean-Charles Lefebvre, de renchérir un peu plus tard : « Je reste ici depuis 65 ans et il n'y a jamais eu autant de problème dans la ville que depuis l'instauration du couvre-feu. »



Stéphane Gendron, le maire du village de Huntingdon, a présenté hier trois moyens pour rendre sa ville plus sécuritaire, soit l'installation de caméras de surveillance, l'embauche de gardiens de sécurité et l'ouverture d'un poste de la Sûreté du Québec.

**Ouverture d'un poste de la SQ**

La majorité des gens ont toutefois épousé l'un des principaux chevaux de bataille du maire, soit l'ouverture d'un poste de la SQ à Huntingdon. Le plus proche est situé dans la ville voisine. « Il n'y a souvent qu'une seule patrouille pour couvrir un territoire de plus de 1100 km<sup>2</sup>, ce qui est deux fois

plus grand que l'île de Montréal », a déploré M. Gendron en présentant son projet.

Gaétan Leblanc, ambulancier qui travaille depuis 24 ans dans la municipalité, a toutefois eu des propos très durs envers le désir du maire d'obtenir un poste de la SQ chez lui.

« Il a pris les jeunes en otage

avec le couvre-feu pour avoir la SQ. »

Si les propositions de caméras de surveillance et d'embauche de gardiens de sécurité n'ont pas semblé très populaires, le maire promet tout de même une deuxième consultation publique d'ici Noël pour prendre le pouls de davantage de ses concitoyens.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Les éditions Libre Expression félicitent

**ARLETTE COUSTURE**

pour sa nomination au

**Prix du grand public**

Salon du livre de Montréal / La Presse




Venez rencontrer

**ARLETTE COUSTURE**

Stand 617

Dimanche

21 novembre

de 16 h à 17 h 30

Les Filles de Caleb tome 3

Arlette Cousture, 354 pages – 24,95 \$

Libre Expression

QUEBECOR MEDIA

**Ski de fond**

**Le spécialiste**



**Touring • Course • Hors piste**

- Cliniques de fartage
- Rabais sur équipement complet
- Grand choix de vêtements et accessoires

**André Jac Sport**

5520, boul. des Laurentides, Laval

(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

**boutique iPod** MAC + PC

JEAN-TALON ACADIE 6615 av. du Parc



Agissez.

(514) 934-4846

fondationpourenfants.com

**URGENT**

LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

**LOTO QUÉBEC** Résultats

Tirage du 2004-11-17

1 <sup>er</sup> numéro	2 <sup>e</sup> numéro	3 <sup>e</sup> numéro
073436	484282	365971
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

décomposables

**Nombres "Télé"**

254942	602707	049755
--------	--------	--------

non décomposables

**NUMÉRO BONI 07**

---

**LOTTO 649** Tirage du 2004-11-17

13	24	30	41	43	47
----	----	----	----	----	----

Complémentaire : (17)

**SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU LOTTO 649**

---

**Québec 4/9** Tirage du 2004-11-17

04	06	20	29	30	39
----	----	----	----	----	----

Complémentaire : (14)

---

**PANCO** Tirage du 2004-11-17

05	06	08	15	18	26	33	39	40	42
44	45	46	54	60	63	66	67	68	70

---

**Quotidienne** Tirage du 2004-11-17

3	4
421	1990

**Extra** Tirage du 2004-11-17

NUMÉRO
216655

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

**LA TOUTE NOUVELLE S40 2005**



**S40 T5 AWD 2005** CRÉDIT-BAIL À PARTIR DE **498 \$** /MOIS. 39 MOIS.

**S60 AWD 2005** CRÉDIT-BAIL À PARTIR DE **498 \$** /MOIS. 39 MOIS.

**DEUX BERLINES SPORT, UN PRIX TRÈS SPORTIF.**

LA TOUTE NOUVELLE S40 T5 AWD 2005 ET L'EXALTANTE S60 AWD 2005 VOUS OFFRENT TOUTES LES DEUX LE SYSTÈME DE TRACTION INTÉGRALE CONTRÔLÉE ÉLECTRONIQUEMENT LE PLUS INTELLIGENT SUR LE MARCHÉ. FAITES-EN L'ESSAI DÈS AUJOURD'HUI CHEZ VOLVO LAVAL.



**VOLVO** pour la vie

**VOLVO LAVAL** 2350 boul. Chomedey (450) 682-3336 www.volvolaval.com

**RÉSEAU ESG UQAM**

en collaboration avec **POULIOTMERCURE** AVOCATS

présente

CONFÉRENCE **DUO**

**Enjeux et défis des investissements en immobilier**

**Jeudi, 25 novembre à 17 h 30**



**M. Fernand Perreault**  
Président, Groupe immobilier  
Caisse de dépôt et placement du Québec



**M. Jacques St-Pierre**  
Professeur et titulaire de la Chaire UQAM SITO Immobilier

Animateur : **M. Claudio Gardonio**  
Conseiller principal chez Towers Perrin  
Membre du conseil d'administration de Réseau ESG UQAM

Local : Salon D-R 200

Pavillon : Pavillon Athanase-David  
(adjacent à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM)  
1430, rue Saint-Denis à Montréal

Réservation : Par téléphone au (514) 987-3010 avant le 22 novembre  
Courriel : reseau.esg@uqam.ca  
Membre : 25 \$ / Public : 35 \$ (incluant cocktail)

## ACTUALITÉS

## ABANDON DU SUROÏT

# L'opposition de la région de Beauharnois a eu du poids

GILLES NORMAND

QUÉBEC – L'abandon du projet de centrale au gaz du Suroît, à Beauharnois, est généralement fort bien accueilli, mais le ministre des Ressources naturelles du Québec ne croit toujours pas que les gaz à effet de serre polluent.

« Le gaz à effet de serre, là, ce n'est pas la pollution, c'est les gaz à effet de serre sur l'ensemble de l'environnement. Il y a un effet sur l'environnement », a expliqué le ministre Sam Hamad, en conférence de presse, au moment où on lui demandait pourquoi le projet de centrale thermique de Bécancour était toujours en développement.

Pourtant, en matinée, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, déclarait que cette décision annoncée hier par *La Presse* était une bonne nouvelle pour la santé publique et que cela signifiait une diminution des émissions de gaz à effet de serre.

De question en question, on a appris que si le glas a été sonné sur ce projet controversé, c'est notamment parce que la population de la région de Beauharnois s'y est fortement opposée et, en deuxième lieu, parce qu'Hydro-Québec concluait qu'elle ne pouvait pas livrer la centrale thermique dans les délais prévus, c'est-à-dire pour 2008. Les préoccupations environnementales viennent ensuite pour le ministre Hamad. Il le dit clairement quand on lui demande pourquoi le projet n'est plus opportun à Beauharnois, mais qu'il l'est à Bécancour.

Le ministre explique : « Il y a trois critères : l'acceptabilité du milieu ; les retombées économiques ; le troisième, c'est l'environnement. Il y a trois critères, Suroît ne répond pas... il n'est pas accepté par la population du Québec, n'est pas accepté par le milieu. Le projet TCE (Bécancour) la grande différence, c'est qu'il est accepté. »

Le ministre Hamad a ainsi confirmé la mort du Suroît dans le cadre d'une conférence de presse pour annoncer la tenue d'une commission parlementaire pour étudier les besoins énergétiques du Québec.

L'opposition péquiste et les groupes de pression se disent satisfaits ou même heureux de cette décision.

Pour la critique du Parti québécois en matière d'Énergie, Rita Dionne-Marsolais, le ministre Hamad a fini par « se rendre compte qu'il s'en allait sur un mur ». Selon elle, « on aurait eu moins de trouble s'il avait annoncé cette décision avant (...) Il n'y a personne, après cet été, qui croyait qu'Hydro-Québec pouvait maintenir l'urgence du Suroît. Personne ». La députée a ajouté qu'au Québec, si on utilise un procédé thermique pour produire de l'électricité, « il faut le faire en dernier recours ».

Le porte-parole du Comité du Non au Suroît, le syndicaliste Marc Laviolette, a commenté la nouvelle en disant que la société d'État devait se tourner vers les énergies renouvelables et exclure de ses projets la filière thermique. « L'essence

**En matinée, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, déclarait que cette décision annoncée hier d'abandonner le Suroît était une bonne nouvelle pour la santé publique et que cela signifierait une diminution des émissions de gaz à effet de serre.**

de l'action du Comité du Non à la centrale au gaz du Suroît n'avait rien du syndrome pas dans ma cour. Hydro-Québec a encore dans ses cartons une dizaine de projets de centrales au gaz, dont celui de Bécancour », indique-t-il, ajoutant que son groupe allait continuer sa lutte et serait présent en commis-



Sam Hamad, ministre des Ressources naturelles du Québec, ne croit toujours pas que les gaz à effet de serre polluent. « Le gaz à effet de serre, là, ce n'est pas la pollution, c'est les gaz à effet de serre sur l'ensemble de l'environnement. Il y a un effet sur l'environnement », a-t-il expliqué, hier, en conférence de presse.

sion parlementaire, en janvier, alors que quelque 130 groupes seront entendus.

Les organismes Équiterre et Greenpeace se réjouissent de la décision du gouvernement de renoncer à ce projet, et soulignent l'importance du poids de la mobilisation de la population. Les deux groupes reconnaissent cepen-

jet de centrale thermique TransCanada Energy, à Bécancour, la poursuite des activités de la centrale au mazout de Tracy, de même que le projet de port méthanier dans le Bas-Saint-Laurent et l'exploration pétrolière et gazière dans le golfe du Saint-Laurent.

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) attribue la régression de la menace de pénurie en électricité annoncée à l'été pluvieux qu'on a connu. « Un véritable cadeau du ciel », commente le président, André Bélisle. « Le Québec peut faire le choix de l'énergie propre en favorisant les énergies vertes et se repositionner comme leader mondial de l'énergie propre, ce qui vaudra son pesant d'or dans le contexte de la lutte aux gaz à effet de serre et du protocole de Kyoto », dit-il.

L'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ) accepte quant à elle la décision du gouvernement de supprimer le Suroît, mais son président, Jacques Marquis, estime qu'« il ne faut pas condamner la filière thermique ». M.

Marquis invite les groupes de pression et les opposants au projet à unir leurs efforts à ceux de son organisme pour développer la filière hydroélectrique. L'AIEQ, un des rares organismes à défendre le projet du Suroît, croit qu'il ne faut pas considérer que les pluies de l'été dernier règlent tous les problèmes énergétiques du Québec.

Le représentant québécois de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Richard Fahy, partage cette opinion. « Il ne faudrait pas démoniser le thermique », a-t-il commenté, ajoutant que les centrales au gaz sont une solution de rechange de construction rapide, « meilleure que les importations d'électricité générée par les centrales au charbon des États-Unis ».

La GCEI, qui s'était opposée au Suroît, croit que l'abandon du projet « est une bonne nouvelle parce que l'électricité produite dans les centrales hydroélectriques coûte moins cher que celle qui aurait été produite par cette usine ».

Avec la collaboration de Hélène Baril

5<sup>e</sup> édition

**SALON NATIONAL DES ANIMAUX DE COMPAGNIE**

Stade olympique 20-21 novembre 2004

**Voyez sur l'aire de jeu**

Plus de 3000 animaux en rotation des chiens, des chats, des oiseaux des reptiles : serpents, iguanes... des poissons, des tarentules des rongeurs, des furets le Père Noël et ses chiens des concours d'agilité des jeux gonflables un mini zoo ! et bien plus...

Samedi 20 : 10h à 22h  
Dimanche 21 : 10h à 18h

Entrée gratuite pour les 4 ans et moins

Gracieuseté de Mondou  
GRATUIT : remise d'un CD-ROM aux 2000 premiers visiteurs de moins de 16 ans.

Notre porte-parole Josée Bournival en compagnie de Chico, Frimousse et Goglu

[www.snac.ca](http://www.snac.ca)

## L'ozone tue des milliers de personnes

MATHIEU PERREAULT

Une augmentation minime du taux d'ozone dans les grandes villes nord-américaines est responsable de milliers de morts chaque année. Pour une ville de la taille de Montréal, cela pourrait signifier une cinquantaine de morts par année.

« Nous savions que l'ozone peut causer des problèmes respiratoires, mais nous ne connaissons pas son impact sur la mortalité », explique Michelle Bell, biologiste à l'Université Yale, qui a mené l'étude publiée aujourd'hui dans le *Journal of the American Medical Association*. « L'ampleur de l'effet nous a surpris. La mortalité augmente de 0,5 %, pour un jour donné, si le taux d'ozone a été élevé dans la semaine précédente », reconnaît-elle. En d'autres mots, la mortalité peut être de 15 % plus élevée si le taux d'ozone élevé se poursuit durant tout un mois.

L'augmentation du taux d'ozone qu'a étudiée Mme Bell est relativement modeste : 10 parties par milliards (PPB). Les normes américaines ont été ramenées en 1997 de 120 PPB à 80 PPB, et le taux dans la nature est situé entre 10 et 20 PPB. Au Canada, la norme est de 65 PPB. Le taux d'ozone est plus élevé quand il fait chaud, parce que les réactions chimiques qui créent cette molécule sont alors accélérées. Durant l'été

à Montréal, les taux d'ozone frôlent parfois 100 PPB, mais seulement quelques heures à la fois.

Les grandes villes ont beaucoup d'ozone à cause de la circulation automobile. Le dioxyde d'azote qu'émettent les voitures se décompose en ozone. « Le taux d'ozone fluctue beaucoup en fonction du moment de la journée, à cause des variations de chaleur et de trafic », dit Mme Bell. Ironiquement, l'ozone est bénéfique pour l'homme quand il se trouve en haute altitude, parce qu'il bloque alors les rayons ultraviolets du soleil : c'est la fameuse couche d'ozone, que menaçaient les produits pour climatiseurs.

Pour mener à bien son étude, Mme Bell a étudié les données de mortalité et d'ozone dans 95 grandes villes américaines, représentant 40 % du pays, entre 1987 et 2000. La mortalité augmentait davantage chez les personnes âgées, avec un bond de 0,7 % pour un jour donné (21 % sur un mois).

La biologiste de Yale espère que ses recherches permettront d'abaisser les normes sur l'ozone. Les changements des normes en 1997 ont découlé des premières études sur les effets de l'ozone sur le système respiratoire. Mme Bell veut maintenant s'attaquer à un sujet épineux : y a-t-il un seuil en deçà duquel l'ozone n'est pas nuisible pour la santé ?

**ÉVASION AU CŒUR DU VIEUX-QUÉBEC**

FORAÎT ÉVASION

- 2 nuits à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains pour 2 personnes les 2 jours
- 1 dîner/table d'hôte à « La Table du Manoir » pour 2 personnes
- Frais de service

À PARTIR DE 299\$  
POUR DEUX PERSONNES  
POUR DEUX NUITS

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SPA DU MANOIR!

44, côte du Palais, Vieux-Québec (C) G1R 4H8  
Tél.: 418.692.1030 Fax: 418.692.3822  
Courriel: admin@manoir-victoria.com

VALIDE JUSQU'AU 30 AVRIL 2005

[www.manoir-victoria.com](http://www.manoir-victoria.com)

1 800 463.6283

HOTEL MANOIR VICTORIA

# Quelles leçons tirer?

## Avec l'abandon définitif du projet du Suroît, une réflexion commune sur l'avenir énergétique du Québec demeure incontournable

MARC TURGEON ET PHILIPPE BOURKE  
*Les auteurs s'expriment au nom du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)*

Ça y est! Le couperet est enfin tombé! Le gouvernement du Québec enterre définitivement le projet de centrale au gaz du Suroît. D'aucuns diront qu'en raison des récents développements dans le secteur énergétique québécois, cette décision allait de soit.

En effet, depuis quelques mois, la situation a bien changé. Un été pluvieux a permis de renflouer les réservoirs. Des alumineries ont mis sur la glace leur projet de développement. Le gouvernement fait sien notre enthousiasme envers l'énergie éolien et s'y engage. Hydro-Québec redécouvre tout à coup les vertus de l'efficacité énergétique. Les scientifiques confirment l'accélération du réchauffement climatique. Bref, des éléments qui pris ensemble rendent carrément impossible la justification du projet.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que le

**Plus que jamais, on doit s'assurer que le bilan environnemental lié à l'énergie au Québec sera positif, qu'il deviendra un modèle dont nous serons fiers.**

ministre des Ressources naturelles ait tant tardé à annoncer la tenue de sa commission parlementaire. Apparemment, le Québec n'a plus de problème de sécurité énergétique.

Pourtant, une réflexion commune sur l'avenir énergétique du Québec demeure tout à fait incontournable. Si le débat est clos sur le projet du Suroît, des questions fondamentales demeurent en suspens. Nos ressources énergétiques sont-elles gérées de façon responsable? Doit-on revoir nos règles de planification?

Plusieurs arguments militent en faveur d'une réflexion sur la façon dont nous voulons développer le secteur de l'énergie. Nous avons une politique énergétique en place depuis 1996, mais apparemment, c'est un échec. En fait, plusieurs éléments centraux de cette politique n'ont pas été mis en oeuvre. Il faut donc se

rasseoir et réajuster le tir.

Par exemple, par quels moyens peut-on éviter que la situation que nous avons vécue cette année ne se reproduise? Rappelons que la cause principale du problème d'approvisionnement que nous avons vécu tient surtout au manque de prudence d'Hydro-Québec à l'égard de la gestion de ses réservoirs. C'est une chose d'exporter nos surplus, mais c'en est une autre de vendre nos réserves. Quels correctifs doit-on apporter pour que nos réserves d'énergie soient gérées de façon responsable et transparente?

Autre question fondamentale: est-ce que la Régie de l'énergie sert bien la société en recherchant toujours le prix le plus bas, marginalisant ainsi les considérations sociales et environnementales dans ses orientations? Comment peut-on renverser cette tendance qui l'a notamment mené à autoriser la centrale thermique de Bécancour?

Enfin, les derniers mois ont permis de démontrer que les Québécois appuient massivement le développement des options énergétiques renouvelables et recherchent une meilleure efficacité énergétique. En somme, ils veulent faire des choix durables et responsables. Conséquemment, quelles modifications réglementaires doit-on apporter pour répondre à cette volonté?

La commission parlementaire doit aussi permettre de répondre à des questions plus fondamentales liées au développement de l'énergie.

Par exemple, sommes-nous prêts à passer d'un mode où l'on exporte nos surplus, à un autre où l'on construit des équipements destinés spécifiquement à l'exportation? Si oui, à quelles conditions?

Sommes-nous prêts à sacrifier les usages et la santé de l'écosystème marin de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent au profit de l'exploitation pétrolière et gazière?

La société d'État est responsable de l'approvisionnement en électricité des Québécois mais en même temps, on lui impose une responsabilité sans cesse accrue d'entrée de fonds. Comment concilier cette double responsabilité sans jouer avec la sécurité des approvisionnements et surtout la sécurité des Québécois?

Aussi, si l'énergie peut s'avérer un catalyseur de développement industriel important, peut-on l'utiliser autrement que pour encourager les industries énergivores de première transformation? En somme, comment peut-on rendre cet outil encore plus efficace pour le développe-



Québec abandonne son projet de centrale au gaz du Suroît, les manifestants d'hier ont de quoi se réjouir aujourd'hui.

ment du Québec? Comment intégrer l'énergie dans une politique de développement économique et régionale cohérente qui tient compte des aspects sociaux et environnementaux?

L'énergie est indispensable à notre vie et c'est aussi un levier de développement économique majeur. Toutefois, la production, le transport et l'utilisation de l'énergie entraînent des impacts sociaux et environnementaux importants. Toutes ces considérations doivent donc être prises en compte

dans nos choix énergétiques futurs. Les Québécois sont de plus en plus conscients des multiples richesses naturelles du Québec et de l'impact de leur utilisation. Le mandat qui a été confié à Hydro-Québec a toujours été encadré par cette préoccupation. Plus que jamais, on doit s'assurer que le bilan environnemental lié à l'énergie au Québec sera positif, qu'il deviendra un modèle dont nous serons fiers et qui démontrera notre apport à l'échelle de la planète.

# Le crime parfait: l'inégalité dans le monde néolibéral

Au cours des deux dernières décennies, les inégalités à l'intérieur des pays ont augmenté partout dans le monde

JOHN K. GALBRAITH



*L'auteur est titulaire de la chaire Lloyd M. Bentsen Jr. à la Lyndon B. Johnson School of Public Affairs, de l'Université du Texas à Austin, et est chercheur au Levy Economics Institute. Cet article est adapté d'un essai publié dans Daedalus, le journal de l'American Academy of Arts and Sciences. James K. Galbraith participera les 22 et 23 novembre prochains au colloque international Ombres et lumières sur la mondialisation, organisé par le Centre Études internationales et Mondialisation de l'UQAM (www.ceim.uqam.ca).*

Les chefs politiques de la planète ont embrassé la mondialisation, le culte de l'ouverture, le laisser-faire et les réseaux transnationaux de production pour deux motifs: d'abord parce que la mondialisation leur semblait inévitable, et parce que les bénéfices devaient se répandre à tous les peuples, riches et pauvres. D'éminents économistes et journalistes ont endossé cette thèse, convaincus par la logique des marchés libres, des avantages comparatifs et des transferts de technologies. Les conflits de classes et les luttes compétitives seraient ainsi désuets.

Et pourtant, hors des cercles élitistes, conflits et luttes refusent de disparaître. Dans les pays riches, les électors et les groupes de pression demeurent protectionnistes et favorables à la réglementation, voire socialistes dans certaines régions de l'Europe. Dans les pays pauvres, la mondialisation est devenue le nouveau synonyme de l'impérialisme et du colonialisme; le mot évoque généralement l'effondrement, plutôt que les bénéfices communs. Globalement, l'imposition de la déréglementation, de la privatisation, du libre-échange et de la libre circulation des capitaux a effectivement entraîné une hausse des niveaux de vie autour du monde, mais les remerciements se font très, très rares!

Alors qu'en est-il, en réalité? La mondialisation a-t-elle aidé ou nuï? Étrangement, les chercheurs n'ont pas de réponse. Le plus souvent, ils ne posent même pas la question, parce que la doctrine de la mondialisation porte en elle la prémisse curieuse que le marché mondial est lui-même sans reproche.

### Responsabilité nationale

Les formules de succès dans ce marché — de l'ouverture et la transparence aux finances saines et aux investissements en éducation — tombent toujours sous la responsabilité nationale; les pays qui échouent n'ont qu'à se blâmer. De même manière, la plupart des études se concentrent sur les conditions nationales et les politiques nationales, et non sur les condi-

tions globales ou les effets de la mondialisation comme tels. Que cette approche soit opportune ou pas a une grande importance.

La situation exige sûrement qu'on repense les critères de mesure du développement économique et du progrès social d'un pays à l'autre, qu'on rédige un nouveau bulletin mondial de santé économique. Mais les efforts officiels à cet égard se butent aux contradictions entre les prévisions optimistes de la théorie de la mondialisation et les preuves qui suggèrent une réalité faite d'épidémies, d'analphabétisme, de chômage, de pauvreté et de

### Pour expliquer l'intensification des inégalités dans le monde, il faut revoir les événements qui caractérisent la période d'après 1980.

violence. Pendant ce temps, la Banque mondiale, le FMI et l'OMC sont des sociétés closes, à l'abri de toute discussion critique sérieuse.

L'Inequality Project de l'Université du Texas (UTIP) a contribué au débat en élaborant des mesures constantes d'inégalités salariales dans les industries manufacturières à partir de 3200 observations, et en tirant de ces données des estimations constantes d'inégalités de revenu familial pour un échantillon similaire. Les données de l'UTIP (disponibles à <http://utip.gov.utexas.edu>) nous permettent de déceler des tendances mondiales dans l'évolution de l'inégalité, et de jeter un nouvel éclairage sur le nouvel ordre mondial.

En isolant la tendance mondiale, nous découvrons un profil surprenant: au cours des deux dernières décennies, les inégalités à l'intérieur des pays ont augmenté partout dans le monde, d'une manière qui transcende l'effet de l'évolution du revenu national. Durant les décennies qui coïncident avec la montée de l'idéologie néolibérale, avec l'effritement des souverainetés nationales et la fin des politiques keynésiennes durant la crise mondiale d'endettement au début des années 80, les inégalités étaient partout à la hausse. (...)

Pour expliquer l'intensification

des inégalités dans le monde, il faut revoir les événements qui caractérisent la période d'après 1980. La croissance du commerce ne suffit pas comme explication. Le commerce mondial a augmenté très rapidement durant la période de «développement stabilisateur» (l'expression mexicaine) entre 1945 et les années 1970. L'accélération des changements technologiques ne peut expliquer la tendance. Aux États-Unis, on évoque souvent la prolifération des ordinateurs après 1980; les économistes appellent cela «le changement technologique par compétence». Mais les données font état d'inégalités croissantes aux États-Unis à partir des années 70, longtemps avant la

révolution informatique. Et après 1980, les inégalités ont le plus augmenté dans les pays pauvres. Dans un pays comme la Finlande, un des pays où l'Internet est le plus répandu, l'indice d'inégalité a à peine cru.

La hausse des taux d'intérêt réels et la crise de la dette offrent de meilleures pistes. La dissolution du système Bretton Woods en 1973 a mis fin à une période relativement courte de développement stable — et de structures salariales stables. Puis vint le bref boum du pétrole et des produits de base, accompagné d'une inégalité déclinante alimentée par les dettes commerciales. Ce régime ne pouvait durer, et il s'est effondré avec la crise financière déclenchée par les États-Unis en 1980-81, quand Paul Volcker et la Réserve fédérale américaine ont propulsé les taux d'intérêt nominaux au-delà du seuil des 20 pour cent.

Cette hausse des taux d'intérêt a produit une réduction dramatique et prolongée des importations, avec des effets dévastateurs pour les perspectives économiques des pays pauvres. Plusieurs d'entre eux ne s'en sont jamais relevés. Somme toute, mettre l'accent sur la mondialisation comme tel présente la question sous un faux jour. Le problème tient plutôt au processus d'intégration, exécuté (au moins depuis 1980) dans un contexte financier insoutenable où la richesse s'écoule des pays pauvres vers les pays riches, et principalement au gratin financier des pays les plus riches. (...)

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

## Les dures images de Fallouja



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

La mécanique de la guerre a été, est, et sera toujours simple : le plus cruel l'emporte. C'était essentiellement le discours de l'hallucinant colonel Kurtz (Marlon Brando) dans le chef d'oeuvre de Francis Ford Coppola, *Apocalypse Now*. Lequel a servi aux Américains d'ultime thérapie après la guerre du Vietnam.

Il est probable que, dans quelques années, ils auront besoin d'un traitement-choc comparable après l'actuel conflit irakien.

Celui-ci se déroule sous l'oeil des caméras de la télé. Car la guerre en direct, servie à l'heure du souper de la Californie au Massachusetts, est une autre invention de l'ère vietnamienne qui a prospéré... au point où, aujourd'hui, aucune

**Une fois prise la décision d'aller en guerre, va inévitablement en découler le pire, quoi qu'on fasse.**

démocratie au monde ne peut résister longtemps à la vision redondante d'une telle horreur.

Après les sévices infligés à la prison d'Abou Ghraïb, rendus publics en mars dernier par la télévision américaine, celle-ci présente maintenant l'assassinat presque en direct, par un marine américain, d'un Irakien grièvement blessé gisant sur le sol d'une mosquée de Fallouja. La séquence a été tournée par un caméraman de la chaîne NBC pour être diffusée sur la majorité des grands réseaux du pays et du monde.

L'indignation a été immédiate, de la Croix-Rouge à la Ligue arabe, en passant par Amnesty internationale.

En fait, le tollé a été tel qu'il a relégué aux oubliettes l'exécution

## L'éthique des pharmaciens



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

Le principal rôle d'un ordre professionnel est de veiller à la protection du public. C'est ce que fait valoir l'Office des professions du Québec qui précise d'ailleurs que c'est ce qui différencie un ordre professionnel d'une association de professionnels. Alors qu'un ordre doit protéger le public, l'association défend les intérêts de ses membres. À voir les changements qu'aimerait apporter l'Ordre des pharmaciens du Québec à son code de déontologie, il y a lieu de se demander si cet ordre ne devrait pas se transformer en association. Il est en effet difficile de discerner quels intérêts on cherche véritablement à protéger avec les modifications souhaitées.

Actuellement, le code de déontologie de l'Ordre des pharmaciens stipule que « le pharmacien doit s'abstenir de recevoir, en plus de la rémunération à laquelle il a droit, tout avantage, ristourne ou commission relatif à l'exercice de sa profession. » L'amendement proposé mentionne plutôt que « le pharmacien doit s'abstenir d'accepter (...) tout avantage, ristourne ou commission mettant en péril son indépendance professionnelle ». D'un énoncé qui était clair, voilà que l'on rajoute un élément de subjectivité. Comment réussira-t-on à démontrer qu'un avantage accordé à un pharmacien aura nui à son indépendance ? La tâche ne sera pas facile, d'autant plus que, même avec un code de déontologie très clair, l'Ordre semble avoir de la difficulté à le faire respecter.

Une enquête menée par le journaliste André Noël, de *La Presse*, publiée en février 2003, révélait en

(par arme à feu, et non par décapitation comme à l'habitude, ce qui est certainement plus humain...) de la travailleuse humanitaire anglo-irakienne Margaret Hassan, de l'organisation caritative CARE, retenue prisonnière depuis le 19 octobre. Pas davantage que les bandes montrant les dizaines d'autres exécutions d'otages survenues depuis des mois, la séquence vidéo de la mise à mort de Margaret Hassan, bien qu'apparemment disponible, n'a été nulle part diffusée.

Pour le repas du soir en Californie ou au Massachusetts, elle a été jugée trop cruelle, sans doute.

////////////////////

Qu'attend-on de la guerre, au juste ? Et, en particulier, des guerres qu'on qualifie d'horribles — comme s'il en existait de douces et de joyeuses ?

Une fois la décision prise d'y aller, va inévitablement en découler le pire, quoi qu'on fasse, et quel que soit le nombre d'enquêtes ou de procédures judiciaires enclenchées en rapport avec les exactions commises dans et autour des zones de combat.

Il était couru que la reconquête de Fallouja, entreprise il y a une douzaine de jours, allait être un épisode peu glorieux de cette guerre peu glorieuse. De fait, selon les sources officielles, l'opération a fait à ce jour plus de 1200 victimes, en majorité de ceux qu'on présume être des insurgés, mais aussi une cinquantaine d'Américains et de soldats irakiens se battant à leurs côtés. Et elle a donné lieu à cette scène d'horreur qui, sans vraiment étonner, inspire un profond dégoût...

Il faudra procéder. Et punir les coupables, bien entendu.

Mais la futilité de cette réplique n'échappe à personne. Car il y a aussi tout ce qu'on ne sait pas. Tout ce que la télévision ne nous présente pas — ne serait-ce que parce qu'elle n'a pas accès à tout. Et ce qui se produira encore, que l'on saura ou pas.

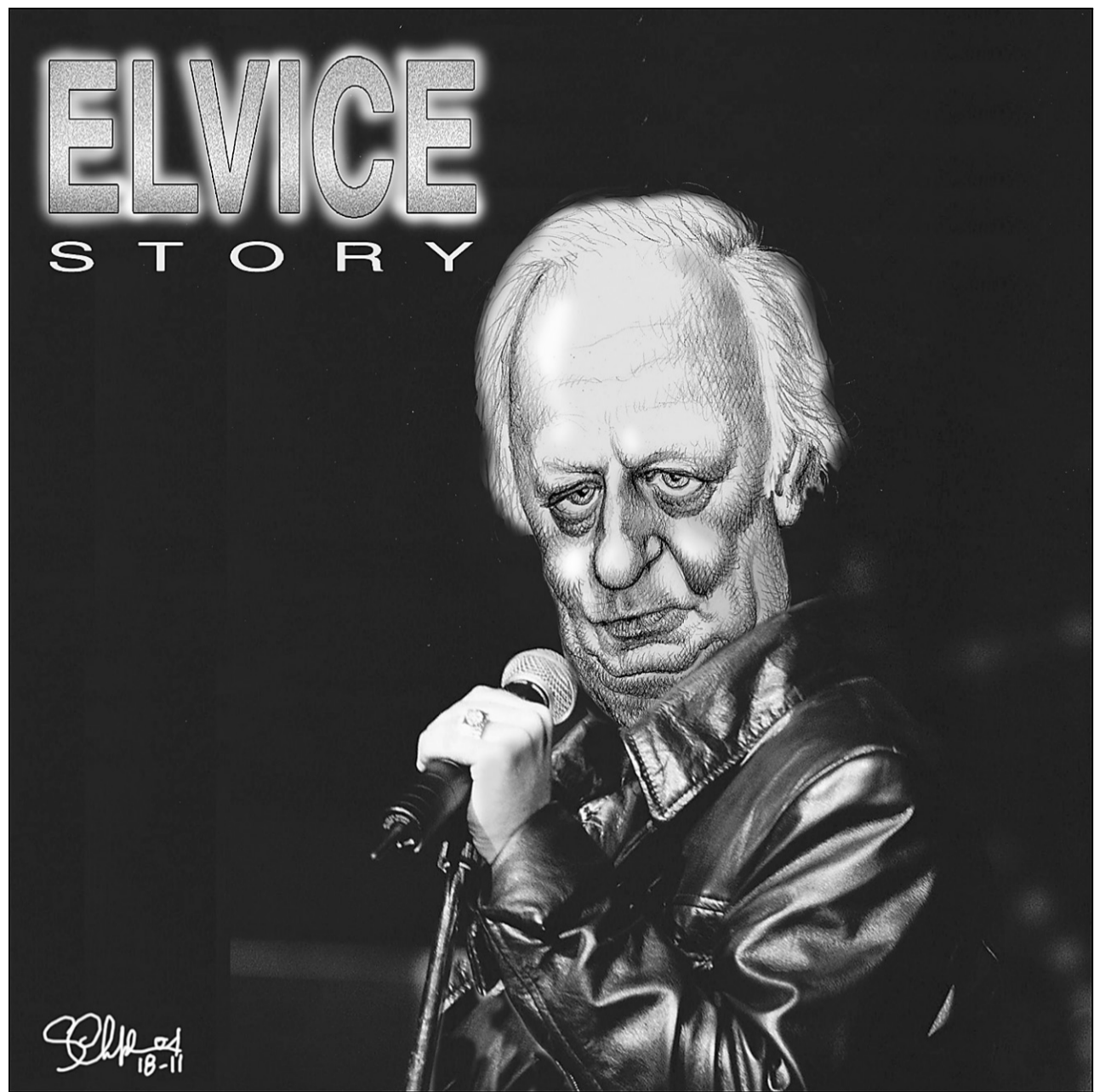
Dans le scénario concocté à Washington à l'aube de ce conflit, aucune fin à la fois réaliste et heureuse n'a de toute évidence été prévue.

effet que les fabricants de médicaments génériques versaient chaque année environ 500 millions de dollars en ristournes, primes et rabais à 85 % des pharmaciens du Québec et d'autres provinces canadiennes plutôt que de baisser le prix de leurs médicaments. Cette pratique est illégale au Québec et la Régie de l'assurance-maladie a d'ailleurs intenté des poursuites judiciaires contre un certain nombre de fabricants s'y étant livré.

S'il est illégal pour les fabricants de médicaments génériques d'offrir de telles remises, le fait de les accepter va à l'encontre du code d'éthique actuel des pharmaciens. Pourtant, bien que l'Ordre des pharmaciens savait que cette pratique avait cours au Québec, cette corporation professionnelle n'a, jusqu'à maintenant, pris aucune sanction contre ses membres qui acceptaient, et qui acceptent peut-être toujours, les ristournes. À l'Ordre, on nous dit que le syndicat poursuit ses enquêtes, mais que, pour l'instant, rien ne permet encore de conclure que des pharmaciens ont contrevenu à leur code de déontologie. Imaginez les difficultés que rencontrera le syndicat si l'assouplissement des règles souhaitées étaient entérinées par le gouvernement ! Voilà pourquoi il y a lieu de se demander si cette modification contribuera vraiment à améliorer la protection du public ou celle des pharmaciens contre d'éventuelles sanctions ?

////////////////////

Si l'Ordre des pharmaciens veut modifier son code pour le rendre plus conforme à des réalités bien précises que rencontrent ses membres, il faudra que cette corporation identifie clairement les pratiques qu'elle souhaite dorénavant permettre, plutôt que d'ouvrir la porte à toutes sortes d'interprétations vagues. Si ces précisions ne sont pas apportées, le gouvernement devra refuser de sanctionner les modifications désirées.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

&gt; Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

## Deux sortes de justice

## Les riches mieux servis ?

Dans l'affaire Guy Cloutier, nous sommes encore en présence d'une justice qui s'exerce d'une façon pour les couches supérieures et d'une autre pour les couches inférieures. Monsieur Guy Cloutier doit faire face à la justice à cause d'accusations qui sont portées contre lui. Jusque-là, il n'y a rien d'anormal en soi qu'un individu subisse le regard et la sanction de la Justice pour avoir enfreint une loi.

Généralement, le citoyen ordinaire n'a qu'à consulter les médias et il obtient un minimum d'information sur une cause particulière et il peut se rassurer ainsi d'apprendre que notre système judiciaire fait son travail. Cependant, il n'en va pas de même lorsque des individus riches, des individus connus et reconnus dans le public, des individus puissants, font face à la justice pour y être accusés, défendus ou jugés par des magistrats au service de la justice de ce pays. Les règles changent et le public a toujours l'impression que la justice, aussi transparente soit-elle, devient de plus en plus opaque dans ce genre de circonstances. Encore une fois, dans la cause de Guy Cloutier, le public sera privé d'une quantité d'information, pour le bien de la justice paraît-il et pour la protection de la vie privée de certaines personnes et bla bla bla et bla bla bla bla. Pouvons-nous croire qu'il soit possible de faire changer ces procédures judiciaires étagées ? Oui, il serait possible de convaincre le ministre de la Justice du Québec d'apporter toutes sortes d'améliorations, mais il faudrait commencer immédiatement à se lever aux aurores et être un bataillon fortifié qui se comporterait comme un bulldozer sans relâche. En attendant, les riches seront toujours mieux servis par la justice qui lui servira toujours les petits fours et la tasse de thé pendant que les autres se feront bouffonner dans ce concert de toges.

Gilles Pelletier  
 Québec

## Un phénomène universel

J'en ai que faire de l'affaire Guy Cloutier ! L'assassinat en Irak de Margaret Hassan, ancienne directrice de l'organisation humanitaire CARE, me paraît nettement plus important comme nouvelle.



Yasser Arafat

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

## Ignoble individu ?

Mon avis est qu'Arafat fut un ignoble individu sans aucun respect pour l'humain, un frein à toute paix, peu importe ses simagrées. Cependant, ça n'est que mon avis et, puisque vous recherchez une vérité objective, il faut être patient : si le futur immédiat apporte une amélioration du climat dans le conflit, si les relations entre Israël et Palestiniens deviennent plus civiles, si la condition des Palestiniens s'améliore, si les perspectives de paix s'avèrent jour après jour meilleures, il sera raisonnable pour tous de croire qu'Arafat aurait dû être mis hors d'état de nuire plus tôt. Et si tel

n'est pas le cas, on pourra continuer à épiloguer longtemps sur la haine insidieuse qu'Arafat aura su instiller dans le peuple palestinien, à travers l'éducation raciste et l'appel au meurtre. J'admets que nombreux sont ceux qui, éblouis par l'image historique du chef historique, en habit de guerre historique, se refuseront à conclure. Pour ma part, je suis certain de ne pas changer d'avis à son sujet ; suffisamment de paroles, faits et gestes avérés m'ont édifié en ce sens, plus que des images.

William Krief  
 Saint-Laurent

Un peu de discernement, gens des médias ! Mais une affaire à caractère sexuel, impliquant un gros poisson bien de chez nous, ça excite beaucoup le peuple et ça se vend très bien. Le phénomène est universel. Le Québec n'est pas une société distincte à cet égard...

Michel Lebel

## Une belle enquête

Il faut constater à la lumière du plaidoyer de culpabilité de Guy Cloutier que les policiers ont fait une belle enquête pour monter une preuve hors de tout doute raisonnable sur les événements dans lesquels il a été impliqué. Ce qu'il faut espérer maintenant, c'est que sa condamnation saura faire réfléchir tous ceux qui seraient tentés d'abuser de la faiblesse et de la fragilité d'un enfant.

Émile Bisailon

## Se sortir de cet enfer

Je souhaite que les victimes de Guy Cloutier seront en mesure de se sortir de cet enfer et qu'elles bénéficieront d'un suivi psychologique adéquat afin de continuer leur vie dans la paix. Je trouve courageuse la première victime d'avoir porté plainte contre un homme adulé de tous. Je lui souhaite bonne chance.

Marie Blais  
 Trois-Rivières

## Difficilement explicable

Comment peut-on expliquer qu'un homme jouissant d'une vie professionnelle et intellectuelle aussi riche puisse commettre de tels actes. C'est incompréhensible et surtout plus qu'idiot. Parfois le pouvoir monte à la tête, mais la testostérone aussi ! Je n'arrive pas à croire qu'un tel homme ne soit pas en mesure de contrôler ses instincts. C'est vraiment dommage !

Diane Chassé

## Une visite problématique



LYSIANE GAGNON  
lgagnon@lapresse.ca

Deux jours après la victoire de George Bush, l'ambassadeur américain Paul Celluci téléphonait au cabinet du premier ministre Martin pour suggérer une visite officielle de son président. MM. Martin et Bush se parlaient au téléphone le même jour, et voilà, M. Bush sera à Ottawa les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre.

Ce sera la première visite officielle du président à l'étranger depuis sa réélection. En termes protocolaires, c'est un honneur qui indique que M. Bush entend rebâtir les ponts brisés sous le régime Chrétien, et qu'il a décidé de commencer par le Canada dans sa quête d'appuis internationaux. Or, il se trouve que ce rapprochement est également l'une des priorités de Paul Martin.

Pas de problème, donc, au niveau des deux hommes, encore que l'ambassadeur Celluci, qui rencontrait hier un groupe de commentateurs montréalais, n'a pas oublié la petite vexation qu'a fait subir à son patron le premier ministre à la veille de la campagne électorale canadienne.

M. Bush lui avait donné le choix : voulait-il venir à son ranch (témoignage d'amitié), ou se contenter d'une visite formelle à la Maison-Blanche ? M. Martin avait choisi la deuxième option, histoire de ne pas apparaître trop proche du président. Mais bon, les élections sont passées, et la vie continue.

Il est clair, à entendre M. Celluci, que les États-Unis accordent beaucoup d'importance à l'image qui se dégagera de la visite de M. Bush. On s'inquiète en particulier de la façon dont le président sera reçu au parlement si, comme c'est probable, il est invité à s'adresser à une session conjointe des Communes et du Sénat.

Si M. Bush devait être hué au parlement d'un pays aussi proche allié que le Canada, cela n'aidera pas les États-Unis, dit en substance M. Celluci. Ce dernier, ancien gouverneur du Massachusetts, n'est pas un diplomate de carrière et il a son franc-parler. Hier encore, il n'esquiva aucune question. À 14h, il était encore en verve bien que la rencontre devait se terminer à 13h30.

Il semblait avoir du temps devant lui... et pour cause ! L'Université du Québec à Montréal venait d'annuler, « pour des raisons de sécurité », la conférence qu'il devait y présenter à 14h.

### La civilité, c'est de recevoir poliment ses invités, même quand on est en désaccord avec eux.

Cela devient décidément une habitude, dans notre petit monde universitaire, que de céder aux fauteurs de troubles. En septembre, Concordia interdisait une conférence de l'ancien premier ministre israélien Ehud Barak sur son campus. L'an dernier, l'UQAM était venue à un cheveu d'annuler la conférence d'un journaliste israélien. Cette fois, c'est au tour de l'ambassadeur américain de se voir privé de sa liberté d'expression par l'institution même qui devrait la favoriser, car si l'on ne peut s'exprimer librement sur un campus universitaire, où donc pourra-t-on le faire ?

M. Celluci n'a pas l'air de s'inquiéter des manifestations de rue que provoquera probablement la visite de M. Bush. C'est l'accueil du Parlement qui lui importe. Or, cette partie de la visite est incontournable. Le président mexicain Vicente Fox s'adressait au Parlement canadien il n'y a pas deux semaines. Le même honneur ne peut être refusé à celui des États-Unis.

Selon l'ambassadeur, M. Bush compte éviter tout ce qui pourrait jeter de l'huile sur le feu. Il évitera les reproches sur l'abstention canadienne en Irak, pour faire plutôt l'éloge de la participation canadienne en Afghanistan. Il n'ira pas à Ottawa pour faire la promotion du bouclier antimissile — cette question lancinante, et que les États-Unis voudraient voir réglée par un traité en bonne et due forme, sera abordée ailleurs et autrement.

En fait, M. Bush n'a probablement pas de raisons de s'inquiéter. Il peut s'attendre à un accueil chaleureux de la part de l'opposition conservatrice, et à un accueil sobre et poli de la part du Bloc québécois, qui a tout intérêt à apparaître comme un interlocuteur sérieux pour les chefs d'État étrangers. On dit que Jack Layton, le chef du NPD, a enjoint à ses députés de réserver un accueil civilisé au président américain, ce qui sera plus facile maintenant que Svend Robinson ne siège plus au parlement (en 1987, il avait copieusement hué, de sa banquette, le président Reagan).

C'est du côté libéral que pourrait venir le trouble, certains députés, tels Carolyn Parrish, étant incapables de retenir leur langue dès qu'il est question des Américains. Mais Paul Martin devrait normalement être capable de les convaincre de se taire (ou de s'absenter ce jour-là du Parlement)... à moins qu'il ait la colonne vertébrale encore plus molle qu'on ne l'imaginait.

Chose certaine, politiquement, aucun parti n'a intérêt à ce que ses députés se comportent comme des ados mal élevés : les électeurs le leur reprocheraient. La civilité, c'est de recevoir poliment ses invités, même quand on est en désaccord avec eux.

# Bravo M. Bush!

## À la différence des Européens, des Canadiens et des Québécois, les Américains, eux, savent et comprennent qu'ils sont en guerre

**JACQUES BRASSARD**  
*L'auteur est un ancien député et ministre du Parti québécois. Il signe une chronique dans le Quotidien de Chicoutimi.*

Il y avait quelque chose de comique à voir, une fois la victoire de Bush confirmée, la mine déconfite, la larme à l'oeil et le fiel en bouche de tous les commentateurs (surtout radio-canadiens), de tous les penseurs patentés, de tous les « chroniqueux » experts, de tous les suppôts du cabotin clownesque Michael Moore. Toute cette fine fleur de l'antiaméricanisme militant était profondément dépitée, toute cette élite gauche-caviar avait bien du mal à contenir sa hargne et son mépris pour le président réélu. Quel réjouissant spectacle !

Quoi ? Non ! Mais c'est pas vrai ? Les Américains ont eu le mauvais goût de reconduire à la Maison-Blanche George W. Bush, ce va-t-en-guerre grossier et ce triste bigot plutôt que John Kerry, cet aristo de gôche si bien coté dans les salons parisiens et les chaumières québécoises.

Je ne veux pas m'attribuer des dons de clairvoyance, mais il me plaît de rappeler que j'avais prédit le printemps dernier la réélection de Bush. Je l'avais aussi souhaitée. Ce faisant, j'avais indigné bien du monde car j'étais un des rares scribouillards de la presse québécoise (scribouillard amateur et à temps partiel, il est vrai, et pour un journal de province) à ne pas considérer M. Bush comme un crétin dégénéré. Je me sens moins seul maintenant qu'une majorité d'Américains (ce ramassis d'abrutis, n'est-ce pas ?) ont confié un second mandat à G. W. Bush.

### Pearl Harbor

À la différence des Européens, des Canadiens et des Québécois, les Américains, eux, savent et comprennent qu'ils sont en guerre. Ils assument dans leur majorité cette réalité et ils sont disposés non seulement à mener cette guerre, mais à la gagner. Et la tragédie du 11 septembre 2001 est le Pearl Harbor de cette guerre. Il y avait eu avant



Jacques Brassard

PHOTO ARCHIVES. LA PRESSE

cette date de terribles attentats terroristes contre les États-Unis, mais le président Clinton ne les avait pas perçus comme une déclaration de guerre de la part de la mouvance islamo-fasciste contre l'Occident et ses valeurs. L'effondrement des deux tours de New York a causé un tel traumatisme dans l'âme de la nation américaine, que le président en exercice de ce pays et les citoyens qui l'habitent ont eu la fulgurante révélation de se retrouver au coeur d'une guerre déclarée par des ennemis aussi implacables et aussi fanatiques que les nazis et les communistes auparavant.

« L'enjeu fondamental de l'élection présidentielle américaine du 2 novembre, écrit Laurent Murawiec, directeur de recherche de l'Institut Hudson, c'est celui qui oppose « le candidat du 10 septembre », Kerry, cramponné aux béatitudes de l'avant 2001 et qui ne veut pas être en guerre, à Bush,

« candidat du 12 septembre » qui, lui, sait l'être. En appeler au multilatéralisme émasculé que représente l'ONU est une faribole : demandez aux Rwandais...et aux Irakiens. »

Bush, c'est là son mérite, a regardé l'ennemi en face et il a mis en oeuvre avec détermination une stratégie offensive vis-à-vis le terrorisme islamiste. Aujourd'hui, les Afghans n'ont plus à subir la folie Taliban et, lors d'une élection, ils ont fait le choix démocratique d'un président pleinement légitime. Et le renversement du régime sanguinaire de Saddam Hussein est un bienfait pour le peuple irakien. Il est vrai que la violence est toujours présente dans le fameux Triangle sunnite et que le terrorisme islamiste y multiplie les attentats meurtriers contre les civils en vue de faire dérailler le processus de démocratisation en cours, mais le président américain de même que le gouvernement irakien maintiennent le cap vers une élection en janvier 2005.

Bush a-t-il menti sur les armes de destruction massive ? Les Américains ont répondu non. On n'en a pas trouvé, mais la clique de Saddam en a déjà fabriquées et utilisées contre les Kurdes et les Iraniens. Et puis les commissions d'enquête ont démontré que le dictateur avait l'intention bien arrêtée d'en produire de nouveau et il gardait intact le potentiel technologique pour ce faire.

Bush s'est-il trompé sur les liens entre le régime de Saddam et le terrorisme ? Les Américains ont répondu non. Les relations du despote irakien avec les réseaux terroristes sont maintenant connues. C'était, par exemple, l'agent-payeur des indemnités aux familles des terroristes palestiniens. Bush s'est-il fourvoyé en renversant le régime monstrueux de Saddam Hussein ? Les Américains ont répondu non.

Il serait temps que nous, les Occidentaux, comprenions le sens et les enjeux du grand combat planétaire qui se joue présentement (et pour longtemps encore). Il y a d'un côté, le fascisme islamiste et tous ceux qui le tolèrent par lâcheté ou par idéologie ; et de l'autre, il y a, comme tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, le camp de la liberté avec, heureusement, l'Amérique à sa tête.



Un jeune Ivoirien lit une inscription peinte sur le socle d'une statue près d'un hôtel d'Abidjan.

PHOTO AFP

## La France en Côte-d'Ivoire: une armée d'occupation?

**MICHEL GAUDETTE**  
*L'auteur est historien.*

Les médias français nous auront habitué à des chefs-d'oeuvre de manipulation médiatique sur le dos des Américains, en présentant ceux-ci comme une armée d'occupation en sol irakien. Or qu'en est-il de la France en Afrique avec ses forces armées au Gabon, en Côte-d'Ivoire, au Sénégal, en République centrafricaine et à Djibouti ?

Pour justifier cette présence militaire française en Côte-d'Ivoire, le gouvernement français rappelle que le Conseil de sécurité des Nations unies a fait sien l'accord de Marcoussis. En avril 2004, l'opération des Nations unies en Côte-d'Ivoire (ONUCI, 6240 hommes) a pris le relais des contingents de la CEDEAO, aux côtés de la force Licorne qui reste sous commandement fran-

çais (4000 hommes). Faut-il voir ici une manipulation des Nations unies par la France qui, sous l'égide des Nations unies, maintient une emprise sur la Côte-d'Ivoire qui ne rime qu'à la défense égoïste des intérêts capitalistes français ? Pour les Ivoiriens, il semble clair que la France est prête à toute manipulation pour garder son emprise sur le pays. D'où l'exaspération des Ivoiriens militants !

Le comportement des forces armées françaises en Côte-d'Ivoire donne à réfléchir... La force militaire française n'est pas différente d'une armée d'occupation en Côte-d'Ivoire. Elle a détruit sans ménagement l'aviation ivoirienne et se comporte en force d'intimidation dans les rues d'Abidjan.

Malheureusement, le gouvernement français bénéficie d'une malsaine complicité avec la désinformation de la désolante pres-

se française. Cette désinformation des médias français atteint son comble lorsque la presse française parle de « partisans de Laurent Gbagbo », comme si celui-ci ne comptait que sur une infime partie de la population ivoirienne. Or Gbagbo a l'appui de la majorité de la population, parce qu'il veut une Côte-d'Ivoire pour les Ivoiriens !

De son côté, la France justifie aussi son action militaire au nom de la sécurité des milliers de ressortissants français qui vivent et travaillent en Côte-d'Ivoire. Cela n'explique aucunement toute la haine accumulée contre la France dans le coeur des Ivoiriens. Cette haine a un fondement à la mesure de l'emprise française sur la vie ivoirienne, ce que la France se refuse à reconnaître. Mais on sent bien que les Ivoiriens veulent une Côte-d'Ivoire pour les Ivoiriens, ce que la France ne veut nullement !

# MONDE

## Chirac revient à la charge sur l'Irak

Le président français doute que le renversement de Saddam Hussein ait rendu le monde plus sûr

D'APRÈS AP ET AFP

LONDRES — Dans une interview diffusée par la chaîne de télévision britannique BBC, le président français Jacques Chirac est revenu à la charge hier sur le dossier irakien en affirmant qu'il est « loin d'être certain » que le renversement de Saddam Hussein en avril 2003 par la coalition dirigée par les États-Unis ait rendu le monde plus sûr.

« Dans une certaine mesure, le départ de Saddam Hussein a été positif », explique Chirac lorsque on lui demande son avis sur l'affirmation de George W. Bush selon laquelle le monde est devenu plus sûr. « Mais ça a aussi provoqué des réactions, comme la mobilisation des hommes et femmes de l'islam dans un certain nombre de pays, qui a rendu le monde plus dangereux », ajoute-t-il.

Le président français, qui effectue une visite de 48 heures à Lon-

dres à partir d'aujourd'hui, poursuit en affirmant qu'il était « évident qu'il y avait eu une augmentation du terrorisme, dont l'une des origines est la situation en Irak ».

Réaffirmant à la BBC que l'invasion de l'Irak aurait dû se faire sous mandat de l'ONU, Chirac rappelait ainsi au public anglais qu'il est l'un des fers de lance du camp qui conteste la politique étrangère belliciste de l'administration Bush. Il avait déjà expliqué mardi au quotidien *The Times* qu'il doutait que le gouvernement britannique ait retiré un bénéfice de son soutien à la politique de George W. Bush.

Le chancelier allemand Gerhard Schröder, autre adversaire de la guerre, a appelé les États-Unis à tirer les conséquences de leurs difficultés en Irak en discutant davantage avec leurs partenaires, dans un entretien à l'hebdomadaire *Die Zeit*.

De nombreuses réactions expri-

mant horreur et dégoût continuaient par ailleurs d'affluer hier au lendemain de l'annonce de l'assassinat, non confirmé, d'une Britannique par ses ravisseurs en Irak où la rébellion à Fallouja s'est étendue à d'autres villes sunnites.

Après l'annonce mardi de l'assassinat probable de Margaret Hassan, responsable de l'organisation caritative CARE en Irak enlevée le 19 octobre, de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer un « crime abominable » qui, s'il était confirmé, ferait de l'otage, qui possédait les nationalités irlandaise, britannique et irakienne, la première femme étrangère suppliciée en Irak.

« Cet acte est un acte criminel et terroriste, (...) et inadmissible par tout Arabe ou musulman quels que soient les prétextes », a déclaré hier Hossam Zaki, porte-parole de la Ligue arabe.

Un policier qui a réussi à

s'échapper et à gagner Kerbala, dans le centre du pays, a par ailleurs affirmé que plus de 60 policiers irakiens avaient été enlevés dimanche dans un hôtel près de la frontière avec la Jordanie.

Parallèlement, la presse arabe a dénoncé l'exécution par un marin américain d'un Irakien blessé dans une mosquée à Fallouja. La Ligue arabe a demandé l'ouverture d'une enquête « immédiate ».

Sur le terrain, au dixième jour d'une offensive d'envergure, les forces américaines sont toujours en butte à la résistance farouche mais résiduelle de la rébellion à Fallouja, à 50 km à l'ouest de Bagdad.

« La bataille est terminée, nous avons encore quelques poches de résistance mais elles s'affaiblissent », a affirmé le lieutenant-colonel Leonard DiFrancisci.

D'autres villes à majorité sunnite, comme Ramadi, Mossoul ou Baïji, étaient toujours en effervescence hier.

Quatorze personnes ont été tuées, dont six enfants, et 26 blessées dans l'explosion d'une bombe et des accrochages à Baïji, à 200 km au nord de Bagdad, a-t-on appris de source policière. Trois soldats américains ont été blessés dans un attentat suicide à la voiture piégée qui a visé leur convoi près de la ville.

Au sud de la capitale, la police irakienne, épaulée par des marines, a libéré un routier irakien détenu par des rebelles qui l'accusaient de travailler pour la Force multinationale.

Deux camionneurs turcs ont en revanche été assassinés par des inconnus près de Balad, selon des sources policières et hospitalières.

Un ingénieur a également été retrouvé assassiné près de Tikrit, plus au nord, portant à quarante le nombre d'Irakiens travaillant avec les Américains, tués ces deux derniers mois dans cette région.

## Cachemire: un « nouveau départ » ?



JOONEED KHAN

### REGARD SUR LE MONDE

Le premier ministre indien Manmohan Singh a annoncé, hier à Srinagar, un « nouveau départ » pour le Cachemire indien : il a dévoilé un prêt de 5,3 milliards de dollars US à la reprise économique de l'État ravagé par 14 années de guerre, et les premiers soldats ont commencé à se retirer du seul État à majorité musulmane de l'Inde.

Ces initiatives de la nouvelle coalition indienne dirigée par le Parti du congrès arrivent dans la foulée de l'appel-choc lancé le mois dernier par le président Pervez Musharraf, du Pakistan, pour que les médias et l'opinion pakistanaise renvoient la question du Cachemire sous une lumière fraîche.

Le Cachemire, comparable à la Grande-Bretagne en superficie, est divisée depuis 1947 entre l'Inde et le Pakistan. La Chine occupe depuis 1962 la partie nord de cette contrée stratégique de l'Himalaya. L'Inde et le Pakistan se sont livrés trois guerres en 57 ans pour changer la « ligne de contrôle » établie par l'ONU après la guerre de 1947.

Puissances nucléaires depuis peu, les deux héritiers ennemis de l'Empire britannique des Indes ont failli s'affronter à nouveau en 2002.

Dans un entretien avec des éditeurs pakistanais fin octobre, Musharraf a demandé « une nouvelle approche de la question du Cachemire ». Sinon, a-t-il dit, l'impasse explosive qui y sévit depuis 57 ans « pourrait persister encore 100 ans », à moins que les deux parties prennent des risques pour arriver à un règlement.

Le général président pakistanais a été aussitôt accusé de trahison par les partis islamistes de son pays. Pour ces islamistes, le Cachemire occupé (indien) doit être libéré comme l'a été l'Afghanistan de l'occupation soviétique. D'où les incursions de militants armés du Cachemire pakistanais (appelé « libre ») vers le Cachemire indien depuis 1989, ce qui a amené l'Inde à y déployer près d'un million d'hommes, soldats, paramilitaires et policiers compris.



Un policier à l'intérieur d'un bunker monte la garde à Jammu en prévision de la visite du premier ministre indien Manmohan Singh, qui a adressé hier un message de paix aux résidents du Cachemire. L'Inde a commencé hier à réduire son contingent militaire dans cette région déchirée.

L'Inde considère la « ligne de contrôle » de 1947 comme une frontière de facto avec le Pakistan. Elle qualifie de « terrorisme transfrontalier » les incursions des militants armés. Le Pakistan, lui, appuie la demande de la majorité musulmane des deux côtés de la « ligne de contrôle » pour qu'un référendum, prévu par l'ONU en 1948, soit organisé pour décider si le peuple cachemiri (12 millions aujourd'hui, 4 millions côté pakistanais et 8 millions côté indien) veut adhérer à l'Inde ou au Pakistan. Mais les pressions américaines après le 11 septembre 2001 ont contraint Musharraf à freiner les incursions — surtout que l'Inde, alors sous le contrôle du parti hindouiste

BJP, épaulait les États-Unis dans la « guerre contre le terrorisme ».

Élaborant sur ses intentions à propos du Cachemire, Musharraf a soulevé devant les éditeurs de journaux pakistanais une série d'options allant d'une tutelle de l'ONU à une administration indo-pakistanaise, et même à l'indépendance totale. « Je n'ai jamais parlé à personne comme ça auparavant. Je suggérerais que vous lanciez le débat sur ces lignes », a-t-il dit.

Les modérés cachemiris de l'Alliance Hurriyat ont accueilli avec un optimisme prudent les propos de Musharraf. « C'est un développement très positif », a déclaré le mirwaiz Umar Farooq, président du Hurriyat et jeune chef spirituel du Cachemire

indien. « La priorité doit être la dé-militarisation du Cachemire » — où 14 années de guerre ont fait quelque 50 000 morts et entraîné des violations massives de droits humains.

L'Inde, pourtant engagée par le précédent gouvernement hindouiste à multiplier les « mesures de confiance » avec le Pakistan, a réagi plus froidement. « Nous ne pensons pas que le Cachemire est un sujet à être débattu dans les médias », a dit Navtej Sarna, porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Delhi. Des analystes indiens accusaient Musharraf de chercher à présenter l'Inde comme l'obstacle à un règlement.

À Srinagar hier, Manmohan Singh a réitéré l'engagement de l'Inde à un dialogue sérieux avec le Pakistan

pour résoudre les problèmes et accélérer le rythme du développement. Mais il a estimé que les idées de Musharraf « ne sont pas encore claires ». Et il a refusé « tout redécoupage des frontières selon les critères de la religion ».

Le Pakistan, de son côté, saluait comme « un bon début » le premier retrait militaire indien du Cachemire — un bataillon d'un millier de parachutistes qui a quitté Anantnag en convoi pour regagner la ville indienne d'Agra. Selon des analystes, ce retrait devrait donner un élan aux pourparlers que le premier ministre pakistanais Shaukat Aziz doit avoir à Delhi la semaine prochaine, et aux discussions techniques entre les deux pays prévues à la fin du mois.

Rabais de

**50%** sur toutes les lentilles incluant double foyer, à foyer progressif ou solaires d'ordonnance à l'achat de n'importe quelle monture

Certaines restrictions s'appliquent. Demandez les détails aux associés aux ventes.



**LENSCRAFTERS**

Venez voir... l'excellence à l'œuvre.

Carrefour Angrignon	514.367.5033
Carrefour Laval	450.681.4255
Centre Rockland	514.737.9055
Fairview Pointe Claire	514.426.3622
Les Galeries d'Anjou	514.354.2622
Place Montreal Trust	514.982.9339
Promenades St. Bruno	450.441.4671

Lunettes d'ordonnance sans TPs. Au Québec, les lunettes (montures et lentilles) sont vendues par l'optométriste indépendant ou l'ophtalmologiste voisin du magasin LensCrafters®. Examen de la vue offert.

LE TOUR DU GLOBE

IRAN

Enquête réclamée

Washington compte sur l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour déterminer la crédibilité des affirmations de l'opposition iranienne selon laquelle l'Iran poursuit des activités de nature militaire, y compris de l'enrichissement d'uranium, sur un site secret à Téhéran. Un responsable du Conseil national de la résistance iranienne, ou Moudjahidine du Peuple, Farid Soleimani, avait fait ces déclarations plus tôt à Vienne. L'AIEA a annoncé lundi que l'Iran s'engageait à suspendre toutes ses activités d'enrichissement d'uranium à partir du 22 novembre, en échange de promesses de coopération de trois pays de l'Union européenne (Allemagne, France, Grande-Bretagne), juste trois jours avant une importante réunion des États membres de l'AIEA à Vienne. d'après AFP

PROCHE-ORIENT

Jérusalem-Est doit voter

Le premier ministre palestinien a souligné hier sur la chaîne satellitaire Al-Jazira que l'élection présidentielle qui doit se tenir le 9 janvier dans les territoires palestiniens devrait inclure le secteur oriental de Jérusalem, annexé par Israël, à l'instar du scrutin de 1996. « Nous n'accepterons pas d'élection n'incluant pas Jérusalem et ses habitants », a dit Ahmed Qoreï en référence à Jérusalem-Est, lors d'un entretien avec la chaîne qatarote. Le ministre israélien des Affaires étrangères, Silvan Shalom, avait déclaré lundi à Washington qu'il n'y avait pas eu de scrutin organisé à Jérusalem-Est lors des élections palestiniennes de 1996 et ajouté « croire qu'il devrait en être de même » pour le prochain vote. d'après AFP

OTAN

Un chef canadien

Le chef d'état-major de l'armée canadienne, le général Ray Henault, a été élu hier par ses pairs nouveau président du Comité militaire de l'OTAN, la plus haute instance militaire de l'Alliance atlantique, a-t-on confirmé de source officielle. Le général Henault a été préféré à son homologue danois, le général Hans Jesper Helsoe, également candidat, lors d'une réunion à Bruxelles. Le président du Comité militaire est le plus haut responsable militaire de l'OTAN et représente les chefs militaires alliés auprès du Conseil de l'Atlantique Nord, l'instance politique de l'organisation. Ce poste revient traditionnellement à un Européen ou un Canadien, alors que des officiers américains sont toujours à la tête des deux « commandements stratégiques » de l'OTAN. d'après AFP

RUSSIE

Nouvelles armes ?

Le président russe Vladimir Poutine a annoncé hier que son pays allait bientôt se munir de nouveaux systèmes d'armes nucléaires, révélant du même coup que, à l'heure du terrorisme et des conflits régionaux, la doctrine de dissuasion nucléaire n'était pas complètement abandonnée. Ces armes « n'existent pas et n'existeront pas dans les prochaines années chez les autres puissances nucléaires », a déclaré M. Poutine, lors d'une grande réunion des cadres dirigeants des forces armées russes. Il s'agit, selon l'agence Itar-Tass, de nouveaux missiles mobiles Topol-M, dont les derniers essais sont prévus fin décembre, et dont la production est inscrite aux prévisions des commandes d'État pour 2005. Le discours du chef de l'État a été accueilli avec scepticisme par des analystes qui y ont vu une tentative de compenser les insuffisances de la Russie. d'après AFP

ARGENTINE

Attentats

Des attentats à la bombe ont visé hier trois banques à Buenos Aires, faisant un mort et un blessé, a annoncé la police, qui ne dispose pour le moment d'aucune revendication. Les attentats, qui se sont produits dans des avenues très fréquentées de la capitale argentine, ont provoqué des scènes de panique parmi les passants et des embouteillages. Selon la police, aucune revendication n'a été adressée et aucun tract laissé sur les lieux des explosions, toutes provoquées par des engins explosifs de fabrication artisanale et de faible puissance. Le maire de Buenos Aires, Anibal Ibarra, a manifesté son « indignation », affirmant que « la violence ne peut pas s'installer en Argentine ». d'après AFP

# Crise humanitaire « hors de contrôle » dans le nord de l'Ouganda

MARC THIBODEAU

Le conflit qui oppose depuis près de 20 ans les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (ARS) aux forces armées du gouvernement de Yoweri Museveni a un impact « dévastateur » sur les conditions de vie de la population acholie du nord de l'Ouganda et nécessite une réponse « urgente » de la communauté internationale, souligne Médecins sans frontières.

Dans une étude publiée il y a quelques jours, l'organisme humanitaire souligne que le taux de mortalité quotidien atteint 2,8 par 10 000 personnes dans six camps de personnes déplacées des districts de Pader et de Lira. Un chiffre consternant à la lumière du fait qu'un taux de mortalité supérieur à deux indique une « urgence hors de contrôle », souligne MSF, qui a relevé un taux de 5,4 chez les enfants de moins de 5 ans.

« L'ampleur de la souffrance est bouleversante », a indiqué dans un communiqué la cheffe de mission de MSF en Ouganda, Monica de Castellarnau.

L'ARS, menée par Joseph Kony, affirme vouloir établir à Kampala un gouvernement fidèle aux 10 commandements. Elle multiplie les exactions contre la population locale, qui est regroupée dans des camps insalubres pour échapper aux attaques et aux raptis de femmes et d'enfants.

Au total, plus d'un million et demi de personnes sont regroupées dans les camps, qui dépendent presque entièrement de l'aide fournie par des organismes internationaux.

Selon MSF, les difficiles conditions de vie et le manque d'assistance poussent nombre de citoyens à la dépression. Bien que le suicide soit généralement tabou dans la culture acholie, 13 % des hommes et 62 % des femmes ont avoué dans un questionnaire distribué en octobre qu'ils y avaient pensé dans les sept jours précédents.

Les femmes et les adolescentes sont particulièrement à risque parce qu'elles constituent l'un des cibles principales de l'ARS, qui les utilisent comme esclaves sexuelles ou comme porteuses. Elles sont aussi souvent victimes de violence domes-

tique et d'agressions sexuelles dans les camps.

La majeure partie de la population a été confrontée à des événements traumatiques qui laisseront des séquelles psychologiques à long terme : 40 % ont assisté à des tueries, 58 % ont perdu un membre de leur famille, 5 % ont été contraints de battre ou de tuer quelqu'un, etc.

Le bilan de MSF survient alors qu'un mince espoir de règlement se manifeste sur le plan politique. Le gouvernement de M. Museveni, qui dit avoir été contacté par les rebelles de l'ARS pour entamer des pourparlers de paix, a annoncé dimanche une trêve d'une semaine des opérations militaires dans le nord du pays.

Le but, a expliqué le secrétaire de presse du président, est de « permettre aux dirigeants du groupe de Kony de se réunir et de confirmer s'ils acceptent son offre de sortir du maquis ».

Kampala répète depuis des années que la rébellion, longtemps soutenue par le Soudan, est à bout de souffle et sur le point d'être vaincue. L'affirmation est reçue

avec scepticisme par la population du Nord.

Les autorités ougandaises affirment avoir mis de côté une somme de 100 millions de dollars américains pour relancer la région à la lumière du fait que le conflit est « en train de se terminer ».

Dans un rapport paru en avril, des analystes du International Crisis Group relevaient que le gouvernement devait s'engager « de bonne foi » dans des discussions avec les rebelles tout en maintenant une pression militaire sur les troupes de Kony, un interlocuteur « sans objectif politique clair ».

Le groupe de recherche pressait aussi la communauté internationale d'accroître la pression sur le gouvernement en conditionnant l'aide, dont dépend largement Kampala, aux progrès enregistrés en matière de sécurité.

Oxfam a souligné mardi qu'elle notait « sévèrement » le Conseil de sécurité de l'ONU pour ses efforts limités en faveur de la paix dans des conflits africains meurtriers comme celui de l'Ouganda.



Notre clé, c'était notre hypothèque.

Notre solution rénos, c'est la Marge Proprio RBC<sup>mc</sup>.

« Grâce à notre Marge Proprio RBC, on peut se servir de la valeur nette de notre maison pour faire des rénos... ou réaliser n'importe quel autre projet. Ça nous donne en même temps la liberté d'une marge de crédit et la sécurité des taux hypothécaires. Et les taux offerts sont vraiment intéressants ! Il y a juste une demande à remplir. Alors, si nos tuiles italiennes en terre cuite coûtent plus cher que prévu, on a l'argent, donc on peut les prendre quand même. C'est à nous de décider ce qu'on fait avec la valeur nette de notre maison. Et ça, ça nous simplifie la vie. »

Passez à votre succursale, composez le 1-877-ROYAL<sup>mc</sup> 7-0 ou rendez-vous au [www.rbcbanqueroyale.com/margeproprio](http://www.rbcbanqueroyale.com/margeproprio).

Vous pourriez gagner 25 000 \$ pour rénover votre maison\*.

Nos meilleures offres<sup>1</sup>

TAUX FERMÉ DE 6 MOIS, CONVERTIBLE	4 ANS	5 ANS	7 ANS
3,84 %	4,94 %	5,24 %	5,69 %

J E C H O I S I S R B C<sup>mc</sup>



<sup>mc</sup> Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. © Marque déposée de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Tous les produits de financement sont offerts par la Banque Royale du Canada sous réserve de ses critères de prêts pour les hypothèques résidentielles. 1. TAP de 4,17 % pour un terme fermé de 6 mois, convertible. TAP de 4,98 % pour une hypothèque de 4 ans. TAP de 5,27 % pour une hypothèque de 5 ans. TAP de 5,71 % pour une hypothèque de 7 ans. Le taux annuel en pourcentage (TAP) est établi d'après une hypothèque de 100 000 \$ en supposant certains coûts d'emprunt (frais d'évaluation). S'il n'y a aucun coût d'emprunt, le TAP et le taux d'intérêt sont identiques. Les taux peuvent changer sans préavis. Les meilleures offres représentent les taux les plus avantageux de RBC, établis selon les promotions présentement offertes au grand public, et ne constituent pas les taux affichés. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres réductions de taux, offres ou promotions.

\*Règlement : 1. Pour participer et être admissible au concours, le participant doit être un client de la Banque Royale du Canada (« RBC ») résidant au Canada et ayant atteint l'âge de la majorité au plus tard le 28 février 2005. Les employés (ainsi que les personnes habitant sous le même toit que les employés) de RBC, de ses filiales, sociétés affiliées, agents ou de l'organisme indépendant chargé de la gestion du concours ne sont pas admissibles. 2. Tous les clients principaux emprunteurs d'une nouvelle hypothèque ou d'une hypothèque existante de RBC en date du 28 février 2005 sont inscrits automatiquement au concours. Les garants ne peuvent participer automatiquement au concours. S'il y a plus d'un emprunteur, l'emprunteur principal désigne celui dont la signature apparaît en premier sur le contrat hypothécaire. AUCUN ACHAT REQUIS. Vous pouvez également participer au concours (a) en envoyant vos nom, date de naissance, adresse, ville, province, code postal et numéro de téléphone (jour), ainsi qu'un essai de 100 mots ayant pour thème « Comment je prévois utiliser mes 25 000 \$ en rénovations si je gagne à ce concours », dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Concours « Rénovez grâce à RBC », C.P. 4008, Paris (Ontario) N3L 3W9 ; OU (b) en remplissant et en soumettant le bulletin de participation en ligne au [www.rbcbanqueroyale.com/margeproprio](http://www.rbcbanqueroyale.com/margeproprio). Limite de un bulletin de participation par personne, par adresse électronique ou par ménage, quelle que soit la méthode utilisée. Tous les bulletins de participation doivent être reçus au plus tard à 23 h 59 (HNE) le 28 février 2005. Un (1) grand prix de 25 000 \$CAN sera remis. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins admissibles (tous formats) reçus. Le règlement complet du concours peut être obtenu en envoyant, avant le 10 février 2005, une enveloppe préaffranchie et préadressée à : Règlement du concours « Rénovez grâce à RBC », C.P. 4008, Paris (Ontario) N3L 3W9. Il est également possible d'obtenir ce règlement en consultant le [www.rbcbanqueroyale.com/margeproprio](http://www.rbcbanqueroyale.com/margeproprio) ou en passant à une succursale de RBC. Un tirage au sort aura lieu le 21 mars 2005. Avant d'être déclaré gagnant, le participant sélectionné devra répondre correctement à une question réglementaire d'arithmétique. Le gagnant devra également signer un formulaire standard d'exonération de responsabilité.

# Progrès réels dans la bataille contre les mines antipersonnel

AGENCE FRANCE-PRESSE

BRUXELLES — La bataille pour l'élimination des mines antipersonnel dans le monde connaît d'« impressionnants » succès mais elle n'est pas encore gagnée, un nombre « effrayant » de personnes continuant à être tuées par ces engins, estiment les auteurs d'un rapport international dévoilé hier à Bruxelles.

« Nous sommes en train de gagner la guerre contre les mines antipersonnel, mais d'énormes défis sont devant nous », a déclaré Stephen Goose, de l'ONG Human Rights Watch, lors

d'une conférence de presse organisée au siège de l'OTAN pour la présentation du rapport 2004 de l'Observatoire des mines.

Selon ce rapport, parrainé conjointement par la Campagne internationale pour l'interdiction des mines (ICBL) et Handicap International, l'utilisation des mines antipersonnel dans le monde est en « chute libre » depuis l'entrée en vigueur en 1999 du traité qui interdit ce type d'armes.

« La norme internationale interdisant les mines antipersonnel s'impose rapidement de par le monde, mais de grands défis subsistent encore

pour rallier certains gouvernements au traité et déminer dans le délai de 10 ans imposé par le traité », a affirmé à Bruxelles Jody Williams, Prix Nobel de la paix 1997 avec l'ICBL.

Le rapport 2004 fait notamment ressortir une baisse mondiale de 3,2 % des victimes en 2003, à 8 065 morts ou blessés (contre 8 333 en 2002).

Toutefois, ce chiffre tient uniquement compte des cas répertoriés et le nombre réel de victimes doit plutôt osciller entre 15 000 et 20 000, selon les auteurs.

« Nous savons que nous ne pouvons pas connaître toutes les victi-

mes », a expliqué M. Goose, pour qui « ce chiffre de 15 à 20 000 n'en représente pas moins une baisse significative » par rapport au début des années 90.

En outre, constate le rapport, il y a entre 300 000 et 400 000 survivants de mines dans au moins 121 pays à ce jour.

« La réduction du taux d'accident est encourageante, mais il y a encore un nombre effrayant de personnes, en particulier des enfants, qui sont tuées et blessées par les mines chaque année dans toutes les régions du monde », a déploré de son côté Stan

Brabant, de Handicap international.

En tout, 143 États sont parties au traité sur les mines antipersonnel, signé à Ottawa en 1997, qui interdit l'utilisation, la production, le stockage et les transferts de mines antipersonnel et qui requiert le déminage des zones minées dans un délai de 10 ans. Mais, souligne le rapport, 42 États restent en dehors de la convention d'Ottawa, dont les États-Unis, la Chine et la Russie.

Par ailleurs, au moins quatre États (Géorgie, Birmanie, Népal et Russie) ont utilisé des mines antipersonnel depuis mai 2003, selon la même source. Côté victimes, le rapport constate que leur nombre a baissé de manière significative, notamment dans les pays les plus touchés comme l'Afghanistan, la Bosnie, le Cambodge, le Liban et le Sri Lanka.

La publication de ce rapport intervient avant le « sommet de Nairobi pour un monde sans mine », qui se tiendra du 29 novembre au 3 décembre.

Le calme revient au village

## « ON PEUT ENFIN DORMIR SUR NOS DEUX OREILLES »

Au lendemain de l'intrusion de malfrats dans l'ordinateur de plusieurs villageois, ceux-ci ont employé les grands moyens pour se défendre. Notre bon Joseph-Aimé témoigne : « Avec l'attirail de Bell, j'ai le ciboulot tranquille. Pour les festivités, y a rien de mieux qu'une parenté bien protégée ! »



Mobilité



- 3 premiers mois de service gratuits\*1
- Pas de frais d'activation ni de frais mensuels cachés avec les forfaits Tout-en-un

La mobilité sans tracas. Seulement chez Bell.

Téléphone pliable à écran couleur à partir de

19 \$\*2

ExpressVu



Offrez-vous une meilleure télé!

- Plus de 400 canaux et 16 forfaits thématiques
- Service horaire variable gratuit sur les réseaux canadiens

Vous en aurez plein la vue!

À partir de 49 \$\*3

après crédits installation incluse\*\*

Le Forfait

Combinez 2 ou 3 services

- Mobilité
- Sympatico<sup>MC</sup>
- ExpressVu<sup>MC</sup>

et économisez mois après mois avec Le Forfait<sup>1</sup> de Bell.

NOUVEAU

5 \$ par mois\*2

pour 1000 min d'interurbain Canada, É.-U., 24/7

Sympatico Intermédiaire



14<sup>95</sup> \$ par mois les 6 premiers mois\*1

C'est le temps de brancher toute la maisonnée!

Service Internet plus pratique et sécuritaire que jamais **Gratuit**: 6 mois de notre gamme complète de services de sécurité\*2 mis à jour automatiquement

- Antivirus
- Coupe-feu
- Anti-logiciels espions



Et bien simple.<sup>MC</sup>

bell.ca/cadeaux • 1 866 880-5076 • Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

Espace Bell

Anjou  
Les Galeries d'Anjou  
(514) 353-0257

Beloil  
Mail Montenach  
(450) 446-7176

Brossard  
Mail Champlain  
(450) 465-8759

Châteauguay  
Centre régional  
Châteauguay  
(450) 691-7665

Coaticook  
18, rue du Manège  
Place J.R. Lefebvre  
(819) 849-9997

Cowansville  
Domaine du Parc  
(450) 263-4444

Delson  
5, route 132  
(450) 635-9999

Dollard-Ormeaux  
3352, boul. des Sources  
(514) 684-6846

Dorion-Vaudreuil  
84, boul. Harwood  
(450) 424-1416

Dorval  
Les Jardins Dorval  
(514) 631-1222

Drummondville  
2265, boul. St-Joseph  
(819) 478-5178

Promenades  
Drummondville  
(819) 474-4433

Gatineau  
Promenades de l'Outaouais  
(819) 246-2355

Granby  
Galeries de Granby  
(450) 777-4058

Hull  
Galeries de Hull  
(819) 771-2716

Joliette  
Les Galeries Joliette  
(450) 755-5533

LaSalle  
Carrefour Angrignon  
(514) 364-3071

Laval  
1655, boul. St-Martin  
Ouest  
(450) 680-1010

Laval  
Carrefour Laval  
(450) 681-3344

Laval  
Carrefour Laval  
(kiosque)  
(450) 978-7133

Laval  
Centre Laval  
(450) 680-2355

Longueuil  
Place Longueuil  
(450) 679-4558

Montréal  
Boul. Décarie  
(angle Jean-Talon)  
(514) 739-7777

Montréal  
9280, boul. de l'Acadie  
(514) 353-8847

Montréal  
1518, avenue Papineau  
(angle Laurier)  
(514) 526-2020

Montréal  
892, rue Ste-Catherine Ouest  
(514) 866-6686

Centre Rockland  
517, rue de St-Jovite  
(819) 681-0404

Montréal  
Place Alexis-Nihon  
(514) 939-2439

Montréal  
Place Dupuis  
(514) 844-1313

Montréal  
Place Versailles  
(514) 353-8847

Montréal  
Plaza Côte-des-Neiges  
(514) 342-5444

Mont-Tremblant  
517, rue de St-Jovite  
(819) 681-0404

Pointe-aux-Trembles  
12530, rue Sherbrooke Est  
(450) 645-4455

Pointe-Claire  
Fairview Pointe-Claire  
(514) 630-4992

Repentigny  
309, rue Notre-Dame  
(450) 585-4455

Montréal-Nord  
Les Galeries Rive-Nord  
(450) 657-4455

Rosemère  
232, boul. Curé-Labelle  
(450) 979-3838

Salaberry-de-Valleyfield  
Centre commercial Valleyfield  
(450) 377-1256

Sherbrooke  
2700, rue King Ouest  
(819) 823-9994

St-Eustache  
Carrefour de l'Estrie  
(819) 565-1605

Sorel  
Les Promenades de Sorel  
(450) 742-6789

St-Bruno-de-Montarville  
Les Promenades St-Bruno  
(450) 441-1535

St-Agathe-des-Monts  
80A, boul. Morin  
(819) 321-0265

St-Eustache  
Place St-Eustache  
(450) 623-8500

St-Hubert  
5190, boul. Cousineau  
(450) 676-9919

St-Jérôme  
Le Carrefour du Nord  
(450) 431-3926

St-Laurent  
La Place Vertu  
(514) 335-2355

St-Léonard  
6050, boul. Métropolitain Est  
(514) 257-9292

St-Jean-sur-Richelieu  
391, boul. du Séminaire Nord  
(450) 348-5210

St-Jérôme  
Le Carrefour du Nord  
(450) 431-3926

St-Laurent  
La Place Vertu  
(514) 335-2355

St-Léonard  
6050, boul. Métropolitain Est  
(514) 257-9292

St-Jean-sur-Richelieu  
391, boul. du Séminaire Nord  
(450) 348-5210

Terrebonne  
Les Galeries Terrebonne  
(450) 964-7985

Tracy  
604, route Marie-Victorin  
(450) 746-7777

Trois-Rivières  
5691, boul. Jean-XXIII  
(819) 376-6849

Victoriaville  
567, boul. des Bois-Francis Sud  
(819) 357-7777

Victoriaville  
La Grande Place des Bois-Francis  
(819) 357-5776

Aussi offert dans les magasins Bell Mobilité et les détaillants autorisés:

FUTURE SHOP

LA CABINE TELEPHONIQUE

Dumoulin

STEREO ELECTRONIQUE

SONXPLUS

RadioShack  
Vos avis des questions. Nous avons les réponses.  
(Excluant Mobilité)

Offre ExpressVu disponible aussi:

CENTRE HI-FI

Les offres prennent fin le 31 décembre 2004 et sont réservées aux nouvelles activations. Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie le permet. Prix/offres sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent pour chaque engagement. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Photos à titre indicatif. \*1Sujet à un engagement de 12 mois. Le tarif de 25,95\$/mois s'applique pour les mois 7 à 12. Le tarif mensuel courant (maintenant 29,95 \$) s'applique par la suite. 2 Go de téléchargement par mois, frais pour téléchargements en sus. \*2Le tarif mensuel courant (maintenant 12,90 \$) s'applique par la suite. Les services doivent être activés dans les 90 jours suivant l'abonnement sans quoi ils seront automatiquement retirés du compte. Fournis avec Zero-Knowledge Systems, Inc. aux abonnés Sympatico. Aucun service n'offre une protection absolue. \*3Tarif mensuel du forfait, d'une valeur max. de 35 \$, remis sous forme de crédits appliqués sur le compte. Sujet à un engagement de 3 ans. Le tarif alors courant s'applique par la suite. Frais d'interurbain en sus. \*4Sujet à un engagement de 3 ans. \*5Prix net basé sur le prix de détail suggéré du récepteur 3120 (129,99 \$) moins les crédits d'équipement de 50 \$ et de télé à la carte de 30 \$ avec un engagement de 2 ans. Les crédits sont appliqués sur le compte, avant les taxes; prévoir de 6 à 8 semaines. Le système doit être activé avant le 16 janvier 2005. Le crédit de télé à la carte n'est valide que pendant 90 jours après l'activation et s'applique à tous les films ou événements sur Venus ou Vu! jusqu'à un max. de 15 \$ par commande. Une pièce d'identité avec photo valide et une autorisation doit être donnée sur une carte de crédit ou par prélèvement bancaire pour ouvrir un compte. \*6Sujet à un engagement de 2 ans. Visitez bell.ca/installationincluse pour savoir si vous êtes admissible. \*7Offert avec les services et forfaits de Bell sélectionnés. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Pour être admissible, vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Pour les détails, appelez au 1 866 880-5076 ou visitez bell.ca/forfait. \*8S'applique aux appels interurbains résidentiels automatiques ou faits avec le service Contact famille<sup>MC</sup> au Canada et aux États-Unis. Sympatico et Contact famille sont des marques de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell Canada.